



Centre de recherche interuniversitaire
sur la formation et la profession enseignante

Portrait socioprofessionnel du personnel des commissions scolaires en 2000

**Projet de recherche : La main d'œuvre en Éducation
et sa mobilité 1998-2008**

Julie Grondin

Mylène Larochelle

Claude Lessard

**Chaire de recherche du Canada sur le personnel
et les métiers de l'Éducation**

Mars 2006

CRIFPE-Montréal

Table des matières

TABLE DES MATIÈRES	III
LISTE DES TABLEAUX	V
INTRODUCTION	1
REPRÉSENTATIVITÉ DE L'ÉCHANTILLON	4
1. PORTRAIT SOCIODÉMOGRAPHIQUE	6
LE SEXE DU PERSONNEL DES COMMISSIONS SCOLAIRES	9
L'ÂGE	9
LA LANGUE MATERNELLE	12
LA LANGUE DE TRAVAIL	13
LES TABLEAUX CORRESPONDANTS	14
<i>Le sexe</i>	14
<i>L'âge</i>	14
<i>La langue maternelle</i>	22
<i>La langue de travail</i>	23
2. LA FORMATION.....	25
LA SCOLARITÉ	25
LA FORMATION INITIALE	27
LE PERMIS D'ENSEIGNEMENT	28
LES TABLEAUX CORRESPONDANTS	34
<i>La scolarité</i>	34
<i>La formation initiale</i>	42
<i>Le permis d'enseignement</i>	54
3. LES CARACTÉRISTIQUES PROFESSIONNELLES.....	66
LA CATÉGORIE D'EMPLOI ET LA FONCTION	66
LE SECTEUR ET L'ORDRE D'ENSEIGNEMENT	68
LE CHAMP D'ENSEIGNEMENT	70
LES TABLEAUX CORRESPONDANTS	71
<i>La catégorie d'emploi et la fonction</i>	71
<i>Le secteur et l'ordre d'enseignement</i>	94
<i>Le champ d'enseignement</i>	98
4. LE STATUT PROFESSIONNEL.....	106
LE STATUT D'EMPLOI.....	106
LA PERMANENCE	109
L'EXPÉRIENCE	113
LES TABLEAUX CORRESPONDANTS	116
<i>Le statut d'emploi</i>	116
<i>La permanence</i>	125
<i>L'expérience</i>	134
5. LA CESSATION D'EMPLOI	144

CONCLUSION	146
ANNEXE A	148
TABLEAUX COMPLÉMENTAIRES	148
ANNEXE B	151
DONNÉES DE L'ÉTUDE	151
<i>Bases de données (enseignants et non-enseignants)</i>	151
<i>Échantillonnage</i>	152
<i>Description des variables des fichiers pour l'étude de la mobilité de la main-d'œuvre en éducation</i>	153
APPENDICE	157
DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES DU MEQ	157
<i>Liste des commissions scolaires du MEQ</i>	157
<i>Liste des langues maternelles du MEQ</i>	158
<i>Liste des fonctions du MEQ</i>	161
<i>Liste des champs d'enseignement du MEQ</i>	167
<i>Liste des formations initiales du MEQ</i>	168

Liste des tableaux

Tableau 1 : Résumé des variables de l'étude	3
Tableau 2 : Répartition de l'échantillon du personnel des commissions scolaires selon la catégorie d'emploi	4
Tableau 3 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon le sexe.....	14
Tableau 4 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon l'âge.....	14
Tableau 5 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon l'âge et le sexe	15
Tableau 6 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon l'âge et la langue de travail.....	15
Tableau 7 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon l'âge et la catégorie d'emploi.....	16
Tableau 8 : Âge moyen du personnel des commissions scolaires selon la catégorie d'emploi et le sexe.....	17
Tableau 9 : Âge moyen du personnel des commissions scolaires selon le secteur, l'ordre, la langue de travail et le sexe	18
Tableau 10 : Âge moyen du personnel des commissions scolaires selon le statut d'emploi, la langue de travail et le sexe	20
Tableau 11 : Âge moyen du personnel des commissions scolaires selon la permanence, la langue de travail et le sexe	21
Tableau 12 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon la langue maternelle	22
Tableau 13 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon la langue maternelle et le sexe.....	23
Tableau 14 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon la langue de travail.....	23
Tableau 15 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon la langue de travail et la langue maternelle	23
Tableau 16 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon la langue de travail et le sexe.....	24
Tableau 17 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon le nombre d'années de scolarité	34
Tableau 18 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon le nombre d'années de scolarité et le sexe	35
Tableau 19 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon le nombre d'années de scolarité et la langue de travail	35
Tableau 20 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon le nombre d'années de scolarité et l'ordre d'enseignement.....	36
Tableau 21 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon le nombre d'années de scolarité et l'âge.....	37
Tableau 22 : Scolarité moyenne reconnue au personnel des commissions scolaires selon le secteur, l'ordre d'enseignement, la langue de travail et le sexe	38

Tableau 23 : Scolarité moyenne reconnue au personnel des commissions scolaires selon le statut d'emploi, la langue de travail et le sexe	40
Tableau 24 : Scolarité moyenne reconnue au personnel des commissions scolaires selon la permanence, la langue de travail et le sexe	41
Tableau 25 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon la formation initiale et le sexe.....	42
Tableau 26 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon la formation initiale et la langue de travail.....	48
Tableau 27 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon l'année d'obtention du permis d'enseignement	54
Tableau 28 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon l'année d'obtention du permis d'enseignement et le sexe	55
Tableau 29 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon l'année d'obtention du permis d'enseignement et la langue de travail	56
Tableau 30 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon l'année d'obtention du permis d'enseignement du personnel et l'ordre d'enseignement	57
Tableau 31 : Nombre moyen d'années écoulées depuis l'obtention du permis d'enseignement du personnel des commissions scolaires selon la catégorie d'emploi, la langue de travail et le sexe	58
Tableau 32 : Nombre moyen d'années écoulées depuis l'obtention du permis d'enseignement selon le secteur, l'ordre d'enseignement, la langue de travail et le sexe	60
Tableau 33 : Nombre moyen d'années écoulées depuis l'obtention du permis d'enseignement selon le statut d'emploi, la langue de travail et le sexe	62
Tableau 34 : Nombre moyen d'années écoulées depuis l'obtention du permis d'enseignement selon la permanence, la langue de travail et le sexe	63
Tableau 35 : Nombre moyen d'années écoulées depuis l'obtention du permis d'enseignement selon la scolarité, la langue de travail et le sexe.....	64
Tableau 36 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon la catégorie d'emploi et le sexe.....	71
Tableau 37 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon la catégorie d'emploi, la fonction et le sexe	72
Tableau 38 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon la catégorie d'emploi et la langue de travail.....	82
Tableau 39 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon la catégorie d'emploi, la fonction et la langue de travail	83
Tableau 40 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon la catégorie d'emploi et l'ordre d'enseignement	93
Tableau 41 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon l'ordre d'enseignement.....	94
Tableau 42 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon le secteur, l'ordre d'enseignement et le sexe	94
Tableau 43 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon le secteur, l'ordre d'enseignement et la langue de travail.....	95

Tableau 44 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon le secteur, l'ordre d'enseignement et la langue maternelle.....	96
Tableau 45 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon l'ordre d'enseignement et l'âge.....	97
Tableau 46 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon le champ d'enseignement et le sexe.....	98
Tableau 47 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon le champ d'enseignement et la langue de travail.....	102
Tableau 48 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon le statut d'emploi	116
Tableau 49 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon le statut d'emploi et le sexe.....	116
Tableau 50 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon le statut d'emploi, la catégorie d'emploi et le sexe.....	117
Tableau 51 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon le statut d'emploi et la langue de travail.....	118
Tableau 52 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon le statut d'emploi, la catégorie d'emploi et la langue de travail	119
Tableau 53 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon le statut d'emploi et l'ordre d'enseignement	121
Tableau 54 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon le statut d'emploi et l'âge.....	121
Tableau 55 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon le statut d'emploi et la scolarité.....	122
Tableau 56 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon le statut d'emploi et l'année d'obtention du permis d'enseignement.....	123
Tableau 57 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon le statut d'emploi et l'expérience	124
Tableau 58 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon la permanence	125
Tableau 59 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon la permanence et le sexe.....	125
Tableau 60 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon la permanence, la catégorie d'emploi et le sexe	126
Tableau 61 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon la permanence et la langue de travail.....	127
Tableau 62 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon la permanence, la catégorie d'emploi et la langue de travail	128
Tableau 63 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon la permanence et l'ordre d'enseignement	130
Tableau 64 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon la permanence et l'âge.....	130
Tableau 65 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon la permanence et la scolarité.....	131

Tableau 66 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon la permanence et l'année d'obtention du permis d'enseignement.....	132
Tableau 67 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon la permanence et l'expérience	133
Tableau 68 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon l'expérience	134
Tableau 69 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon l'expérience et le sexe	135
Tableau 70 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon l'expérience et la langue de travail.....	136
Tableau 71 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon l'expérience et l'ordre d'enseignement	137
Tableau 72 : Expérience moyenne du personnel des commissions scolaires selon le secteur, l'ordre d'enseignement, la langue de travail et le sexe.....	138
Tableau 73 : Expérience moyenne du personnel des commissions scolaires selon le statut d'emploi, la langue de travail et le sexe.....	140
Tableau 74 : Expérience moyenne du personnel des commissions scolaires selon la permanence, la langue de travail et le sexe	141
Tableau 75 : Expérience moyenne du personnel des commissions scolaires selon la scolarité, la langue de travail et le sexe	142
Tableau 76 : Cessation d'emploi du personnel des commissions scolaires	145
Tableau 77 : Représentativité de l'échantillon selon le sexe	148
Tableau 78 : Représentativité de l'échantillon selon le statut d'emploi	148
Tableau 79 : Représentativité de l'échantillon selon l'âge	149
Tableau 80 : Représentativité de l'échantillon selon le statut d'emploi en fonction de la scolarité et de l'expérience.....	149
Tableau 81 : Représentativité de l'échantillon d'enseignants selon la fonction.....	150

Introduction

Le but du présent travail est d'offrir un ensemble de résultats statistiques permettant de broser un portrait socioprofessionnel du personnel des commissions scolaires au Québec. Les données utilisées pour cette étude proviennent de la base de données PERCOS¹ pour l'année scolaire 2000-2001. Un résumé² de ces variables est présenté dans le tableau 1 de la page 10.

Afin de vérifier si les résultats obtenus grâce à ces données peuvent être généralisés à l'ensemble du personnel des commissions scolaires, la première partie de ce travail est consacrée à l'analyse de la représentativité de l'échantillon utilisé. Cela nous permet de nous assurer que le portrait réalisé est fidèle à la réalité. Le reste du travail est ensuite divisé en cinq sections principales.

La première de ces sections porte sur les données démographiques du personnel des commissions scolaires au Québec. Nous amorçons donc ce travail par une description du personnel par rapport à un groupe de caractéristiques telles que le sexe, l'âge, la langue maternelle et la langue de travail.

La section suivante traite de la formation de base du personnel. Ainsi, nous brosons le portrait du personnel des commissions scolaires en fonction de variables telles que la scolarité, la formation initiale et l'année d'obtention du permis d'enseignement.

Ensuite, nous étudions les caractéristiques professionnelles du personnel des commissions scolaires. Nous nous intéressons donc à des variables telles que la catégorie d'emploi du personnel, leur fonction au sein des commissions scolaires, l'ordre, le secteur et le champ d'enseignement.

La quatrième section examine la situation professionnelle du personnel des commissions scolaires au Québec. Ainsi, nous traitons du statut d'emploi du personnel, de leur permanence et de leur expérience.

¹ PERCOS est le système d'information sur le personnel des commissions scolaires utilisé par le Ministère de l'Éducation du Québec (MEQ).

² Pour une description plus complète, un document est offert en annexe (Annexe B). Ce dernier présente la base de données, les caractéristiques des différentes variables de l'étude ainsi que les restrictions qui s'appliquent à celles-ci.

Enfin, la dernière de ces sections est consacrée à l'étude de la nature de la cessation d'emploi du personnel des commissions scolaires au Québec. Ainsi, nous examinons les différentes raisons pour lesquelles une personne cesse d'être employée par une commission scolaire.

Finalement, la conclusion revient sur les principaux résultats trouvés afin de dégager les éléments importants de ce travail et de parachever ce portrait socioprofessionnel.

Il est à noter que l'application utilisée pour le traitement des données est le logiciel SPSS. Soulignons également que, chaque fois qu'ils s'appliquaient, les tests de signification appropriés ont été effectués entre les différentes variables étudiées. Bien que les résultats de ces tests ne soient pas rapportés dans ce travail, ils ont tout de même été calculés afin de déterminer si la corrélation entre les variables était statistiquement significative ou non.

Cependant, en raison du nombre élevé de sujets prélevés dans l'échantillon (19 000 personnes), tous les tests effectués étaient statistiquement « significatifs ». En effet, les résultats des tests statistiques sont généralement dépendants de la grosseur de l'échantillon. Ainsi, les tests de signification ne nous fournissaient aucune information sur l'ampleur du lien entre les variables. Par conséquent, nous avons choisi d'utiliser la force d'association afin de vérifier si le lien entre les variables était important ou non. Par exemple, nous avons travaillé avec le V de Cramer pour les tests du khi-deux, le d de Cohen pour les tests T indépendants et l'éta-carré pour l'ANOVA. Enfin, les indices que nous présentons dans ce travail sont les valeurs arrondies des résultats obtenus.

Tableau 1 : Résumé des variables de l'étude

Variable	Description
id	Numéro d'identification des sujets (matricule unique).
catego	Catégorie de personnel : directeur de commission scolaire, directeur d'école, personnel non-enseignant, enseignant, personnel de soutien technique et paratechnique.
echan	Année scolaire de laquelle l'échantillon a été tiré.
suivie	Année scolaire des données présentées.
cs	Identification de la commission scolaire (code MEQ).
fct	Fonction principale exercée par la personne.
statut	Statut d'emploi de la personne : régulier à temps complet, régulier à temps partiel, personnel d'appoint.
ordre	Ordre ou niveau d'enseignement : préscolaire-primaire, formation générale des jeunes, formation générale des adultes, formation professionnelle (j et a).
lantra	Langue de travail.
sect	Secteur d'enseignement : jeunes, adultes, les deux (j et a).
ancien	Ancienneté à une commission scolaire (période d'emploi).
perma	Indicateur de permanence : personne permanente, 1 ^{re} année du processus, 2 ^e année du processus.
champ	Champ d'enseignement (discipline).
age	Âge de la personne au 30 septembre de l'année d'échantillonnage.
sexe	Sexe.
lanmat	Langue maternelle de la personne.
scola	Nombre d'années de scolarité reconnues : avant 2000 – les valeurs possibles étaient entre 14 et 20 ans; après 2000 – ces valeurs sont entre 16 et 20 ans.
exp	Nombre d'années d'expérience dans l'enseignement.
forma	Formation initiale (discipline).
permis	Année d'obtention du permis d'enseignement (1 ^{re} autorisation légale d'enseigner décernée à la personne).
cessation	Raison pour laquelle une personne a cessé d'être employée par une commission scolaire.

Représentativité de l'échantillon

Depuis 1998, le nombre de commissions scolaires au Québec est passé de 150 à 72. Parmi ces 72 commissions scolaires, 60 sont francophones, 9 sont anglophones, 3 sont à statut particulier et desservent les élèves autochtones. Compte tenu de leurs particularités, les trois commissions scolaires à statut particulier, c'est-à-dire la Commission Scolaire Crie, la Commission Scolaire Kativik et la Commission Scolaire du Littoral, sont exclues de l'étude³. Ainsi, pour la présente recherche, le personnel étudié provient des 69 commissions scolaires francophones et anglophones.

L'échantillon utilisé pour cette étude comprend 19 000 personnes et a été prélevé en fonction des cinq grandes catégories d'emploi du personnel des commissions scolaires. Ainsi, la catégorie la plus importante de l'échantillon est celle des enseignants et comprend 15 000 personnes. Le reste de l'échantillon provient des quatre autres catégories d'emploi qui réfèrent au personnel non-enseignant des commissions scolaires. Par conséquent, l'échantillon comporte également 822 personnes dans la catégorie des directeurs de commission scolaire, 1178 personnes dans la catégorie des directeurs d'école, 1000 personnes dans la catégorie des professionnels non-enseignants et finalement, 1000 personnes dans la catégorie du personnel de soutien technique et paratechnique⁴. Le tableau suivant résume la composition de cet échantillon.

Tableau 2 : Répartition de l'échantillon du personnel des commissions scolaires selon la catégorie d'emploi

Catégorie d'emploi		Nombre d'employés dans les CS	Pourcentage	Nombre de sujets prélevés	Pourcentage	Proportion de sujets prélevés
1	Direction CS	1104	1%	822	4%	74%
2	Direction École	3977	3%	1178	6%	30%
3	Pers. Non-enseignant	4895	3%	1000	5%	20%
4	Enseignants	94557	66%	15000	79%	16%
6	Soutien	39211	27%	1000	5%	3%
Total		143 744	100 %	19 000	100 %	

Les tableaux de l'annexe A nous permettent de vérifier que l'échantillon de cette étude est représentatif de l'ensemble du personnel des commissions scolaires. En effet, nous n'avons constaté

³ Ces commissions scolaires peuvent cependant apparaître dans les données de suivi.

⁴ Une erreur s'est produite lors de l'échantillonnage, initialement les catégories Direction de commission scolaire et Direction d'école devaient inclure également 1 000 employés.

aucune différence significative ou substantielle entre l'échantillon et l'ensemble du personnel et ce, relativement à six variables différentes.

Tout d'abord, le tableau 77 montre que les proportions d'hommes et de femmes prélevés dans l'échantillon pour chacune des catégories d'emploi correspondent, à 1 % près, aux proportions trouvées auprès de l'ensemble du personnel des commissions scolaires. Ainsi, l'échantillon est représentatif par rapport au sexe du personnel.

Ensuite, le tableau 78 présente le statut d'emploi du personnel pour chacune des catégories d'emploi. Encore une fois, les proportions de l'échantillon correspondent, à 1 % près, aux proportions trouvées auprès du personnel en général. L'échantillon est donc représentatif par rapport au statut d'emploi.

Le tableau 79 nous laisse entrevoir que l'âge moyen de l'échantillon est très similaire à celui de l'ensemble du personnel des commissions scolaires et ce, pour chacune des catégories d'emploi. Encore une fois, les différences sont négligeables et nous pouvons considérer l'échantillon comme étant représentatif de la population par rapport à l'âge.

Le tableau suivant révèle que la scolarité moyenne de l'échantillon est équivalente à celle de l'ensemble du personnel et ce, autant pour le personnel dont le statut d'emploi est régulier à temps complet que pour celui dont le statut est régulier à temps partiel. Il en est de même pour l'expérience moyenne. Par conséquent, l'échantillon est représentatif de la population par rapport à la scolarité et à l'expérience.

Finalement, le tableau 81 montre que l'échantillon d'enseignants choisis est représentatif de l'ensemble des enseignants par rapport à la fonction qu'ils exercent. En effet, les proportions entre l'échantillon et la population sont très similaires et les faibles variations trouvées sont négligeables.

Les résultats obtenus grâce à cet échantillon peuvent donc s'appliquer à l'ensemble du personnel des commissions scolaires. Le portrait que ce travail souhaite brosser est suffisamment caractéristique pour être fidèle à la réalité.

1. Portrait sociodémographique

La section qui suit porte sur les données démographiques du personnel des commissions scolaires au Québec. Afin que ce portrait sociodémographique soit le plus explicite possible, nous allons commencer cette section en définissant les différentes catégories d'emploi à partir desquelles notre échantillon a été prélevé. Ensuite, nous allons étudier le personnel des commissions scolaires en fonction de caractéristiques telles que le sexe, l'âge, la langue maternelle et la langue de travail.

La plupart des variables qui sont étudiées dans cette section vont ensuite revenir dans les sections subséquentes sous forme de variables indépendantes. Néanmoins, il nous apparaît pertinent de débiter en les analysant afin d'en faire une description complète.

Le personnel des commissions scolaires se divise selon deux types d'emploi. Le premier type d'emploi est formé par le personnel enseignant. Le second, par le personnel non-enseignant. Le personnel enseignant est la catégorie la plus populeuse parmi les cinq catégories d'emploi représentées dans cette étude et elle se sous-divise selon quatre ordres d'enseignement : l'éducation préscolaire et l'enseignement primaire, et au secondaire : la formation générale des jeunes, la formation générale des adultes et la formation professionnelle (jeunes et adultes). Le personnel non-enseignant est formé des directeurs de commission scolaire, des directeurs d'école, des professionnels non-enseignants et du personnel de soutien technique et paratechnique.

Tout d'abord, **les enseignants à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire** occupent des postes d'enseignement en adaptation scolaire au préscolaire-primaire, titulaire au préscolaire, titulaire au primaire, langue seconde au primaire, éducation physique au primaire, musique au primaire, arts plastiques au primaire, accueil au préscolaire-primaire, suppléants réguliers au préscolaire-primaire, suppléants occasionnels au préscolaire-primaire, autre et non classé au préscolaire-primaire.

À l'enseignement en formation générale des jeunes, les fonctions occupées au secondaire sont en adaptation scolaire, langue seconde, éducation physique, musique, arts plastiques, langue d'enseignement, mathématiques et sciences, religion, morale, FPS, économie familiale, initiation à la technologie, sciences humaines, informatique, autre formation générale, accueil, suppléants réguliers, suppléants occasionnels, non-classé.

À l'enseignement en formation professionnelle (jeunes et adultes), les enseignants occupent des fonctions en administration, commerce et secrétariat, agro-technique, foresterie, sciage et papier, travaux génie et mines, pêches, santé et services sociaux, bois et matériaux connexes, construction, électricité, électronique, mécanique du bâtiment, métallurgie, chimie appliquée et environnement, dessin technique, équipement motorisé, transport, fabrication mécanique, mécanique d'entretien industriel, alimentation, hôtellerie et restauration, soins esthétiques, coiffure, production textile et habillement, protection civile, arts appliqués, imprimerie, opération machinerie lourde, mécanique véhicules lourds, montage de lignes, conduite de camion lourd, autres spécialités de formation professionnelle.

Au niveau de l'enseignement en formation générale des adultes, ils enseignent en langue seconde, langue maternelle, mathématiques et sciences, religion, morale et FPS, sciences humaines, informatique, alphabétisation, insertion à la vie communautaire, autre formation générale, éducation populaire.

D'autre part, **le personnel non-enseignant qui est à la direction des commissions scolaires** occupe divers postes de directeur général, directeur général adjoint, conseiller cadre auprès du directeur, directeur général (CSDM, English Montreal), directeur général adjoint (CSDM, English Montreal), directeur du service de l'enseignement, directeur du service de l'enseignement primaire, directeur du service de l'enseignement secondaire, directeur du service aux étudiants, directeur des services financiers, directeur du service de l'équipement, directeur du service du personnel, secrétaire général, directeur de l'informatique, directeur (CSDM ou English Montreal), autre directeur, coordonnateur de l'enseignement général, coordonnateur de l'enseignement professionnel, coordonnateur de l'enseignement primaire, coordonnateur à l'adaptation scolaire, coordonnateur en mesure et évaluation, coordonnateur (moyens d'enseignement A ou B), coordonnateur du service du personnel, coordonnateur des services financiers, coordonnateur du service de l'équipement, coordonnateur de l'informatique, coordonnateur des services complémentaires, coordonnateur du service du transport, conseiller en gestion de personnel, coordonnateur au secrétariat général, vérificateur interne, coordonnateur en recherche et développement, coordonnateur (CSDM ou English Montreal), directeur des services à l'éducation des adultes, coordonnateur des services à l'éducation des adultes, directeur des services à l'enseignement professionnel, coordonnateur de la formation

professionnelle (jeune-adulte), directeur des services de formation professionnelle, coordonnateur des services de formation professionnelle.

Les membres du personnel non-enseignant qui sont à la direction des écoles sont : directeur de centre à l'éducation des adultes, directeur adjoint de centre à l'éducation des adultes, directeur d'école primaire, directeur d'école secondaire, directeur adjoint d'école primaire, directeur adjoint d'école secondaire, directeur adjoint d'école secondaire DA1 ou DA2, directeur de centre de formation professionnelle, directeur adjoint de centre de formation professionnelle.

Les professionnels non-enseignants⁵ peuvent être bibliothécaire, conseiller en mesure et évaluation, conseiller pédagogique, spécialiste en moyens et techniques d'enseignement, agent de réadaptation, psychoéducateur ou orthopédagogue, animateur de vie étudiante, animateur de pastorale, conseiller d'orientation ou conseiller en formation scolaire, conseiller en éducation chrétienne, travailleur social ou agent de service social, orthophoniste, audiologiste ou agent de correction du langage, psychologue ou conseiller en rééducation, conseiller en information scolaire et professionnelle, ergothérapeute, physiothérapeute ou agent en réhabilitation.

Finalement, **le personnel de soutien technique et paratechnique⁶** peut occuper divers emplois comme celui de secrétaire d'école, technicien en informatique, technicien en documentation, technicien en éducation spécialisée, technicien en travail social, technicien en travaux pratiques, technicien en administration, technicien en audiovisuel, technicien en loisirs, technicien en organisation scolaire, infirmier auxiliaire, appariteur, surveillant d'élèves, surveillant-sauveteur, technicien en écriture braille, technicien en formation professionnelle, éducatrice en service de garde, responsable d'un service de garde, préposé aux élèves handicapés.

Pour faire suite à la description complète du personnel des commissions scolaires que nous venons de faire, nous allons approfondir notre étude en nous intéressant à des caractéristiques précises telles que le sexe, l'âge, la langue maternelle et la langue de travail.

⁵ Cette catégorie de personnel regroupe du personnel affecté soit à des services administratifs, soit à des services éducatifs ou soit à des services complémentaires. Pour les besoins de l'étude, seules les personnes affectées aux services éducatifs et aux services complémentaires sont retenues.

⁶ Parmi les différents types d'emploi de cette catégorie de personnel, seul le personnel technique et paratechnique qui travaille avec les enseignants ou auprès des jeunes élèves est retenu.

Le sexe du personnel des commissions scolaires

Le tableau 3⁷ présente la répartition du personnel des commissions scolaires selon le sexe. Dans l'ensemble, les femmes sont plus nombreuses que les hommes. Elles représentent 68,2 % des membres du personnel des commissions scolaires contre 31,8 % pour les hommes.

L'âge

Le tableau 4 illustre la répartition du personnel des commissions scolaires selon l'âge⁸. Pour faciliter notre exploration, les données ont été regroupées par tranches d'âge. Ainsi, 29,3 % du personnel a entre 50 et 59 ans. Ensuite, les gens de 30 à 39 ans constituent 23,9 % du personnel alors que les gens de 40 à 49 ans constituent 23,8 %. Finalement, les gens de moins de 30 ans représentent 21,2 % du personnel et les gens de 60 ans et plus ne représentent que 1,7 % du personnel des commissions scolaires.

Le tableau suivant décrit la répartition du personnel des commissions scolaires selon l'âge et le sexe⁹. Dans l'ensemble, les femmes sont plus jeunes que les hommes. Chez les hommes, c'est le groupe de 50 à 59 ans qui est au premier rang avec une proportion de 39,7 %. Ensuite suivent les groupes de 40 à 49 ans et celui de 30 à 39 ans avec des proportions respectives de 24,1 % et 20,6 %. Chez les femmes, la tranche d'âge qui est la plus importante est celle de 30 à 39 ans dans une proportion de 25,5 %. Puis, suivent les tranches des moins de 30 ans et celle de 50 à 59 ans avec des proportions respectives de 24,9 % et 24,4 %.

Le tableau 6 montre la répartition du personnel des commissions scolaires selon l'âge et la langue de travail. De façon générale, le personnel qui travaille en français est un peu plus jeune que celui qui travaille en anglais. Parmi le personnel qui travaille en français, 28,8 % d'entre eux ont entre 50 et 59 ans, 24,4 % ont entre 30 et 39 ans. Enfin, 23,5 % d'entre eux ont entre 40 et 49 ans. Pour leur part, 33,7 % des gens qui travaillent en anglais ont entre 50 et 59 ans et 26,9 % ont entre 40 et 49 ans. Finalement, seulement 19,8 % d'entre eux ont entre 30 et 39 ans.

Le tableau 7 présente la répartition du personnel des commissions scolaires selon l'âge et la catégorie d'emploi. Chez les directeurs de commissions scolaires, 61,1 % d'entre eux sont âgés entre

⁷ Tous les tableaux étudiés sont présentés à la fin de la section.

⁸ L'âge d'une personne est calculé au 30 septembre de l'année d'échantillonnage.

⁹ Les corrélations entre l'âge et les variables sexe et langue de travail seront présentées avec l'analyse du tableau 9.

50 et 59 ans. La majorité des directeurs d'école appartient également à cette tranche d'âge avec une proportion de 52,1 %. Chez les enseignants, cette tranche d'âge représente une proportion de 27 %. Les professionnels non-enseignants et le personnel de soutien technique et paratechnique sont un peu plus jeunes. Le groupe d'âge le plus important pour ces derniers est celui des 40 à 49 ans dans des proportions respectives de 32 % et 29,8 %.

L'âge moyen des directeurs de commission scolaire est de 49,7 ans (tableau 8). L'âge moyen des directeurs d'école est à peu près similaire : il est de 48,1 ans. Comme nous venons de le voir, l'âge des trois autres catégories d'emploi est un peu moins élevé. En effet, l'âge moyen du personnel enseignant est de 40 ans alors que celui des professionnels non-enseignants est de 41,5 ans. Finalement, le personnel de soutien technique et paratechnique a une moyenne d'âge de 38,5 ans. Les tests statistiques dévoilent qu'il existe des différences significatives entre les moyennes d'âge de certaines catégories d'emploi. Cependant, la force d'association entre l'âge et la catégorie d'emploi est de 0,06. Ainsi, la corrélation entre l'âge et la catégorie d'emploi est faible.

Par ailleurs, il est à noter que l'âge moyen des femmes est moindre que celui des hommes pour chacune des catégories d'emploi. Une seule catégorie fait exception. Chez le personnel de soutien technique et paratechnique, l'âge moyen des femmes est de 38,8 ans alors que celui des hommes est de 35,8 ans.

Le tableau 9 dépeint plusieurs caractéristiques intéressantes. Il présente l'âge moyen du personnel des commissions scolaires selon le secteur d'enseignement, l'ordre, la langue de travail et le sexe. Notons que le secteur et l'ordre d'enseignement sont des variables qui s'appliquent au personnel enseignant et au personnel non-enseignant ayant déjà enseigné. Mentionnons également que ces deux variables sont fortement corrélées. Nous y reviendrons à la troisième section de ce document.

L'âge moyen du personnel travaillant dans le secteur pour les adultes, c'est-à-dire le personnel qui travaille à l'enseignement en formation générale des adultes, est le plus élevé et est de 44,5 ans. L'âge moyen du personnel travaillant dans un secteur pour les jeunes est le moins élevé avec 39,8 ans. De façon plus précise, l'âge moyen du personnel travaillant à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire est de 39,6 ans; l'âge moyen du personnel travaillant à l'enseignement en formation générale des jeunes est de 40,1 ans. Le personnel travaillant pour les deux secteurs, c'est-à-dire le personnel travaillant à l'enseignement professionnel (jeunes et adultes), est de 43 ans. Les tests

statistiques dévoilent qu'il existe des différences significatives entre les moyennes d'âge de certains ordres d'enseignement. Cependant, la force d'association entre l'âge et l'ordre d'enseignement est de 0,01. Ainsi, la corrélation entre l'âge et l'ordre d'enseignement est négligeable.

Le tableau 6 avait dévoilé que le personnel des commissions scolaires qui travaille en français était généralement plus jeune que le personnel travaillant en anglais. De la même façon, le tableau 9 nous montre que l'âge moyen du personnel travaillant en français est de 40 ans alors que celui du personnel travaillant en anglais est de 42,9 ans. Cette différence d'âge est présente à tous les ordres d'enseignement. L'écart est moins élevé à l'enseignement en formation générale des adultes où il est d'environ 1 an. Par contre, l'écart est le plus élevé en éducation préscolaire et en enseignement primaire de même qu'à l'enseignement en formation générale des jeunes où il est de 3 ans. Les tests statistiques dévoilent que la différence entre les moyennes d'âge du personnel dont la langue de travail est le français et de celui dont la langue de travail est l'anglais est significative. La force d'association entre l'âge et la langue de travail est de 0,2. Ainsi, la corrélation entre l'âge et la langue de travail est relativement faible.

Le tableau 5 avait révélé que, de façon générale, les femmes sont un peu plus jeunes que les hommes. Le tableau 9 vient nuancer cette information. En effet, il nous permet de trouver que l'âge moyen des hommes est d'environ 42,7 ans alors qu'il est de 39,3 ans chez les femmes. La différence la plus importante est à l'enseignement en formation générale des jeunes où l'âge moyen des hommes de 43 ans et celui des femmes de 37,8 ans. Cependant, selon l'ordre d'enseignement, les femmes ne sont pas toujours les plus jeunes. À l'enseignement en formation générale des adultes, l'âge moyen des femmes est de 44,5 ans alors que celui des hommes est de 44,2 ans. Les tests statistiques dévoilent que la différence entre la moyenne d'âge des hommes et des femmes est significative et que la force d'association entre l'âge et le sexe est appréciable (0,4).

Le tableau 10 nous présente l'âge moyen du personnel des commissions scolaires selon le statut d'emploi, la langue de travail et le sexe. L'âge moyen du personnel régulier à temps complet est de 44,4 ans. L'âge moyen du personnel régulier à temps partiel est de 34,4 ans alors que celui du personnel d'appoint est de 35,4 ans. Les tests statistiques dévoilent qu'il existe des différences significatives entre les moyennes d'âge de certains statuts d'emploi. Cependant, la force d'association entre l'âge et le statut d'emploi est de 0,2. Ainsi, la corrélation entre l'âge et la catégorie d'emploi est relativement faible.

De plus, le tableau 10 nous montre qu'encore une fois, la différence d'âge varie selon la langue de travail (le personnel travaillant en français étant plus jeune généralement que celui travaillant en anglais). Nous avons également trouvé que l'âge des femmes est généralement moindre que celui des hommes. Cette observation s'applique aux différents statuts d'emploi. L'âge moyen des femmes est légèrement inférieur à celui des hommes pour chacun des statuts d'emploi. La différence est toutefois plus importante chez le personnel régulier à temps complet où l'âge moyen des hommes est de 47,4 ans et celui des femmes de 42,9 ans.

Le tableau 11 présente l'âge moyen du personnel des commissions scolaires selon la permanence, la langue de travail et le sexe. L'âge moyen du personnel ayant obtenu leur permanence est de 46 ans. L'âge moyen du personnel en première année du processus est de 36,6 ans; celui du personnel en deuxième année du processus est de 35,7 ans. Encore une fois, nous pouvons confirmer que l'âge moyen des femmes est généralement moindre que celui des hommes et ce, à toutes les étapes de l'obtention de la permanence. Il en est de même pour l'âge moyen du personnel travaillant en français par rapport à celui dont la langue de travail est l'anglais. Les tests statistiques dévoilent qu'il existe des différences significatives entre les moyennes d'âge de certains niveaux de permanence. Cependant, la force d'association entre l'âge et la permanence est de 0,1. Ainsi, la corrélation entre l'âge et la permanence est relativement faible.

La langue maternelle

Le tableau 12 montre que la majorité du personnel des commissions scolaires est de langue maternelle française (dans une proportion de 91,6 %). Seulement 7,1 % du personnel est de langue maternelle anglaise et 1,3 % a pour langue maternelle une autre langue.

Le tableau 13 illustre la répartition du personnel des commissions scolaires selon la langue maternelle et le sexe. Les proportions d'hommes et de femmes dont la langue maternelle est le français, l'anglais ou une autre langue sont très similaires. Les tests statistiques confirment qu'il existe une corrélation entre la langue maternelle et le sexe. Cependant, la force d'association entre la langue maternelle et le sexe est de 0,02. Ainsi, la corrélation est négligeable.

La langue de travail

Le tableau 14 montre que la majorité du personnel des commissions scolaires travaille en français (89,9 %) et que seulement 10,1 % du personnel travaille en anglais. Ces proportions sont très semblables à la répartition du personnel selon la langue maternelle.

Le tableau 15 vient confirmer la corrélation existant entre la langue maternelle et la langue de travail du personnel des commissions scolaires. Presque la totalité du personnel dont la langue maternelle est le français travaille en français et ce, dans une proportion de 96,9 %. De même, la très grande majorité du personnel dont la langue maternelle est l'anglais travaille en anglais (91,3 %). Pour ce qui est du personnel dont la langue maternelle est autre que le français ou l'anglais, leur langue de travail est l'anglais dans 55,2 % des cas et le français pour les autres (44,8 %). Les tests statistiques confirment qu'il existe une corrélation entre la langue maternelle et la langue de travail. La force d'association entre la langue maternelle et la langue de travail est de 0,8. La corrélation entre les deux est donc très forte.

Le tableau 16 présente la répartition du personnel des commissions scolaires selon la langue de travail et le sexe. Les proportions d'hommes et de femmes dont la langue de travail est l'anglais ou le français sont très similaires. Les tests statistiques confirment qu'il existe une corrélation entre la langue de travail et le sexe, mais que la force d'association entre ces deux variables est négligeable (0,03).

Les tableaux correspondants

Le sexe

Tableau 3 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon le sexe

Sexe	Fréquence	Pourcentage
Hommes	6 051	31,8 %
Femmes	12 949	68,2 %
Total	19 000	100,0 %

L'âge

Tableau 4 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon l'âge

Âge	Fréquence	Pourcentage
Moins de 30 ans	4 034	21,2 %
Entre 30 et 39 ans	4 544	23,9 %
Entre 40 et 49 ans	4 531	23,8 %
Entre 50 et 59 ans	5 571	29,3 %
60 ans et plus	320	1,7 %
Total	19 000	100,0 %

Tableau 5 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon l'âge et le sexe¹⁰

Âge		Sexe		Total
		Hommes	Femmes	
Moins de 30 ans	N	808	3 226	4 034
	%	13,4 %	24,9 %	21,2 %
Entre 30 et 39 ans	N	1 248	3 296	4 544
	%	20,6 %	25,5 %	23,9 %
Entre 40 et 49 ans	N	1 459	3 072	4 531
	%	24,1 %	23,7 %	23,8 %
Entre 50 et 59 ans	N	2 405	3 166	5 571
	%	39,7 %	24,4 %	29,3 %
60 ans et plus	N	131	189	320
	%	2,2 %	1,5 %	1,7 %
Total	N	6 051	12 949	19 000
	%	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Tableau 6 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon l'âge et la langue de travail

Âge		Langue travail		Total
		Français	Anglais	
Moins de 30 ans	N	3 730	304	4 034
	%	21,8 %	15,9 %	21,2 %
Entre 30 et 39 ans	N	4 165	379	4 544
	%	24,4 %	19,8 %	23,9 %
Entre 40 et 49 ans	N	4 016	515	4 531
	%	23,5 %	26,9 %	23,8 %
Entre 50 et 59 ans	N	4 926	645	5 571
	%	28,8 %	33,7 %	29,3 %
60 ans et plus	N	248	72	320
	%	1,5 %	3,8 %	1,7 %
Total	N	17 085	1 915	19 000
	%	100,0 %	100,0 %	100,0 %

¹⁰ Les corrélations entre l'âge et les variables sexe, langue de travail et ordre d'enseignement sont étudiées au tableau 9.

Tableau 7 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon l'âge et la catégorie d'emploi¹¹

Âge		Catégorie d'emploi					Total
		Directeurs de commission scolaire	Directeurs d'école	Professionnels non-enseignants	Enseignants	Personnel de soutien technique et paratechnique	
Moins de 30 ans	N	10	12	168	3 589	255	4 034
	%	1,2%	1,0%	16,8 %	23,9 %	25,5 %	21,2 %
Entre 30 et 39 ans	N	68	161	245	3 799	271	4 544
	%	8,3%	13,7%	24,5 %	25,3 %	27,1 %	23,9 %
Entre 40 et 49 ans	N	228	380	320	3 305	298	4 531
	%	27,7%	32,3%	32,0 %	22,0 %	29,8 %	23,8 %
Entre 50 et 59 ans	N	502	614	251	4 052	152	5 571
	%	61,1%	52,1%	25,1 %	27,0 %	15,2 %	29,3 %
60 ans et plus	N	14	11	16	255	24	320
	%	1,7%	0,9%	1,6 %	1,7 %	2,4 %	1,7 %
Total	N	822	1 178	1 000	15 000	1 000	19 000
	%	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

¹¹ La corrélation entre l'âge et la catégorie d'emploi est étudiée au tableau suivant.

Tableau 8 : Âge moyen du personnel des commissions scolaires selon la catégorie d'emploi et le sexe

<i>Catégorie d'emploi</i>	<i>Sexe</i>	<i>N</i>	<i>Moyenne</i>	<i>Écart-type</i>
Directeurs de commission scolaire	Hommes	595	50,71	6,076
	Femmes	227	46,95	7,594
	Total	822	49,67	6,739
Directeurs d'école	Hommes	665	49,07	7,086
	Femmes	513	46,95	7,075
	Total	1178	48,14	7,156
Professionnels non-enseignants	Hommes	319	46,19	8,775
	Femmes	681	39,35	10,150
	Total	1 000	41,54	10,238
Enseignants	Hommes	4 356	42,42	10,942
	Femmes	10 644	39,06	11,376
	Total	15 000	40,04	11,354
Personnel de soutien technique et paratechnique	Hommes	116	35,76	12,458
	Femmes	884	38,82	10,889
	Total	1 000	38,46	11,119
Total	Hommes	6 051	44,04	10,627
	Femmes	12 949	39,51	11,234
	Total	19 000	40,95	11,244

Corrélation : Il existe des différences significatives entre les moyennes d'âge de certaines catégories d'emploi. La force d'association entre l'âge et la catégorie d'emploi est de 0,06.

Tableau 9 : Âge moyen du personnel des commissions scolaires selon le secteur, l'ordre, la langue de travail et le sexe

Secteur¹²	Ordre d'enseignement	Langue travail	Sexe	N	Moyenne	Écart-type
jeune	Éducation préscolaire et enseignement primaire	Français	Hommes	1 087	41,05	10,779
			Femmes	6 271	38,99	11,384
			Total	7 358	39,29	11,320
		Anglais	Hommes	120	43,12	11,664
			Femmes	694	42,18	10,978
			Total	814	42,32	11,079
		Total	Hommes	1 207	41,26	10,882
			Femmes	6 965	39,31	11,384
			Total	8 172	39,60	11,332
	Enseignement en formation générale des jeunes	Français	Hommes	2 247	42,71	11,121
			Femmes	2 777	37,33	11,115
			Total	5 024	39,74	11,433
		Anglais	Hommes	256	45,49	10,845
			Femmes	380	40,94	12,222
			Total	636	42,77	11,889
		Total	Hommes	2 503	43,00	11,122
			Femmes	3 157	37,77	11,313
			Total	5 660	40,08	11,524
	Total secteur « jeune »	<i>Français</i>	<i>Hommes</i>	3 334	42,17	11,036
			<i>Femmes</i>	9 048	38,48	11,327
Total			12 382	39,47	11,368	
<i>Anglais</i>		<i>Hommes</i>	376	44,73	11,152	
		<i>Femmes</i>	1 074	41,74	11,443	
		Total	1 450	42,52	11,440	
Total		Hommes	3 710	42,43	11,073	
		Femmes	10 122	38,83	11,384	
		Total	13 832	39,79	11,413	

¹² Le secteur d'enseignement regroupe les enseignants et le personnel non-enseignant ayant déjà enseigné. Il en est de même pour l'ordre d'enseignement.

Suite du tableau 9

Secteur	Ordre d'enseignement	Langue travail	Sexe	N	Moyenne	Écart-type
Adulte	Enseignement en formation générale des adultes	Français	Hommes	173	44,07	9,424
			Femmes	468	44,38	9,428
			Total	641	44,29	9,421
		Anglais	Hommes	24	45,38	9,770
			Femmes	67	45,66	11,262
			Total	91	45,58	10,836
		Total	Hommes	197	44,23	9,451
			Femmes	535	44,54	9,675
			Total	732	44,45	9,609
		les deux secteurs	Enseignement en formation professionnelle « jeune » et « adulte »	Français	Hommes	837
Femmes	492				42,09	9,114
Total	1 329				42,83	9,447
Anglais	Hommes			41	44,46	10,845
	Femmes			52	46,15	9,413
	Total			93	45,41	10,048
Total	Hommes			878	43,32	9,673
	Femmes			544	42,48	9,212
	Total			1 422	43,00	9,505
Tous les secteurs	Total des quatre ordres d'enseignement			Français	Hommes	4 344
		Femmes	10 008		38,93	11,238
		Total	14 352		40,00	11,203
		Anglais	Hommes	441	44,74	11,032
			Femmes	1 193	42,16	11,412
			Total	1 634	42,85	11,365
		Total	Hommes	4 785	42,67	10,775
			Femmes	11 201	39,28	11,300
			Total	15 986	40,29	11,252

Corrélation :

Nota : Il existe une très forte corrélation entre le secteur et l'ordre d'enseignement. Cette corrélation est étudiée à la suite du tableau 42.

- 1) La différence entre les moyennes d'âge des hommes et des femmes est significative. La force d'association entre l'âge et le sexe est de 0,4.
- 2) La différence entre les moyennes d'âge du personnel dont la langue de travail est le français et ceux dont la langue de travail est l'anglais est significative. La force d'association entre l'âge et la langue de travail est de 0,2.
- 3) Il existe des différences significatives entre les moyennes d'âge de certains ordres d'enseignement. La force d'association entre l'âge et l'ordre d'enseignement est de 0,01.

Tableau 10 : Âge moyen du personnel des commissions scolaires selon le statut d'emploi, la langue de travail et le sexe

<i>Statut d'emploi</i>	<i>Langue travail</i>	<i>Sexe</i>	<i>N</i>	<i>Moyenne</i>	<i>Écart-type</i>
régulier temps complet	Français	Hommes	3 840	47,32	8,392
		Femmes	7 034	42,60	9,581
		Total	10 874	44,27	9,451
	Anglais	Hommes	381	47,94	8,550
		Femmes	792	45,06	9,599
		Total	1 173	46,00	9,365
	Total	Hommes	4 221	47,38	8,407
		Femmes	7 826	42,85	9,611
		Total	12 047	44,44	9,456
régulier temps partiel	Français	Hommes	773	35,09	9,673
		Femmes	2 206	33,64	10,278
		Total	2 979	34,02	10,143
	Anglais	Hommes	63	37,24	12,691
		Femmes	209	38,38	11,315
		Total	272	38,12	11,634
	Total	Hommes	836	35,25	9,939
		Femmes	2 415	34,05	10,455
		Total	3 251	34,36	10,336
personnel d'appoint	Français	Hommes	897	36,73	11,785
		Femmes	2 335	33,99	12,356
		Total	3 232	34,75	12,260
	Anglais	Hommes	97	41,86	13,718
		Femmes	373	39,28	12,764
		Total	470	39,81	12,994
	Total	Hommes	994	37,23	12,076
		Femmes	2 708	34,72	12,544
		Total	3 702	35,39	12,468
Total	Français	Hommes	5 510	43,88	10,592
		Femmes	11 575	39,16	11,185
		Total	17 085	40,68	11,217
	Anglais	Hommes	541	45,60	10,860
		Femmes	1 374	42,48	11,217
		Total	1 915	43,36	11,203
	Total	Hommes	6 051	44,04	10,627
		Femmes	12 949	39,51	11,234
		Total	19 000	40,95	11,244

Corrélation :

Il existe des différences significatives entre les moyennes d'âge de certains statuts. La force d'association entre l'âge et le statut est de 0,2.

Tableau 11 : Âge moyen du personnel des commissions scolaires selon la permanence, la langue de travail et le sexe

<i>Permanence</i>	<i>Langue travail</i>	<i>Sexe</i>	<i>N</i>	<i>Moyenne</i>	<i>Écart-type</i>
La personne est permanente	Français	Hommes	3 296	48,52	7,566
		Femmes	5 618	44,22	8,919
		Total	8 914	45,81	8,696
	Anglais	Hommes	317	49,50	7,603
		Femmes	647	46,92	8,448
		Total	964	47,77	8,265
	Total	Hommes	3 613	48,60	7,574
		Femmes	6 265	44,49	8,909
		Total	9 878	46,00	8,674
Première année du processus	Français	Hommes	313	38,35	8,262
		Femmes	879	35,86	9,138
		Total	1 192	36,52	8,980
	Anglais	Hommes	32	39,91	9,170
		Femmes	67	37,12	10,367
		Total	99	38,02	10,035
	Total	Hommes	345	38,49	8,349
		Femmes	946	35,95	9,230
		Total	1 291	36,63	9,070
Deuxième année du processus	Français	Hommes	110	37,40	8,511
		Femmes	364	34,88	8,792
		Total	474	35,47	8,784
	Anglais	Hommes	19	40,00	7,909
		Femmes	40	36,92	8,263
		Total	59	37,92	8,211
	Total	Hommes	129	37,78	8,446
		Femmes	404	35,09	8,753
		Total	533	35,74	8,748
Total	Français	Hommes	3 719	47,33	8,340
		Femmes	6 861	42,65	9,541
		Total	10 580	44,30	9,406
	Anglais	Hommes	368	48,17	8,418
		Femmes	754	45,52	9,277
		Total	1 122	46,39	9,087
	Total	Hommes	4 087	47,41	8,349
		Femmes	7 615	42,93	9,553
		Total	11 702	44,50	9,395

Corrélation :

Il existe des différences significatives entre les moyennes d'âge de certains niveaux de permanence. La force d'association entre l'âge et la permanence est de 0,1.

La langue maternelle

Tableau 12 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon la langue maternelle

<i>Langue maternelle</i>	<i>Fréquence</i>	<i>Pourcentage</i>
français	17 402	91,59 %
anglais	1 346	7,08 %
autres	252	1,33 %
italien	95	0,50 %
arabe	35	0,18 %
grec	27	0,14 %
créole	13	0,07 %
espagnol	12	0,06 %
polonais	8	0,04 %
roumain	8	0,04 %
portugais	6	0,03 %
allemand	4	0,02 %
vietnamien	4	0,02 %
ukrainien	4	0,02 %
chinois, cantonais, hakka, shan, wu, yu ou zhuang	3	0,02 %
hongrois ou magyar	3	0,02 %
berbère	3	0,02 %
hébreu	2	0,01 %
danois	2	0,01 %
lithuanien ou lituanien	2	0,01 %
autres	2	0,01 %
inuktitut, inuttitut, eskimo ou esquimau	1	0,01 %
turc	1	0,01 %
tamoul ou tamil	1	0,01 %
montagnais	1	0,01 %
suédois	1	0,01 %
bulgare	1	0,01 %
russe	1	0,01 %
serbe	1	0,01 %
écossais	1	0,01 %
flamand	1	0,01 %
lette, letton ou lettonien	1	0,01 %
néerlandais ou hollandais	1	0,01 %
tamazirt, tamahaq ou tamasaq	1	0,01 %
ourdou ou urdu	1	0,01 %
tsigane ou romani	1	0,01 %
malgache	1	0,01 %
bambara	1	0,01 %
kinyarwanda	1	0,01 %
naskapi	1	0,01 %
Total (39 langues)	19 000	100,0 %

Tableau 13 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon la langue maternelle et le sexe

<i>Langue maternelle</i>		<i>Sexe</i>		<i>Total</i>
		<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	
Français	N	5 577	11 825	17 402
	%	92,2 %	91,3 %	91,6 %
Anglais	N	382	964	1 346
	%	6,3 %	7,4 %	7,1 %
Autre	N	92	160	252
	%	1,5 %	1,2 %	1,3 %
Total	N	6 051	12 949	19 000
	%	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Corrélation : La force d'association entre la langue maternelle et le sexe est de 0,02.

La langue de travail

Tableau 14 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon la langue de travail

<i>Langue de travail</i>	<i>Fréquence</i>	<i>Pourcentage</i>
Français	17 085	89,9 %
Anglais	1 915	10,1 %
Total	19 000	100,0 %

Tableau 15 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon la langue de travail et la langue maternelle

<i>Langue de travail</i>		<i>Langue maternelle</i>			<i>Total</i>
		<i>Français</i>	<i>Anglais</i>	<i>Autre</i>	
Français	N	16 855	117	113	17 085
	%	96,9 %	8,7 %	44,8 %	89,9 %
Anglais	N	547	1 229	139	1 915
	%	3,1 %	91,3 %	55,2 %	10,1 %
Total	N	17 402	1 346	252	19 000
	%	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Corrélation : La force d'association entre la langue de travail et la langue maternelle est de 0,8.

Tableau 16 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon la langue de travail et le sexe

<i>Langue de travail</i>		<i>Sexe</i>		<i>Total</i>
		<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	
Français	N	5 510	11 575	17 085
	%	91,1 %	89,4 %	89,9 %
Anglais	N	541	1 374	1 915
	%	8,9 %	10,6 %	10,1 %
Total	N	6 051	12 949	19 000
	%	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Corrélation : La force d'association entre la langue de travail et le sexe est de 0,03.

2. La formation

La présente section traite de la formation de base du personnel. Nous allons donc tracer un aperçu des études complétées par le personnel des commissions scolaires au Québec. La formation sera traitée selon trois aspects : le nombre d'années de scolarité, la formation initiale suivie et l'année d'obtention du permis d'enseignement.

La scolarité

La scolarité reconnue au personnel des commissions scolaires s'applique aux enseignants réguliers à temps complet, aux enseignants réguliers à temps partiel et au personnel non-enseignant ayant déjà enseigné. De plus, il est à noter que depuis l'année scolaire 2000-2001, le domaine des valeurs possibles de cette variable s'étend de 16 à 20 ans alors qu'auparavant, il s'étendait de 14 à 20 ans.

Le tableau 17 présente la répartition du personnel des commissions scolaires selon le nombre d'années de scolarité. Ainsi, 21,4 % des enseignants (régulier à temps complet ou régulier à temps partiel) et des non-enseignants ayant déjà enseigné ont accumulé 16 années de scolarité. Une plus faible proportion d'entre eux, soit 18,8 %, a accumulé 17 années de scolarité. Finalement, 21,3 % d'entre eux ont accumulé 18 années de scolarité ou plus.

Le tableau suivant montre que le niveau de scolarité des femmes semble légèrement inférieur à celui des hommes. En effet, 45 % des femmes ont 16 ans ou moins de scolarité par rapport à 33,8 % chez les hommes. La proportion des enseignants qui ont 17 ans de scolarité est de 28,8 % chez les femmes et de 24,0 % chez les hommes. Finalement, les enseignants qui ont 18 ans et plus de scolarité sont proportionnellement plus souvent des hommes (42,2 %) que des femmes (26,2 %). Les tests statistiques confirment qu'il existe une corrélation entre la scolarité et le sexe. La force d'association entre ces deux variables est de 0,2.

Le tableau 19 illustre que la scolarité du personnel travaillant en français et ceux travaillant en anglais est proportionnellement la même. Dans les deux cas, environ 30 % du personnel ont 16 années de scolarité et environ 27 % d'entre eux ont 17 années de scolarité. Les tests statistiques démontrent qu'il existe une corrélation entre la scolarité et la langue de travail, mais que la force d'association est négligeable (0,04).

Le tableau qui suit décrit la répartition du personnel selon l'ordre d'enseignement. Ainsi, nous pouvons constater que 34,8 % du personnel travaillant en éducation préscolaire et en enseignement primaire ont accumulé 16 années de scolarité alors que 27,8 % d'entre eux ont 17 années de scolarité. De façon similaire, les membres du personnel qui travaillent en enseignement en formation générale des jeunes ont le plus souvent 16 années de scolarité (28,9 %) et 17 années de scolarité (28,1 %). Le nombre d'années de scolarité augmente pour ceux travaillant en formation générale des adultes. En effet, 32 % d'entre eux ont 17 années de scolarité et 21,4 % ont 16 années de scolarité. Enfin, le nombre d'années de scolarité est plus faible pour le personnel qui travaille en formation professionnelle (jeunes et adultes). Ainsi, 36,0 % d'entre eux ont 14 années de scolarité ou moins. La proportion du personnel en formation professionnelle ayant 16 et 17 années de scolarité est respectivement de 17,8 % et 15,4 %. Les tests statistiques montrent qu'il existe une corrélation entre la scolarité et l'ordre d'enseignement et que la force d'association entre ces deux variables est de 0,2.

Le tableau 21 montre la scolarité du personnel en fonction de l'âge. Chez les moins de 30 ans, un peu plus de la moitié du personnel a accumulé 16 années de scolarité avec une proportion de 54,2 %. Pour le personnel âgé entre 30 et 39 ans, 45,4 % ont accumulé 16 années de scolarité et 28,9 % ont atteint les 17 années de scolarité. Le nombre d'années de scolarité augmente encore un peu chez les 40 à 49 ans. Effectivement, 30,2 % d'entre eux ont accumulé 17 années de scolarité, 24,0 % ont atteint 18 années de scolarité et 22,8 % ont 19 années de scolarité ou plus. Pour le personnel âgé entre 50 et 59 ans, la proportion la plus forte est à 23,5 % des membres ayant accumulé 19 années de scolarité ou plus. Le reste des membres de cette tranche d'âge sont répartis à peu près également sur les autres niveaux de scolarité. Enfin, chez les membres du personnel de 60 ans et plus, 30,2 % ont 14 années de scolarité ou moins et 25,9 % ont 19 années de scolarité ou plus. Les tests statistiques dévoilent qu'il existe des différences significatives entre les moyennes d'âge de certains niveaux de scolarité. La force d'association entre l'âge et la scolarité est de 0,3.

Le tableau 22 présente la scolarité moyenne du personnel des commissions scolaires selon l'ordre d'enseignement, la langue de travail et le sexe. De façon générale, la scolarité moyenne du personnel est de 16,9 ans. Or, l'étude du tableau 18 avait dévoilé que la scolarité chez les hommes était légèrement plus élevée que chez les femmes, et que la force d'association entre la scolarité et le sexe était de 0,2. Le tableau 22 montre que la différence est minime. De façon générale, les hommes ont une scolarité moyenne de 17,1 ans et les femmes de 16,8 ans. Cette différence est présente pour tous

les ordres d'enseignement. Seul l'enseignement en formation professionnelle fait exception. En effet, la scolarité moyenne des hommes est alors de 15,7 ans alors que celle des femmes est de 16,2 ans.

Par ailleurs, l'analyse du tableau 19 nous avait montré que la scolarité était similaire peu importe la langue de travail. Le tableau 22 illustre en effet que la scolarité moyenne du personnel travaillant en français et celle du personnel travaillant en anglais est similaire et d'environ 16,9 ans.

Enfin, le tableau 22 décrit la scolarité moyenne en fonction de l'ordre d'enseignement. Le nombre d'années de scolarité moyen est le plus élevé en enseignement en formation générale des jeunes avec environ 17 ans. Celui trouvé en enseignement en formation générale des adultes est similaire. Enfin, la moyenne est de 16,8 ans en éducation préscolaire et en enseignement primaire alors que la moyenne la plus basse est celle trouvée en enseignement en formation professionnelle (jeunes et adultes) avec environ 15,9 ans. Ces résultats coïncident avec ceux que l'analyse du tableau 20 avait dévoilés.

Le tableau 23 présente la scolarité moyenne du personnel des commissions scolaires selon le statut d'emploi, la langue de travail et le sexe. Ainsi, ce tableau montre que la scolarité est généralement plus élevée pour le personnel d'appoint (17,1 ans) comparativement à celui du personnel dont le statut d'emploi est régulier à temps complet (environ 17 ans) et à celui du personnel régulier à temps partiel (16,5 ans). La force d'association entre la scolarité et le statut d'emploi est de 0,1 ce qui confirme que la différence est perceptible entre les différents statuts.

Finalement, le tableau 24 décrit la scolarité moyenne du personnel selon le niveau de permanence. Notons que la permanence est significative pour les enseignants et les non-enseignants qui ont un statut régulier à temps plein. Ainsi, la scolarité moyenne du personnel en première année du processus de permanence est de 16,6 ans. En deuxième année du processus, cette moyenne augmente légèrement à 16,7 ans. La scolarité moyenne du personnel ayant obtenu leur permanence est de 17,1 ans. La force d'association entre la scolarité et la permanence est de 0,1.

La formation initiale

La formation initiale est la variable qui donne la discipline de formation initiale des membres du personnel dont la fonction est à caractère pédagogique. C'est le cas principalement des enseignants et des directions d'école. La formation initiale est associée à l'autorisation d'enseigner détenue par la

personne. Une absence de valeur pour cette variable ne signifie pas que la personne ne détient pas de formation initiale, cela signifie que cette formation initiale n'a pas été recensée. En effet, le fichier de la qualification des enseignants d'où cette variable est issue n'est exhaustif que depuis l'année 1980; pour les années antérieures, bien qu'on connaisse plusieurs qualifications, on ne peut affirmer que le fichier source soit exhaustif.

Le tableau 25 montre que la formation complétée par la plus grande proportion du personnel des commissions scolaires est la formation en enseignement primaire avec 32,8 % d'entre eux; 42,2 % des femmes ont suivi cette formation alors que seulement 10,8 % des hommes l'ont fait. La deuxième formation en importance est celle en adaptation scolaire qui a été complétée par 18,6 % du personnel (11,5 % des hommes et 21,6 % des femmes). Ensuite, la formation en éducation physique recueille 7,3 % du personnel et les hommes y sont majoritaires. Finalement, la formation en français langue maternelle est au quatrième rang avec 5,9 % du personnel et les deux sexes y sont représentés de façon à peu près égale.

Parmi les formations initiales identifiées ci-dessus, quelques distinctions sont observées entre les milieux de travail francophones et anglophones (tableau 26). Les gens qui travaillent dans le milieu anglophone sont plus nombreux (38,5 %) que ceux du milieu francophone (32,2 %) à détenir une formation initiale au primaire. À l'inverse, une plus grande proportion de personnel du milieu français (19,2 %) a complété la formation en adaptation scolaire comparativement à ceux du milieu anglophone (12,4 %). Une proportion à peu près similaire de gens des deux milieux détient une formation initiale en éducation physique. Finalement, les gens qui travaillent dans le milieu francophone sont proportionnellement plus nombreux à détenir une formation initiale en français, langue maternelle que ceux du milieu anglophone.

Le permis d'enseignement

L'année d'obtention du permis d'enseignement correspond à l'année d'émission de la première autorisation légale d'enseigner décernée à une personne peu importe sa catégorie d'emploi. Si une personne obtient une autorisation provisoire avant son permis d'enseignement, l'année de l'autorisation légale d'enseigner sera celle de son autorisation provisoire.

Parmi les employés des commissions scolaires travaillant en 2000, 29 % d'entre eux ont obtenu leur permis d'enseignement entre 1990 et 1999 (tableau 27). Ensuite, la proportion la plus élevée a eu

lieu entre 1975 et 1979 où 11,2 % des employés ont obtenu leur première autorisation légale d'enseigner.

Le tableau 28 montre que 36,2 % des hommes ont obtenu leur permis d'enseignement entre 1990 et 1999. Entre 1975 et 1979, la proportion d'hommes ayant obtenu leur permis d'enseignement est de 20,8 %. Chez les femmes, c'est 40,3 % des femmes qui ont obtenu leur première autorisation légale d'enseigner entre 1990 et 1999. Entre 1975 et 1979, la proportion de femmes obtenant leur première autorisation légale d'enseigner était seulement de 12,7 %. Une proportion identique de femmes a obtenu une autorisation provisoire entre 2000 et 2004.

Le tableau suivant dévoile que 39,8 % du personnel des commissions scolaires travaillant en milieu francophone ont obtenu leur permis d'enseignement entre 1990 et 1999. Entre 1975 et 1979, 14,2 % du personnel dont la langue de travail est le français obtenait leur première autorisation légale d'enseigner. Du côté anglophone, cette dernière proportion est beaucoup plus importante. En effet, c'est 24,3 % du personnel des commissions scolaires qui travaille en milieu anglophone qui ont obtenu leur permis d'enseignement entre 1975 et 1979. Entre 1990 et 1999, la proportion est de 32,4 %.

Le tableau 30 présente l'année d'obtention de la première autorisation légale d'enseigner selon l'ordre d'enseignement. En éducation préscolaire et en enseignement primaire, 36,4 % du personnel a obtenu son permis d'enseignement entre 1990 et 1999. La proportion suivante la plus grande est de 15,5 % entre 1975 et 1979. En enseignement en formation générale des jeunes, 41,5 % du personnel a obtenu sa première autorisation légale d'enseigner entre 1990 et 1999, et 13,7 % entre 1975 et 1979. En enseignement en formation professionnelle (jeunes et adultes), 55,4 % du personnel a obtenu son permis d'enseignement entre 1990 et 1999, et 10,2 % entre 1975 et 1979. En enseignement en formation générale des adultes, 50 % ont obtenu leur permis d'enseignement entre 1990 et 1999. Plus précisément, 37,3 % ont obtenu leur permis entre 1990 et 1994. Ensuite, contrairement aux autres ordres d'enseignement, c'est entre 1985 et 1989 que la proportion suivante la plus grande se situe avec 11,8 %.

Le tableau 31 illustre le nombre moyen d'années écoulées depuis l'obtention du permis d'enseignement selon les différentes catégories d'emploi. Les directeurs de commissions scolaires sont généralement les plus anciens et ont obtenu, en moyenne, leur permis depuis 27,8 ans. Les directeurs d'école suivent de près et ont obtenu, en moyenne, leur permis depuis 25,3 ans. La moyenne d'années

écoulées depuis la première autorisation légale d'enseigner obtenue par les professionnels non-enseignants est de 20,3 ans, de 18,4 ans pour les enseignants et de 10,2 ans pour le personnel de soutien technique et paratechnique. Les tests statistiques révèlent qu'il existe des différences significatives entre les nombres moyens d'années écoulées depuis l'obtention du permis d'enseignement de certaines catégories d'emploi. La force d'association entre l'année d'obtention du permis d'enseignement et la catégorie d'emploi est cependant de 0,03, ce qui plutôt négligeable.

Le tableau montre également que, pour les postes de directions, les femmes ont obtenu leur permis d'enseignement depuis un peu plus longtemps que les hommes. Cette différence est plus faible pour les directeurs d'école que pour les directeurs de commissions scolaires. En moyenne, les hommes qui occupent les postes de directeurs de commissions scolaires ont obtenu leur permis d'enseignement depuis 27,4 ans et les femmes depuis 28,4 ans. Les hommes qui occupent les postes de directeurs d'école ont obtenu leur permis d'enseignement depuis 25,1 ans en moyenne, et les femmes depuis 25,5 ans. Chez les professionnels non-enseignants, les enseignants et le personnel de soutien, ce sont les hommes qui ont obtenu leur première autorisation légale d'enseigner depuis plus longtemps que les femmes.

Enfin, le tableau indique que le personnel des commissions scolaires travaillant en milieu anglophone a, de façon générale, obtenu sa première autorisation légale d'enseigner depuis plus longtemps que le personnel en milieu francophone. Cependant, parmi les cinq catégories du personnel, les directeurs de commissions scolaires ainsi que le personnel de soutien technique et paratechnique en milieu francophone ont obtenu leur première autorisation légale d'enseigner depuis plus longtemps que le personnel du milieu anglophone.

Le tableau 32 présente le nombre moyen d'années écoulées depuis l'obtention du permis d'enseignement selon l'ordre d'enseignement, la langue de travail et le sexe. En moyenne, les membres du personnel de l'ordre de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire ont obtenu leur permis d'enseignement depuis 19,3 ans. Ensuite, les membres du personnel de l'ordre de l'enseignement en formation générale des adultes ont obtenu leur première autorisation légale d'enseigner depuis 19,1 ans. Les membres du personnel de l'ordre de l'enseignement en formation générale des jeunes ont obtenu leur permis depuis 18,5 ans en moyenne, alors que ceux de l'ordre de l'enseignement en formation professionnelle l'ont obtenu depuis en moyenne 14,3 ans. Les tests statistiques montrent qu'il existe des différences significatives entre les nombres moyens d'années

écoulées depuis l'obtention du permis d'enseignement de certains ordres d'enseignement. Toutefois, la force d'association entre l'année d'obtention du permis et l'ordre d'enseignement est de 0,01, ce qui est négligeable.

Le tableau 32 nous permet également de constater que le nombre moyen d'années écoulées depuis l'obtention de la première autorisation légale d'enseigner est légèrement différent selon la langue. De façon générale, les membres du personnel dont la langue de travail est l'anglais ont, en moyenne, reçu leur permis d'enseignement depuis plus longtemps que les membres du personnel dont la langue de travail est le français. Cependant, en enseignement en formation générale des adultes, la situation inverse se produit. En effet, les membres du personnel de cet ordre d'enseignement dont la langue de travail est le français ont obtenu, en moyenne, leur permis d'enseignement depuis 19,1 ans alors que ceux dont la langue de travail est l'anglais, l'ont obtenu depuis environ 19 ans. Les tests statistiques dévoilent que la différence entre le nombre moyen d'années écoulées depuis l'obtention du permis d'enseignement selon la langue de travail est significative. La force d'association entre l'année d'obtention du permis et la langue de travail est de 0,1, ce qui est relativement faible.

De plus, le tableau 32 indique que les hommes ont obtenu leur permis d'enseignement depuis moins longtemps que les femmes en formation générale des adultes et en formation professionnelle (jeunes et adultes). En effet, les hommes ont reçu leur autorisation légale depuis en moyenne 17,7 ans et environ 14 ans respectivement contre 19,6 ans et 14,9 ans pour les femmes. Toutefois, la situation s'inverse pour les deux autres ordres d'enseignement. Les tests statistiques rapportent que la différence entre le nombre moyen d'années écoulées depuis l'obtention du permis d'enseignement chez les hommes et chez les femmes est significative. Cependant, la force d'association entre ces deux variables est de 0,1, ce qui est relativement faible.

Le tableau 33 décrit le nombre moyen d'années écoulées depuis l'obtention du permis selon le statut d'emploi, la langue de travail et le sexe. Le personnel régulier à temps complet a, en moyenne, obtenu son permis d'enseignement depuis 22,9 ans. Pour sa part, le personnel régulier à temps partiel l'a obtenu depuis 11,9 ans en moyenne. Enfin, le personnel d'appoint l'a obtenu depuis environ 10 ans en moyenne. Chez le personnel régulier à temps complet et le personnel d'appoint, les hommes ont reçu, en moyenne, leur première autorisation légale d'enseigner depuis plus longtemps que les femmes. Pour le personnel régulier à temps partiel, la situation est inversée. Pour tous les statuts d'emploi, le personnel travaillant en milieu anglophone a reçu son permis d'enseigner depuis plus longtemps que le

personnel travaillant en français. Les tests statistiques indiquent qu'il existe des différences significatives entre les nombres moyens d'années écoulées depuis l'obtention du permis d'enseignement de certains statuts d'emploi. La force d'association entre l'année d'obtention du permis d'enseignement et le statut d'emploi est de 0,3, ce qui est appréciable.

Le tableau 34 montre que le personnel des commissions scolaires en première année du processus d'obtention de leur permanence a obtenu son permis d'enseignement depuis 14,8 ans en moyenne. Cette moyenne diminue légèrement pour la deuxième année du processus où la moyenne est de 14,5 ans. Le nombre moyen d'années écoulées depuis l'obtention de la première autorisation légale d'enseigner du personnel ayant obtenu leur permanence est de 24,7 ans. Lors des deux premières années du processus, la moyenne d'années écoulées depuis l'obtention du permis d'enseignement est légèrement supérieure pour les femmes par rapport aux hommes. Par contre, pour le personnel ayant obtenu leur permanence, la situation est inversée : la moyenne pour les hommes est légèrement supérieure à celle des femmes. Par ailleurs, lors des deux premières années du processus de permanence, la moyenne d'années écoulées depuis l'obtention du permis d'enseignement est plus élevée pour le personnel travaillant en milieu francophone que pour celui travaillant en milieu anglophone. Pour le personnel ayant obtenu leur permanence, la moyenne est plus élevée pour le personnel travaillant en milieu anglophone que pour celui en milieu francophone. Les tests statistiques dénotent qu'il existe des différences significatives entre les nombres moyens d'années écoulées depuis l'obtention du permis d'enseignement de certains niveaux de permanence. La force d'association entre l'année d'obtention du permis d'enseignement et la permanence est de 0,2, ce qui est perceptible.

Le tableau 35 présente la moyenne d'années écoulées depuis l'obtention du permis d'enseigner selon la scolarité. Cette moyenne, pour le personnel dont la scolarité est de 14 années ou moins, est de 23,0 ans; elle est de 29,7 ans pour le personnel dont la scolarité est de 15 années; et elle est de 16,3 ans pour le personnel dont la scolarité atteint 16 années. Le personnel ayant 17 années de scolarité a obtenu, en moyenne, son permis d'enseignement depuis 18,9 ans. Cette moyenne est de 22,4 ans pour le personnel ayant 18 années de scolarité et de 24,8 ans pour le personnel ayant 19 années de scolarité ou plus. La moyenne d'années écoulées depuis l'obtention de la première autorisation légale d'enseigner est moins élevée chez les hommes que chez les femmes pour le personnel ayant 15 années de scolarité ou moins; la moyenne est moindre chez les femmes que chez les hommes pour le personnel ayant 16 années de scolarité ou plus. De façon générale, la moyenne d'années écoulées depuis

l'obtention du permis d'enseignement est plus élevée pour le personnel travaillant en milieu anglophone que pour le personnel travaillant en milieu francophone. Les tests statistiques montrent qu'il existe des différences significatives entre les nombres moyens d'années écoulées depuis l'obtention du permis d'enseignement de certains niveaux de scolarité. La force d'association entre l'année d'obtention du permis d'enseignement et la scolarité est de 0,1.

Les tableaux correspondants

La scolarité

Tableau 17 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon le nombre d'années de scolarité

<i>Scolarité reconnue</i> ¹³	<i>Fréquence</i>	<i>Pourcentage</i>
14 années ou moins	877	4,6 %
15 années	511	2,7 %
16 années	4 074	21,4 %
17 années	3 576	18,8 %
18 années	2 027	10,7 %
19 années ou plus (avec ou sans doctorat de 3 ^e cycle)	2 022	10,6 %
Total	13 087	68,9 %
<i>Données manquantes</i>	5 913	31,1 %
Total	19 000	100,0 %

¹³ Nombre d'années de scolarité reconnues au personnel des commissions scolaires. La scolarité s'applique aux enseignants réguliers à temps complet, aux enseignants réguliers à temps partiel et au personnel non-enseignant ayant déjà enseigné. Depuis l'année scolaire 2000-2001, le domaine des valeurs possibles s'étend de 16 à 20 ans alors qu'auparavant, il s'étendait de 14 à 20 ans.

Tableau 18 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon le nombre d'années de scolarité et le sexe

<i>Scolarité reconnue</i>		<i>Sexe</i>		<i>Total</i>
		<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	
14 années ou moins	N	289	588	877
	%	7,4 %	6,4 %	6,7 %
15 années	N	122	389	511
	%	3,1 %	4,2 %	3,9 %
16 années	N	906	3 168	4 074
	%	23,3 %	34,4 %	31,1 %
17 années	N	932	2 644	3 576
	%	24,0 %	28,8 %	27,3 %
18 années	N	704	1 323	2 027
	%	18,1 %	14,4 %	15,5 %
19 années ou plus (avec ou sans doctorat de 3 ^e cycle)	N	938	1 084	2 022
	%	24,1 %	11,8 %	15,5 %
Total	N	3 891	9 196	13 087
	%	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Corrélation : La force d'association entre la scolarité et le sexe est de 0,2.

Tableau 19 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon le nombre d'années de scolarité et la langue de travail

<i>Scolarité reconnue</i>		<i>Langue travail</i>		<i>Total</i>
		<i>Français</i>	<i>Anglais</i>	
14 années ou moins	N	781	96	877
	%	6,6 %	7,6 %	6,7 %
15 années	N	471	40	511
	%	4,0 %	3,2 %	3,9 %
16 années	N	3 727	347	4 074
	%	31,5 %	27,6 %	31,1 %
17 années	N	3 234	342	3 576
	%	27,3 %	27,2 %	27,3 %
18 années	N	1 793	234	2 027
	%	15,2 %	18,6 %	15,5 %
19 années ou plus (avec ou sans doctorat de 3 ^e cycle)	N	1 825	197	2 022
	%	15,4 %	15,7 %	15,5 %
Total	N	11 831	1 256	13 087
	%	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Corrélation : La force d'association entre la scolarité et la langue de travail est de 0,04.

Tableau 20 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon le nombre d'années de scolarité et l'ordre d'enseignement

<i>Scolarité reconnue</i>		<i>Ordre d'enseignement</i>				<i>Total</i>
		<i>Éducation préscolaire et enseignement primaire</i>	<i>Enseignement en formation générale des jeunes</i>	<i>Enseignement en formation générale des adultes</i>	<i>Enseignement en formation professionnelle (j et a)</i>	
14 années ou moins	N	424	138	29	286	877
	%	6,0 %	2,9 %	6,5 %	36,0 %	6,7 %
15 années	N	259	154	21	77	511
	%	3,7 %	3,2 %	4,7 %	9,7 %	3,9 %
16 années	N	2 448	1 389	96	141	4 074
	%	34,8 %	28,9 %	21,4 %	17,8 %	31,1 %
17 années	N	1 956	1 354	144	122	3 576
	%	27,8 %	28,1 %	32,1 %	15,4 %	27,3 %
18 années	N	1 047	828	78	74	2 027
	%	14,9 %	17,2 %	17,4 %	9,3 %	15,5 %
19 années ou plus (avec ou sans doctorat de 3 ^e cycle)	N	897	950	81	94	2 022
	%	12,8 %	19,7 %	18,0 %	11,8 %	15,5 %
Total	N	7 031	4 813	449	794	13 087
	%	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Corrélation : La force d'association entre la scolarité et l'ordre d'enseignement est de 0,2.

Tableau 21 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon le nombre d'années de scolarité et l'âge

Scolarité reconnue		Âge					Total
		Moins de 30 ans	Entre 30 et 39 ans	Entre 40 et 49 ans	Entre 50 et 59 ans	60 ans et plus	
14 années ou moins	N	67	100	166	495	49	877
	%	2,8 %	2,9 %	5,2 %	12,5 %	30,2 %	6,7 %
15 années	N	16	29	64	392	10	511
	%	0,7 %	0,8 %	2,0 %	9,9 %	6,2 %	3,9 %
16 années	N	1 277	1 565	496	717	19	4 074
	%	54,2 %	45,4 %	15,6 %	18,2 %	11,7 %	31,1 %
17 années	N	826	997	960	771	22	3 576
	%	35,1 %	28,9 %	30,2 %	19,5 %	13,6 %	27,3 %
18 années	N	123	477	763	644	20	2 027
	%	5,2 %	13,8 %	24,0 %	16,3 %	12,3 %	15,5 %
19 années ou plus (avec ou sans doctorat de 3 ^e cycle)	N	47	280	725	928	42	2 022
	%	2,0 %	8,1 %	22,8 %	23,5 %	25,9 %	15,5 %
Total	N	2 356	3 448	3 174	3 947	162	13 087
	%	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Corrélation : Il existe des différences significatives entre les moyennes d'âge de certains niveaux de scolarité. La force d'association entre l'âge et la scolarité est de 0,3.

Tableau 22 : Scolarité moyenne reconnue au personnel des commissions scolaires selon le secteur, l'ordre d'enseignement, la langue de travail et le sexe

Secteur	Ordre d'enseignement	Langue travail	Sexe	N	Moyenne	Écart-type
jeune	Éducation préscolaire et enseignement primaire	Français	Hommes	916	17,35	1,233
			Femmes	5 423	16,71	1,262
			Total	6 339	16,80	1,278
		Anglais	Hommes	98	17,35	1,228
			Femmes	594	16,74	1,378
			Total	692	16,82	1,373
		Total	Hommes	1 014	17,35	1,232
			Femmes	6 017	16,71	1,274
			Total	7 031	16,80	1,288
	Enseignement en formation générale des jeunes	Français	Hommes	2 035	17,36	1,288
			Femmes	2 314	16,90	1,225
			Total	4 349	17,12	1,275
		Anglais	Hommes	214	17,43	1,208
			Femmes	250	17,03	1,254
			Total	464	17,22	1,248
		Total	Hommes	2 249	17,37	1,280
			Femmes	2 564	16,92	1,228
			Total	4 813	17,13	1,273
	Total secteur « jeune »	<i>Français</i>	<i>Hommes</i>	2 951	17,36	1,271
			<i>Femmes</i>	7 737	16,77	1,254
Total			10 688	16,93	1,287	
<i>Anglais</i>		<i>Hommes</i>	312	17,41	1,213	
		<i>Femmes</i>	844	16,82	1,348	
		Total	1 156	16,98	1,338	
Total	Hommes	3 263	17,36	1,265		
	Femmes	8 581	16,77	1,264		
	Total	11 844	16,93	1,292		

Suite du tableau 22

Secteur	Ordre d'enseignement	Langue travail	Sexe	N	Moyenne	Écart-type
Adulte	Enseignement en formation générale des adultes	Français	Hommes	104	17,52	1,400
			Femmes	297	16,86	1,347
			Total	401	17,03	1,390
		Anglais	Hommes	13	17,15	1,463
			Femmes	35	17,06	1,136
			Total	48	17,08	1,217
		Total	Hommes	117	17,48	1,406
			Femmes	332	16,88	1,326
			Total	449	17,03	1,371
		les deux secteurs	Enseignement en formation professionnelle « jeune » et « adulte »	Français	Hommes	485
Femmes	257				16,28	1,648
Total	742				15,89	1,765
Anglais	Hommes			26	15,50	1,965
	Femmes			26	15,85	1,617
	Total			52	15,67	1,790
Total	Hommes			511	15,68	1,799
	Femmes			283	16,24	1,647
	Total			794	15,88	1,766
Tous les secteurs	Total des quatre ordres d'enseignement			Français	Hommes	3 540
		Femmes	8 291		16,75	1,275
		Total	11 831		16,87	1,349
		Anglais	Hommes	351	17,26	1,380
			Femmes	905	16,80	1,359
			Total	1 256	16,93	1,379
		Total	Hommes	3 891	17,14	1,467
			Femmes	9 196	16,76	1,283
Total	13 087		16,87	1,352		

Tableau 23 : Scolarité moyenne reconnue au personnel des commissions scolaires selon le statut d'emploi, la langue de travail et le sexe

<i>Statut d'emploi</i>	<i>Langue travail</i>	<i>Sexe</i>	<i>N</i>	<i>Moyenne</i>	<i>Écart-type</i>
régulier temps complet	Français	Hommes	2 772	17,35	1,412
		Femmes	6 203	16,84	1,305
		Total	8 975	17,00	1,359
	Anglais	Hommes	292	17,40	1,298
		Femmes	708	16,89	1,334
		Total	1 000	17,04	1,344
	Total	Hommes	3 064	17,35	1,401
		Femmes	6 911	16,85	1,308
		Total	9 975	17,00	1,357
régulier temps partiel	Français	Hommes	746	16,34	1,436
		Femmes	2 042	16,49	1,136
		Total	2 788	16,45	1,225
	Anglais	Hommes	59	16,54	1,557
		Femmes	195	16,51	1,412
		Total	254	16,52	1,444
	Total	Hommes	805	16,36	1,445
		Femmes	2 237	16,49	1,163
		Total	3 042	16,45	1,245
personnel d'appoint	Français	Hommes	22	17,18	1,532
		Femmes	46	16,72	1,311
		Total	68	16,87	1,392
	Anglais	Hommes	2	16,50	,707
		Femmes	2	16,50	,707
		Total	22	17,18	1,532
	Total	Hommes	48	16,71	1,288
		Femmes	70	16,86	1,376
		Total	3 540	17,13	1,475
Total	Français	Hommes	8 291	16,75	1,275
		Femmes	11 831	16,87	1,349
		Total	351	17,26	1,380
	Anglais	Hommes	905	16,80	1,359
		Femmes	1 256	16,93	1,379
		Total	3 891	17,14	1,467
	Total	Hommes	9 196	16,76	1,283
		Femmes	13 087	16,87	1,352
		Total	22	17,18	1,532

Corrélation :

Nota : Bien que les données ci-dessus soient présentées sous forme de scolarité moyenne, les tests statistiques ont été effectués à partir des données catégorielles.

1) La force d'association entre la scolarité et le statut d'emploi est de 0,1.

Tableau 24 : Scolarité moyenne reconnue au personnel des commissions scolaires selon la permanence, la langue de travail et le sexe

<i>Permanence</i> ¹⁴	<i>Langue travail</i>	<i>Sexe</i>	<i>N</i>	<i>Moyenne</i>	<i>Écart-type</i>
La personne est permanente	Français	Hommes	2 368	17,49	1,343
		Femmes	5 010	16,89	1,352
		Total	7 378	17,08	1,378
	Anglais	Hommes	246	17,51	1,271
		Femmes	584	16,91	1,372
		Total	830	17,09	1,370
	Total	Hommes	2 614	17,49	1,336
		Femmes	5 594	16,89	1,354
		Total	8 208	17,08	1,377
Première année du processus	Français	Hommes	247	16,57	1,444
		Femmes	752	16,62	1,044
		Total	999	16,60	1,155
	Anglais	Hommes	22	16,64	1,255
		Femmes	51	16,90	1,204
		Total	73	16,82	1,217
	Total	Hommes	269	16,57	1,427
		Femmes	803	16,63	1,056
		Total	1 072	16,62	1,160
Deuxième année du processus	Français	Hommes	90	16,72	1,446
		Femmes	335	16,62	1,016
		Total	425	16,64	1,119
	Anglais	Hommes	15	17,13	1,246
		Femmes	37	16,84	,986
		Total	52	16,92	1,064
	Total	Hommes	105	16,78	1,421
		Femmes	372	16,65	1,014
		Total	477	16,68	1,116
Total	Français	Hommes	2 705	17,38	1,386
		Femmes	6 097	16,84	1,305
		Total	8 802	17,01	1,353
	Anglais	Hommes	283	17,42	1,287
		Femmes	672	16,90	1,340
		Total	955	17,06	1,345
	Total	Hommes	2 988	17,38	1,377
		Femmes	6 769	16,85	1,309
		Total	9 757	17,01	1,353

Corrélation : Les tests statistiques ont été effectués à partir des données catégorielles. La force d'association entre la scolarité et la permanence est de 0,1.

¹⁴ La permanence est significative pour les enseignants et pour les non-enseignants qui ont un statut régulier à temps plein.

La formation initiale

Tableau 25 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon la formation initiale et le sexe

<i>Formation initiale</i>		<i>Sexe</i>		<i>Total</i>
		<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	
primaire	N	453	4 154	4 607
	%	10,8 %	42,2 %	32,8 %
adaptation scolaire, J ¹⁵	N	484	2 124	2 608
	%	11,5 %	21,6 %	18,6 %
éducation physique	N	685	338	1 023
	%	16,3 %	3,4 %	7,3 %
français, lang. maternelle	N	252	573	825
	%	6,0 %	5,8 %	5,9 %
mathématique, J	N	271	275	546
	%	6,4 %	2,8 %	3,9 %
anglais, langue seconde	N	150	317	467
	%	3,6 %	3,2 %	3,3 %
histoire, J	N	261	191	452
	%	6,2 %	1,9 %	3,2 %
musique	N	125	219	344
	%	3,0 %	2,2 %	2,4 %
arts plastiques	N	54	197	251
	%	1,3 %	2,0 %	1,8 %
admin., comm. et secrét.	N	84	153	237
	%	2,0 %	1,6 %	1,7 %
biologie, J	N	99	128	227
	%	2,4 %	1,3 %	1,6 %
français, langue seconde	N	48	173	221
	%	1,1 %	1,8 %	1,6 %
sciences religieuses	N	120	67	187
	%	2,9 %	0,7 %	1,3 %
géographie, J	N	115	68	183
	%	2,7 %	0,7 %	1,3 %
chimie, J	N	68	70	138
	%	1,6 %	0,7 %	1,0 %
équipement motorisé	N	115	1	116
	%	2,7 %	0,0 %	0,8 %

Corrélation : Aucune corrélation n'a pu être établie entre la formation initiale et le sexe, car les conditions de base des tests statistiques n'étaient pas vérifiées.

¹⁵ J= formation pour le secteur des jeunes au secondaire; a = formation pour le secteur des adultes au secondaire, et c = formation pour l'ordre collégial (i.e. des enseignants détenant un certificat d'enseignement pour le collégial, mais enseignant au secondaire).

Suite du tableau 25

<i>Formation initiale</i>		<i>Sexe</i>		<i>Total</i>
		<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	
information scol. et prof.	N	37	75	112
	%	0,9 %	0,8 %	0,8 %
préscolaire	N	3	99	102
	%	0,1 %	1,0 %	0,7 %
anglais, lang. maternelle	N	44	49	93
	%	1,0 %	0,5 %	0,7 %
fabrication mécanique	N	90	1	91
	%	2,1 %	0,0 %	0,6 %
physique, J	N	49	24	73
	%	1,2 %	0,2 %	0,5 %
électronique	N	69	2	71
	%	1,6 %	0,0 %	0,5 %
métallurgie	N	66	3	69
	%	1,6 %	0,0 %	0,5 %
disc. non spécifiée, A	N	20	49	69
	%	0,5 %	0,5 %	0,5 %
soins esthétiques	N	11	56	67
	%	0,3 %	0,6 %	0,5 %
alim., hôtel. et restaur.	N	43	23	66
	%	1,0 %	0,2 %	0,5 %
services de la santé	N	4	59	63
	%	0,1 %	0,6 %	0,4 %
disc. non spécifiée, J	N	26	33	59
	%	0,6 %	0,3 %	0,4 %
santé et serv. sociaux	N	24	35	59
	%	0,6 %	0,4 %	0,4 %
économie familiale	N	3	46	49
	%	0,1 %	0,5 %	0,3 %
sciences générales, J	N	19	18	37
	%	0,5 %	0,2 %	0,3 %
agro-technique	N	17	20	37
	%	0,4 %	0,2 %	0,3 %
construction	N	29	5	34
	%	0,7 %	0,1 %	0,2 %
sexologie	N	3	24	27
	%	0,1 %	0,2 %	0,2 %
autres spécialités de FP	N	22	5	27
	%	0,5 %	0,1 %	0,2 %
construction de meubles	N	25	1	26
	%	0,6 %	0,0 %	0,2 %

Suite du tableau 25

<i>Formation initiale</i>		<i>Sexe</i>		<i>Total</i>
		<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	
mécan. d'entretien indust.	N	24	0	24
	%	0,6 %	0,0 %	0,2 %
sciences morales	N	14	9	23
	%	0,3 %	0,1 %	0,2 %
prod. textile et habill.	N	4	17	21
	%	0,1 %	0,2 %	0,1 %
dessin technique	N	17	3	20
	%	0,4 %	0,0 %	0,1 %
forest., sciage et papier	N	18	0	18
	%	0,4 %	0,0 %	0,1 %
arts appliqués	N	7	10	17
	%	0,2 %	0,1 %	0,1 %
imprimerie	N	12	5	17
	%	0,3 %	0,1 %	0,1 %
économie, J	N	7	9	16
	%	0,2 %	0,1 %	0,1 %
français, lang. mat., A	N	4	11	15
	%	0,1 %	0,1 %	0,1 %
autr. sciences humaines, C	N	5	9	14
	%	0,1 %	0,1 %	0,1 %
alphabétisation, A	N	4	9	13
	%	0,1 %	0,1 %	0,1 %
art dramatique	N	2	9	11
	%	0,0 %	0,1 %	0,1 %
bois et mat. con.	N	10	1	11
	%	0,2 %	0,0 %	0,1 %
autres langues et cult.	N	4	6	10
	%	0,1 %	0,1 %	0,1 %
danse	N	1	9	10
	%	0,0 %	0,1 %	0,1 %
mécanique du bâtiment	N	10	0	10
	%	0,2 %	0,0 %	0,1 %
français, langue sec., A	N	2	6	8
	%	0,0 %	0,1 %	0,1 %
techniques physiques	N	8	0	8
	%	0,2 %	0,0 %	0,1 %
technologie	N	6	1	7
	%	0,1 %	0,0 %	0,0 %
autr. disc. de form. gén., C	N	4	2	6
	%	0,1 %	0,0 %	0,0 %

Suite du tableau 25

<i>Formation initiale</i>		Sexe		Total
		Hommes	Femmes	
géologie, J	N	4	1	5
	%	0,1 %	0,0 %	0,0 %
ens. moral et religieux	N	5	0	5
	%	0,1 %	0,0 %	0,0 %
informatique, J	N	1	4	5
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %
classes d'immersion	N	1	4	5
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %
insertion vie comm., A	N	2	3	5
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %
sciences physiques, J	N	2	2	4
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %
form. pers. et sociale	N	1	3	4
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %
autres arts visuels	N	1	3	4
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %
biologie, A	N	1	3	4
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %
information scol. et prof., C	N	2	2	4
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %
autres langues et cult., C	N	3	1	4
	%	0,1 %	0,0 %	0,0 %
techniques biologiques	N	2	2	4
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %
techniques humaines	N	1	3	4
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %
techniques des arts	N	3	1	4
	%	0,1 %	0,0 %	0,0 %
écologie, J	N	2	1	3
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %
électricité	N	3	0	3
	%	0,1 %	0,0 %	0,0 %
mécanique automobile	N	3	0	3
	%	0,1 %	0,0 %	0,0 %
sciences sociales, J	N	1	1	2
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %
lang. et cult. autochtones	N	0	2	2
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %
travaux génie et mines	N	2	0	2
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %

Suite du tableau 25

<i>Formation initiale</i>		<i>Sexe</i>		<i>Total</i>
		<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	
protection civile	N	2	0	2
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %
anglais, lang. mat., A	N	0	2	2
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %
physique, A	N	1	1	2
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %
mathématique, A	N	2	0	2
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %
accueil et francisation	N	0	2	2
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %
pêches	N	1	0	1
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %
assistance dentaire	N	0	1	1
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %
chimie appl. et environn.	N	1	0	1
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %
form. gén. présecondaire, A	N	0	1	1
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %
form. pers. et sociale, A	N	1	0	1
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %
histoire, A	N	0	1	1
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %
autres langues et cult., A	N	0	1	1
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %
anglais, langue sec., A	N	0	1	1
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %
français, lang. mat., C	N	0	1	1
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %
géologie, C	N	1	0	1
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %
chimie, C	N	1	0	1
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %
physique, C	N	1	0	1
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %
mathématique, C	N	1	0	1
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %
sciences religieuses, C	N	1	0	1
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %
économie, C	N	1	0	1
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %

Suite du tableau 25

<i>Formation initiale</i>		<i>Sexe</i>		<i>Total</i>
		<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	
français, lang. sec., C	N	0	1	1
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %
arts, C	N	0	1	1
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %
techniques de l'admin.	N	1	0	1
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Total (99 formations initiales)	N	4 206	9 840	14 046
	%	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Tableau 26 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon la formation initiale et la langue de travail

<i>Formation initiale</i>		<i>Langue travail</i>		<i>Total</i>
		<i>Français</i>	<i>Anglais</i>	
primaire	N	4 099	508	4 607
	%	32,2 %	38,5 %	32,8 %
adaptation scolaire, J	N	2 445	163	2 608
	%	19,2 %	12,4 %	18,6 %
éducation physique	N	941	82	1 023
	%	7,4 %	6,2 %	7,3 %
français, lang. maternelle	N	786	39	825
	%	6,2 %	3,0 %	5,9 %
mathématique, J	N	501	45	546
	%	3,9 %	3,4 %	3,9 %
anglais, langue seconde	N	411	56	467
	%	3,2 %	4,2 %	3,3 %
histoire, J	N	395	57	452
	%	3,1 %	4,3 %	3,2 %
musique	N	328	16	344
	%	2,6 %	1,2 %	2,4 %
arts plastiques	N	230	21	251
	%	1,8 %	1,6 %	1,8 %
admin., comm. et secrét.	N	215	22	237
	%	1,7 %	1,7 %	1,7 %
biologie, J	N	217	10	227
	%	1,7 %	0,8 %	1,6 %
français, langue seconde	N	130	91	221
	%	1,0 %	6,9 %	1,6 %
sciences religieuses	N	178	9	187
	%	1,4 %	0,7 %	1,3 %
géographie, J	N	169	14	183
	%	1,3 %	1,1 %	1,3 %
chimie, J	N	132	6	138
	%	1,0 %	0,5 %	1,0 %
équipement motorisé	N	114	2	116
	%	0,9 %	0,2 %	0,8 %
information scol. et prof.	N	108	4	112
	%	0,8 %	0,3 %	0,8 %
préscolaire	N	94	8	102
	%	0,7 %	0,6 %	0,7 %
anglais, lang. maternelle	N	35	58	93
	%	0,3 %	4,4 %	0,7 %

Corrélation : Aucune corrélation n'a pu être établie entre la formation initiale et la langue de travail, car les conditions de base des tests statistiques n'étaient pas vérifiées.

Suite du tableau 26

<i>Formation initiale</i>		<i>Langue travail</i>		<i>Total</i>
		<i>Français</i>	<i>Anglais</i>	
fabrication mécanique	N	84	7	91
	%	0,7 %	0,5 %	0,6 %
physique, J	N	69	4	73
	%	0,5 %	0,3 %	0,5 %
électronique	N	70	1	71
	%	0,6 %	0,1 %	0,5 %
métallurgie	N	65	4	69
	%	0,5 %	0,3 %	0,5 %
disc. non spécifiée, A	N	64	5	69
	%	0,5 %	0,4 %	0,5 %
soins esthétiques	N	62	5	67
	%	0,5 %	0,4 %	0,5 %
alim., hôtel. et restaur.	N	61	5	66
	%	0,5 %	0,4 %	0,5 %
services de la santé	N	60	3	63
	%	0,5 %	0,2 %	0,4 %
disc. non spécifiée, J	N	44	15	59
	%	0,3 %	1,1 %	0,4 %
santé et serv. sociaux	N	59	0	59
	%	0,5 %	0,0 %	0,4 %
économie familiale	N	45	4	49
	%	0,4 %	0,3 %	0,3 %
sciences générales, J	N	23	14	37
	%	0,2 %	1,1 %	0,3 %
agro-technique	N	37	0	37
	%	0,3 %	0,0 %	0,3 %
construction	N	34	0	34
	%	0,3 %	0,0 %	0,2 %
sexologie	N	26	1	27
	%	0,2 %	0,1 %	0,2 %
autres spécialités de FP	N	26	1	27
	%	0,2 %	0,1 %	0,2 %
construction de meubles	N	23	3	26
	%	0,2 %	0,2 %	0,2 %
mécan. d'entretien indust.	N	22	2	24
	%	0,2 %	0,2 %	0,2 %
sciences morales	N	20	3	23
	%	0,2 %	0,2 %	0,2 %
prod. textile et habil.	N	20	1	21
	%	0,2 %	0,1 %	0,1 %

Suite du tableau 26

<i>Formation initiale</i>		<i>Langue travail</i>		<i>Total</i>
		<i>Français</i>	<i>Anglais</i>	
dessin technique	N	19	1	20
	%	0,1 %	0,1 %	0,1 %
forest., sciage et papier	N	18	0	18
	%	0,1 %	0,0 %	0,1 %
arts appliqués	N	16	1	17
	%	0,1 %	0,1 %	0,1 %
imprimerie	N	15	2	17
	%	0,1 %	0,2 %	0,1 %
économie, J	N	12	4	16
	%	0,1 %	0,3 %	0,1 %
français, lang. mat., A	N	14	1	15
	%	0,1 %	0,1 %	0,1 %
autr. sciences humaines, C	N	13	1	14
	%	0,1 %	0,1 %	0,1 %
alphabétisation, A	N	11	2	13
	%	0,1 %	0,2 %	0,1 %
art dramatique	N	11	0	11
	%	0,1 %	0,0 %	0,1 %
bois et mat. con.	N	10	1	11
	%	0,1 %	0,1 %	0,1 %
autres langues et cult.	N	8	2	10
	%	0,1 %	0,2 %	0,1 %
danse	N	10	0	10
	%	0,1 %	0,0 %	0,1 %
mécanique du bâtiment	N	10	0	10
	%	0,1 %	0,0 %	0,1 %
français, langue sec., A	N	7	1	8
	%	0,1 %	0,1 %	0,1 %
techniques physiques	N	8	0	8
	%	0,1 %	0,0 %	0,1 %
technologie	N	7	0	7
	%	0,1 %	0,0 %	0,0 %
autr. disc. de form. gén., C	N	6	0	6
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %
géologie, J	N	5	0	5
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %
ens. moral et religieux	N	2	3	5
	%	0,0 %	0,2 %	0,0 %
informatique, J	N	5	0	5
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %

Suite du tableau 26

<i>Formation initiale</i>		<i>Langue travail</i>		<i>Total</i>
		<i>Français</i>	<i>Anglais</i>	
classes d'immersion	N	1	4	5
	%	0,0 %	0,3 %	0,0 %
insertion vie comm., A	N	4	1	5
	%	0,0 %	0,1 %	0,0 %
sciences physiques, J	N	3	1	4
	%	0,0 %	0,1 %	0,0 %
form. pers. et sociale	N	4	0	4
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %
autres arts visuels	N	4	0	4
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %
biologie, A	N	4	0	4
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %
information scol. et prof., C	N	4	0	4
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %
autres langues et cult., C	N	4	0	4
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %
techniques biologiques	N	4	0	4
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %
techniques humaines	N	4	0	4
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %
techniques des arts	N	3	1	4
	%	0,0 %	0,1 %	0,0 %
écologie, J	N	3	0	3
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %
électricité	N	3	0	3
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %
mécanique automobile	N	3	0	3
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %
sciences sociales, J	N	1	1	2
	%	0,0 %	0,1 %	0,0 %
lang. et cult. autochtones	N	1	1	2
	%	0,0 %	0,1 %	0,0 %
travaux génie et mines	N	2	0	2
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %
protection civile	N	2	0	2
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %

Suite du tableau 26

<i>Formation initiale</i>		<i>Langue travail</i>		<i>Total</i>
		<i>Français</i>	<i>Anglais</i>	
anglais, lang. mat., A	N	2	0	2
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %
physique, A	N	1	1	2
	%	0,0 %	0,1 %	0,0 %
mathématique, A	N	1	1	2
	%	0,0 %	0,1 %	0,0 %
accueil et francisation	N	2	0	2
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %
pêches	N	1	0	1
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %
assistance dentaire	N	1	0	1
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %
chimie appl. et environn.	N	1	0	1
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %
form. gén. présecondaire, A	N	1	0	1
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %
form. pers. et sociale, A	N	1	0	1
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %
histoire, A	N	1	0	1
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %
autres langues et cult., A	N	1	0	1
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %
anglais, langue sec., A	N	1	0	1
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %
français, lang. mat., C	N	1	0	1
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %
géologie, C	N	1	0	1
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %
chimie, C	N	1	0	1
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %
physique, C	N	1	0	1
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %
mathématique, C	N	1	0	1
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %
sciences religieuses, C	N	1	0	1
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %
économie, C	N	1	0	1
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %
français, lang. sec., C	N	1	0	1
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %

Suite du tableau 26

<i>Formation initiale</i>		<i>Langue travail</i>		<i>Total</i>
		<i>Français</i>	<i>Anglais</i>	
arts, C	N	1	0	1
	%	0,0%	0,0 %	0,0%
techniques de l'admin.	N	1	0	1
	%	0,0%	0,0 %	0,0%
Total (99 formations initiales)	N	12 727	1 319	14 046
	%	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Le permis d'enseignement

Tableau 27 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon l'année d'obtention du permis d'enseignement

<i>Année d'obtention du permis d'enseignement¹⁶</i>	<i>Fréquence</i>	<i>Pourcentage</i>
Entre 1950 et 1954	4	0,0 %
Entre 1955 et 1959	26	0,1 %
Entre 1960 et 1964	246	1,3 %
Entre 1965 et 1969	817	4,3 %
Entre 1970 et 1974	874	4,6 %
Entre 1975 et 1979	2 123	11,2 %
Entre 1980 et 1984	1 378	7,3 %
Entre 1985 et 1989	1 445	7,6 %
Entre 1990 et 1994	2 710	14,3 %
Entre 1995 et 1999	2 784	14,7 %
Entre 2000 et 2004 ¹⁷	1 638	8,6 %
Total	14 045	73,9 %
<i>Données manquantes</i>	4 955	26,1 %
Total	19 000	100,0 %

¹⁶ L'année d'obtention du permis d'enseignement correspond à l'année d'émission de la première autorisation légale d'enseigner décernée à une personne peu importe sa catégorie d'emploi. Si une personne obtient une autorisation provisoire avant son permis d'enseignement, l'année de l'autorisation légale d'enseigner sera celle de son autorisation provisoire.

¹⁷ Les permis obtenus entre 1999 et 2004 sont des autorisations provisoires qui ont été accordées à la condition que la personne suive des cours.

Tableau 28 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon l'année d'obtention du permis d'enseignement et le sexe¹⁸

<i>Année d'obtention du permis d'enseignement</i>		<i>Sexe</i>		<i>Total</i>
		<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	
Entre 1950 et 1954	N	0	4	4
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Entre 1955 et 1959	N	1	25	26
	%	0,0 %	0,3 %	0,2 %
Entre 1960 et 1964	N	8	238	246
	%	0,2 %	2,4 %	1,8 %
Entre 1965 et 1969	N	231	586	817
	%	5,5 %	6,0 %	5,8 %
Entre 1970 et 1974	N	421	453	874
	%	10,0 %	4,6 %	6,2 %
Entre 1975 et 1979	N	874	1 249	2 123
	%	20,8 %	12,7 %	15,1 %
Entre 1980 et 1984	N	367	1 011	1 378
	%	8,7 %	10,3 %	9,8 %
Entre 1985 et 1989	N	391	1 054	1 445
	%	9,3 %	10,7 %	10,3 %
Entre 1990 et 1994	N	739	1 971	2 710
	%	17,6 %	20,0 %	19,3 %
Entre 1995 et 1999	N	782	2 002	2 784
	%	18,6 %	20,3 %	19,8 %
Entre 2000 et 2004	N	392	1 246	1 638
	%	9,3 %	12,7 %	11,7 %
Total	N	4 206	9 839	14 045
	%	100,0 %	100,0 %	100,0 %

¹⁸ La corrélation entre l'année d'obtention du permis et le sexe est étudiée au tableau 32. Les corrélations entre l'année d'obtention du permis et la langue de travail (contenu du tableau suivant) et entre l'année d'obtention du permis et l'ordre d'enseignement (contenu du tableau 30) sont également étudiées au tableau 32.

Tableau 29 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon l'année d'obtention du permis d'enseignement et la langue de travail

<i>Année d'obtention du permis d'enseignement</i>		<i>Langue travail</i>		<i>Total</i>
		<i>Français</i>	<i>Anglais</i>	
Entre 1950 et 1954	N	3	1	4
	%	0,0 %	0,1 %	0,0 %
Entre 1955 et 1959	N	25	1	26
	%	0,2 %	0,1 %	0,2 %
Entre 1960 et 1964	N	236	10	246
	%	1,9 %	0,8 %	1,8 %
Entre 1965 et 1969	N	763	54	817
	%	6,0 %	4,1 %	5,8 %
Entre 1970 et 1974	N	733	141	874
	%	5,8 %	10,7 %	6,2 %
Entre 1975 et 1979	N	1 803	320	2 133
	%	14,2 %	24,3 %	15,1 %
Entre 1980 et 1984	N	1 278	100	1 378
	%	10,0 %	7,6 %	9,8 %
Entre 1985 et 1989	N	1 340	105	1 445
	%	10,5 %	8,0 %	10,3 %
Entre 1990 et 1994	N	2 496	214	2 710
	%	19,6 %	16,2 %	19,3 %
Entre 1995 et 1999	N	2 570	214	2 784
	%	20,2 %	16,2 %	19,8 %
Entre 2000 et 2004	N	1 479	159	1 638
	%	11,6 %	12,1 %	11,7 %
Total	N	12 726	1 319	14 045
	%	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Tableau 30 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon l'année d'obtention du permis d'enseignement du personnel et l'ordre d'enseignement

<i>Année d'obtention du permis d'enseignement</i>		<i>Ordre d'enseignement</i>				<i>Total</i>
		<i>Éducation préscolaire et enseignement primaire</i>	<i>Enseignement en formation générale des jeunes</i>	<i>Enseignement en formation générale des adultes</i>	<i>Enseignement en formation professionnelle (j et a)</i>	
Entre 1950 et 1954	N	3	0	1	0	4
	%	0,0 %	0,0 %	0,2 %	0,0 %	0,0 %
Entre 1955 et 1959	N	16	5	3	0	24
	%	0,2 %	0,1 %	0,5 %	0,0 %	0,2 %
Entre 1960 et 1964	N	188	37	11	4	240
	%	2,6 %	0,7 %	2,0 %	0,4 %	1,8 %
Entre 1965 et 1969	N	459	274	32	14	779
	%	6,4 %	5,6 %	5,8 %	1,5 %	5,7 %
Entre 1970 et 1974	N	350	420	21	35	826
	%	4,9 %	8,5 %	3,8 %	3,8 %	6,1 %
Entre 1975 et 1979	N	1 112	676	56	94	1 938
	%	15,5 %	13,7 %	10,1 %	10,2 %	14,3 %
Entre 1980 et 1984	N	784	390	61	57	1 292
	%	10,9 %	7,9 %	11,0 %	6,2 %	9,5 %
Entre 1985 et 1989	N	801	500	65	42	1 408
	%	11,2 %	10,1 %	11,8 %	4,6 %	10,4 %
Entre 1990 et 1994	N	1 224	1 010	206	243	2 683
	%	17,1 %	20,5 %	37,3 %	26,3 %	19,8 %
Entre 1995 et 1999	N	1 382	1 035	70	269	2 756
	%	19,3 %	21,0 %	12,7 %	29,1 %	20,3 %
Entre 2000 et 2004	N	849	588	27	165	1 629
	%	11,8 %	11,9 %	4,9 %	17,9 %	12,0 %
Total	N	7 168	4 935	553	923	13 579
	%	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Tableau 31 : Nombre moyen d'années écoulées depuis l'obtention du permis d'enseignement du personnel des commissions scolaires selon la catégorie d'emploi, la langue de travail et le sexe

<i>Catégorie d'emploi</i>	<i>Langue travail</i>	<i>Sexe</i>	<i>N</i>	<i>Moyenne</i>	<i>Écart-type</i>
Directeurs de commission scolaire	Français	Hommes	91	27,46	6,527
		Femmes	54	28,50	8,395
		Total	145	27,85	7,268
	Anglais	Hommes	13	26,92	8,221
		Femmes	8	27,50	7,031
		Total	21	27,14	7,611
	Total	Hommes	104	27,39	6,718
		Femmes	62	28,37	8,187
		Total	166	27,76	7,292
Directeurs d'école	Français	Hommes	366	24,83	8,085
		Femmes	362	25,33	8,657
		Total	728	25,08	8,372
	Anglais	Hommes	36	27,83	6,644
		Femmes	38	26,79	6,711
		Total	74	27,30	6,653
	Total	Hommes	402	25,09	8,006
		Femmes	400	25,47	8,495
		Total	802	25,28	8,250
Professionnels non-enseignants	Français	Hommes	91	20,95	9,124
		Femmes	174	19,75	8,776
		Total	265	20,16	8,898
	Anglais	Hommes	5	24,20	12,008
		Femmes	14	21,00	8,086
		Total	19	21,84	9,020
	Total	Hommes	96	21,11	9,245
		Femmes	188	19,85	8,712
		Total	284	20,27	8,900

Suite du tableau 31

<i>Catégorie d'emploi</i>	<i>Langue travail</i>	<i>Sexe</i>	<i>N</i>	<i>Moyenne</i>	<i>Écart-type</i>
Enseignants	Français	Hommes	3 295	19,13	10,454
		Femmes	8 262	17,91	10,890
		Total	11 557	18,26	10,781
	Anglais	Hommes	302	20,11	11,003
		Femmes	898	19,55	10,890
		Total	1 200	19,69	10,917
	Total	Hommes	3 597	19,21	10,503
		Femmes	9 160	18,07	10,900
		Total	12 757	18,39	10,802
	Personnel de soutien technique et paratechnique	Français	Hommes	6	12,83
Femmes			26	9,96	9,075
Total			32	10,50	9,066
Anglais		Hommes	1	5,00	0,0
		Femmes	4	8,75	6,994
		Total	5	8,00	6,285
Total		Hommes	7	11,71	9,142
		Femmes	30	9,80	8,731
		Total	37	10,16	8,713
Total		Français	Hommes	3 849	19,90
	Femmes		8 878	18,29	10,890
	Total		12 727	18,78	10,754
	Anglais	Hommes	357	21,15	10,868
		Femmes	962	19,88	10,809
		Total	1 319	20,22	10,836
	Total	Hommes	4 206	20,01	10,398
		Femmes	9 840	18,45	10,892
		Total	14 046	18,91	10,770

Corrélation : Il existe des différences significatives entre les nombres moyens d'années écoulées depuis l'obtention du permis d'enseignement de certaines catégories d'emploi. La force d'association entre l'année d'obtention du permis d'enseignement et la catégorie d'emploi est de 0,03.

Tableau 32 : Nombre moyen d'années écoulées depuis l'obtention du permis d'enseignement selon le secteur, l'ordre d'enseignement, la langue de travail et le sexe

Secteur	Ordre d'enseignement	Langue travail	Sexe	N	Moyenne	Écart-type
jeune	Éducation préscolaire et enseignement primaire	Français	Hommes	965	20,38	10,218
			Femmes	5 539	18,96	11,127
			Total	6 504	19,17	11,007
		Anglais	Hommes	99	20,81	10,561
			Femmes	565	20,54	10,672
			Total	664	20,58	10,848
		Total	Hommes	1 064	20,42	10,246
			Femmes	6 104	19,11	11,094
			Total	7 168	19,30	10,981
	Enseignement en formation générale des jeunes	Français	Hommes	1 978	20,57	10,430
			Femmes	2 458	16,50	10,278
			Total	4 436	18,31	10,541
		Anglais	Hommes	196	22,54	10,775
			Femmes	304	18,62	11,171
			Total	500	20,12	11,165
		Total	Hommes	2 174	20,74	10,473
			Femmes	2 762	16,73	10,399
			Total	4 936	18,50	10,619
Total secteur « jeune »	Français	Hommes	2 943	20,51	10,360	
		Femmes	7 997	18,21	10,932	
		Total	10 940	18,83	10,829	
	Anglais	Hommes	295	21,89	10,714	
		Femmes	869	19,87	10,881	
		Total	1 164	20,38	10,871	
Total	Hommes	3 238	20,64	10,398		
	Femmes	8 866	18,37	10,937		
	Total	12 104	18,97	10,842		

Suite du tableau 32

Secteur	Ordre d'enseignement	Langue travail	Sexe	N	Moyenne	Écart-type
adulte	Enseignement en formation générale des adultes	Français	Hommes	136	17,81	8,126
			Femmes	358	19,63	10,287
			Total	494	19,13	9,766
		Anglais	Hommes	14	17,07	7,908
			Femmes	45	19,64	11,170
			Total	59	19,03	10,483
		Total	Hommes	150	17,74	8,083
			Femmes	403	19,63	10,375
			Total	553	19,12	9,835
les deux secteurs	Enseignement en formation professionnelle (j et a)	Français	Hommes	534	14,05	9,147
			Femmes	331	14,66	8,916
			Total	865	14,28	9,059
		Anglais	Hommes	30	13,00	10,802
			Femmes	28	17,04	9,335
			Total	58	14,95	10,237
		Total	Hommes	564	13,99	9,235
			Femmes	359	14,85	8,959
			Total	923	14,33	9,133
Tous les secteurs	Total des quatre ordres d'enseignement	Français	Hommes	3 613	19,45	10,371
			Femmes	8 686	18,13	10,860
			Total	12 299	18,52	10,735
		Anglais	Hommes	339	20,91	10,921
			Femmes	942	19,77	10,853
			Total	1 281	20,07	10,878
		Total	Hommes	3 952	19,58	10,426
			Femmes	9 626	18,29	10,870
			Total	13 580	18,66	10,758

Corrélation :

- 1) La différence entre le nombre moyen d'années écoulées depuis l'obtention du permis d'enseignement chez les hommes et chez les femmes est significative. La force d'association entre l'année d'obtention du permis d'enseignement et le sexe est de 0,1.
- 2) La différence entre le nombre moyen d'années écoulées depuis l'obtention du permis d'enseignement pour le personnel dont la langue de travail est le français et celui dont la langue de travail est l'anglais est significative. La force d'association entre l'année d'obtention du permis d'enseignement et la langue de travail est de 0,1.
- 3) Il existe des différences significatives entre les nombres moyens d'années écoulées depuis l'obtention du permis d'enseignement de certains ordres d'enseignement. La force d'association entre l'année d'obtention du permis d'enseignement et l'ordre d'enseignement est de 0,01.

Tableau 33 : Nombre moyen d'années écoulées depuis l'obtention du permis d'enseignement selon le statut d'emploi, la langue de travail et le sexe

<i>Statut d'emploi</i>	<i>Langue travail</i>	<i>Sexe</i>	<i>N</i>	<i>Moyenne</i>	<i>Écart-type</i>
régulier temps complet	Français	Hommes	2 711	23,84	8,880
		Femmes	5 744	22,31	9,887
		Total	8 455	22,80	9,602
	Anglais	Hommes	267	24,36	9,001
		Femmes	647	22,96	9,465
		Total	914	23,37	9,349
	Total	Hommes	2 978	23,89	8,890
		Femmes	6 391	22,38	9,846
		Total	9 369	22,86	9,578
	régulier temps partiel	Français	Hommes	715	10,75
Femmes			1 894	11,87	7,802
Total			2 609	11,56	7,362
Anglais		Hommes	51	10,86	9,289
		Femmes	162	13,81	9,480
		Total	213	13,11	9,497
Total		Hommes	766	10,76	6,239
		Femmes	2 056	12,02	7,962
		Total	2 822	11,68	7,553
personnel d'appoint		Français	Hommes	423	10,12
	Femmes		1 240	9,51	9,402
	Total		1 663	9,66	9,185
	Anglais	Hommes	39	12,64	11,719
		Femmes	153	13,25	11,782
		Total	192	13,13	11,741
	Total	Hommes	462	10,33	8,838
		Femmes	1 393	9,92	9,758
		Total	1 855	10,02	9,538
	Total	Français	Hommes	3 849	19,90
Femmes			8 878	18,29	10,890
Total			12 727	18,78	10,754
Anglais		Hommes	357	21,15	10,868
		Femmes	962	19,88	10,809
		Total	1 319	20,22	10,836
Total		Hommes	4 206	20,01	10,398
	Femmes	9 840	18,45	10,892	
Total	Total	14 046	18,91	10,770	

Corrélation : Il existe des différences significatives entre les nombres moyens d'années écoulées depuis l'obtention du permis d'enseignement de certains statuts d'emploi. La force d'association entre l'année d'obtention du permis d'enseignement et le statut d'emploi est de 0,3.

Tableau 34 : Nombre moyen d'années écoulées depuis l'obtention du permis d'enseignement selon la permanence¹⁹, la langue de travail et le sexe

<i>Permanence</i>	<i>Langue travail</i>	<i>Sexe</i>	<i>N</i>	<i>Moyenne</i>	<i>Écart-type</i>
La personne est permanente	Français	Hommes	2 295	25,58	8,172
		Femmes	4 569	24,16	9,535
		Total	6 864	24,63	9,126
	Anglais	Hommes	220	26,54	7,810
		Femmes	531	25,10	8,593
		Total	751	25,52	8,392
	Total	Hommes	2 515	25,66	8,144
		Femmes	5 100	24,26	9,445
		Total	7 615	24,72	9,060
Première année du processus	Français	Hommes	255	14,18	5,785
		Femmes	737	15,16	7,583
		Total	992	14,91	7,174
	Anglais	Hommes	25	14,92	8,336
		Femmes	48	12,27	5,652
		Total	73	13,18	6,754
	Total	Hommes	280	14,25	6,040
		Femmes	785	14,99	7,509
		Total	1 065	14,79	7,157
Deuxième année du processus	Français	Hommes	93	13,81	5,232
		Femmes	332	14,74	7,399
		Total	425	14,54	6,987
	Anglais	Hommes	13	13,31	4,553
		Femmes	33	14,64	6,523
		Total	46	14,26	6,013
	Total	Hommes	106	13,75	5,136
		Femmes	365	14,73	7,316
		Total	471	14,51	6,893
Total	Français	Hommes	2 643	24,07	8,792
		Femmes	5 638	22,43	9,859
		Total	8 281	22,95	9,561
	Anglais	Hommes	238	24,75	8,843
		Femmes	612	23,53	9,226
		Total	870	23,89	9,126
	Total	Hommes	2 901	24,13	8,797
		Femmes	6 250	22,53	9,804
		Total	9 151	23,04	9,524

Corrélation : Il existe des différences significatives entre les nombres moyens d'années écoulées depuis l'obtention du permis d'enseignement de certains niveaux de permanence. La force d'association entre l'année d'obtention du permis d'enseignement et la permanence est de 0,2.

¹⁹ La permanence s'obtient par commission scolaire. Un enseignant qui change de commission scolaire, tout en conservant son ancienneté, recommence le processus menant à la permanence dans un poste.

Tableau 35 : Nombre moyen d'années écoulées depuis l'obtention du permis d'enseignement selon la scolarité, la langue de travail et le sexe

<i>Scolarité reconnue</i>	<i>Langue travail</i>	<i>Sexe</i>	<i>N</i>	<i>Moyenne</i>	<i>Écart-type</i>
14 années ou moins	Français	Hommes	243	13,40	8,772
		Femmes	288	31,20	14,538
		Total	531	23,05	15,114
	Anglais	Hommes	17	12,59	10,198
		Femmes	40	27,30	12,521
		Total	57	22,91	13,602
	Total	Hommes	260	13,34	8,852
		Femmes	328	30,73	14,347
		Total	588	23,04	14,963
15 années	Français	Hommes	93	21,09	11,802
		Femmes	204	33,62	9,888
		Total	297	29,70	12,011
	Anglais	Hommes	6	17,17	13,167
		Femmes	24	33,38	6,940
		Total	30	30,13	10,563
	Total	Hommes	99	20,85	11,853
		Femmes	228	33,60	9,608
		Total	327	29,74	11,871
16 années	Français	Hommes	778	16,52	8,557
		Femmes	2 759	15,90	8,618
		Total	3 537	16,04	8,607
	Anglais	Hommes	63	20,29	10,790
		Femmes	239	19,24	9,782
		Total	302	19,46	9,991
	Total	Hommes	841	16,80	8,792
		Femmes	2 998	16,17	8,762
		Total	3 839	16,30	8,771
17 années	Français	Hommes	798	20,41	9,752
		Femmes	2 255	18,22	9,724
		Total	3 053	18,79	9,777
	Anglais	Hommes	67	20,63	10,508
		Femmes	246	19,35	9,773
		Total	313	19,62	9,932
	Total	Hommes	865	20,43	9,806
		Femmes	2 501	18,33	9,733
		Total	3 366	18,87	9,793

Suite du tableau 35

<i>Scolarité reconnue</i>	<i>Langue travail</i>	<i>Sexe</i>	<i>N</i>	<i>Moyenne</i>	<i>Écart-type</i>
18 années	Français	Hommes	546	22,93	8,951
		Femmes	1 093	22,08	9,161
		Total	1 639	22,37	9,097
	Anglais	Hommes	83	23,45	9,226
		Femmes	130	21,85	9,301
		Total	213	22,47	9,283
	Total	Hommes	629	23,00	8,982
		Femmes	1 223	22,06	9,172
		Total	1 852	22,38	9,116
19 années ou plus (avec ou sans doctorat de 3e cycle)	Français	Hommes	747	25,92	8,891
		Femmes	877	24,14	9,229
		Total	1 624	24,96	9,116
	Anglais	Hommes	65	25,80	9,087
		Femmes	112	22,53	9,847
		Total	177	23,73	9,679
	Total	Hommes	812	25,91	8,901
		Femmes	989	23,96	9,310
		Total	1 801	24,84	9,177
Total	Français	Hommes	3 205	20,67	9,939
		Femmes	7 476	19,54	10,413
		Total	10 681	19,88	10,285
	Anglais	Hommes	301	21,93	10,388
		Femmes	791	21,00	10,210
		Total	1 092	21,26	10,263
	Total	Hommes	3 506	20,78	9,983
		Femmes	8 267	19,68	10,402
		Total	11 773	20,01	10,291

Corrélation : Il existe des différences significatives entre les nombres moyens d'années écoulées depuis l'obtention du permis d'enseignement de certains niveaux de scolarité. La force d'association entre l'année d'obtention du permis d'enseignement et la scolarité est de 0,1.

3. Les caractéristiques professionnelles

La section qui suit traite des caractéristiques professionnelles du personnel des commissions scolaires. Le portrait que nous allons brosser portera donc sur des variables telles que la catégorie d'emploi, la fonction, le secteur, l'ordre d'enseignement et le champ d'enseignement.

La catégorie d'emploi et la fonction

Nous avons vu à la section 1 que le personnel des commissions scolaires se divise selon cinq grandes catégories d'emploi : les directeurs de commission scolaire, les directeurs d'école, les professionnels non-enseignants, les enseignants et le personnel de soutien technique et paratechnique. Nous avons également fait la liste des fonctions principales exercées par les membres de chacune de ces catégories. La présente section étudie ces deux variables en fonction du sexe, de la langue de travail et de l'ordre d'enseignement du personnel des commissions scolaires.

Le tableau 36 présente la répartition du personnel des commissions scolaires selon leur catégorie d'emploi et leur sexe. Rappelons que notre échantillon est composé à environ 80 % par des enseignants (tableau 2). Ainsi, cela se traduit par 72 % des hommes et par 82,2 % des femmes qui appartiennent à cette catégorie. De plus, le tableau 36 montre que, de façon générale, les hommes appartiennent davantage aux catégories liées à la direction que les femmes. En effet, 9,8 % des hommes sont des directeurs de commission scolaire et 11 % des directeurs d'école. Chez les femmes, ces proportions sont beaucoup plus faibles. Seulement 1,8 % d'entre elles occupent des postes à la direction de commission scolaire et 4 % des postes de direction d'école. Pour les postes liés au soutien technique et paratechnique, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses (6,8 %) que les hommes (1,9 %). Enfin, une proportion identique d'hommes et de femmes occupent des postes de professionnels non-enseignants. Les tests statistiques indiquent qu'il existe une corrélation entre la catégorie d'emploi et le sexe. La force d'association est de 0,3. La corrélation entre la catégorie d'emploi et le sexe est donc appréciable.

Le tableau 37 montre la répartition du personnel des commissions scolaires selon la fonction (pour chacune des catégories) et le sexe. Chez les directeurs de commissions scolaires, la fonction de directeur général occupe le premier rang (8,4 %) chez les hommes, suivi du directeur des services financiers (7,7 %). Chez les femmes, 11,9 % occupent la fonction de conseillère en gestion de

personnel et 11,5 % de coordonnatrice du service du personnel. Pour la catégorie des directeurs d'école, les deux fonctions principalement occupées par les hommes et les femmes sont les fonctions de directeur d'école primaire et directeur adjoint d'école secondaire. Chez les professionnels non-enseignants, 27,9 % des hommes occupent la fonction de conseiller pédagogique alors que 20,4 % occupent la fonction de conseiller d'orientation ou de conseiller en formation scolaire. Pour les femmes, 22,3 % sont agentes de réadaptation, psychoéducatrices ou orthopédagogues et 20 % sont psychologues ou conseillères en rééducation.

Par ailleurs, 11,8 % des hommes enseignent les mathématiques et les sciences au secondaire et 10,3 % sont titulaires au primaire. Chez les femmes, 34,8 % des enseignantes sont titulaires au primaire et 8,5 % sont enseignantes suppléantes occasionnelles au préscolaire ou au primaire. Enfin, pour le personnel de soutien technique et paratechnique, 27,6 % des hommes sont surveillants d'élèves et 18,1 % occupent la fonction d'éducateur en service de garde. Chez les femmes, 28,5 % sont éducatrices en service de garde et 28,3 % sont surveillantes d'élèves.

Le tableau 38 illustre la répartition du personnel selon la catégorie d'emploi et la langue de travail. L'analyse du tableau dévoile que pour les deux langues, la répartition du personnel correspond assez bien à la répartition choisie dans l'échantillon. Il n'y a pas de différences majeures entre les milieux anglophones et francophones. Les tests statistiques révèlent en effet qu'il existe une corrélation entre la catégorie d'emploi et la langue de travail, mais que la force d'association est seulement de 0,03, ce qui est négligeable.

Chez les directeurs de commissions scolaires, la fonction de directeur général et de coordonnateur du service du personnel sont les postes principalement occupés en milieu francophone avec une proportion de 7,8 % (tableau 39). En milieu anglophone, ce sont les postes de directeur des services financiers et de directeur du service de l'enseignement qui sont au premier rang dans une proportion de 9,8 %. Pour la catégorie des directeurs d'école, 39,6 % du personnel en milieu francophone occupe le poste de directeur d'école primaire et 18,4 % celui de directeur adjoint d'école secondaire. En milieu anglophone, 52,2 % occupe la fonction de directeur d'école primaire et 17,4 % celui de directeur d'école secondaire. Chez les professionnels non-enseignants travaillant en milieu francophone, 21,9 % sont employés à titre de conseiller pédagogique et 20,2 % à titre d'agent de réadaptation, psychoéducateur ou orthopédagogue. En milieu anglophone, 26,5 % sont employés à

titre de conseiller d'orientation ou de conseiller en formation scolaire et 22,1 % à titre de conseiller pédagogique.

Dans la catégorie des enseignants, 28,4 % de ceux qui travaillent en milieu francophone sont enseignants titulaires au primaire et 7,2 % sont enseignants suppléants occasionnels au préscolaire ou au primaire. En milieu anglophone, 21,4 % sont enseignants titulaires au primaire et 10,9 % sont enseignants suppléants occasionnels au secondaire. Enfin, parmi le personnel de soutien technique et paratechnique, la fonction de surveillant d'élèves et d'éducatrice en service de garde sont les postes principalement occupés autant en milieu francophone qu'en milieu anglophone.

L'analyse du tableau 40 dévoile que le personnel non-enseignant ayant déjà enseigné est proportionnellement plus nombreux chez les directeurs d'école ou les professionnels non-enseignants. Les tests statistiques indiquent qu'il existe une corrélation entre la catégorie d'emploi et l'ordre d'enseignement, mais que la force d'association est faible (0,1).

Le secteur et l'ordre d'enseignement

Le secteur et l'ordre d'enseignement sont des variables qui s'appliquent au personnel enseignant et au personnel non-enseignant ayant déjà enseigné. Le secteur d'enseignement se divise selon trois catégories principales : le personnel travaillant pour les jeunes, celui travaillant pour les adultes et celui travaillant pour les deux secteurs.

Le tableau 41 illustre la répartition du personnel des commissions scolaires selon l'ordre d'enseignement. Ainsi, 43 % du personnel (enseignants et non-enseignants ayant déjà enseigné) sont employés en éducation préscolaire et en éducation primaire. Ensuite, 29,8 % du personnel sont employés en enseignement en formation générale des jeunes.

Le tableau 42 présente la répartition du personnel selon le secteur, l'ordre d'enseignement et le sexe. La majorité des enseignants (86,5 %) travaillent dans le secteur pour les jeunes. Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à enseigner dans ce secteur que les hommes (90,4 % des femmes comparativement à 77,5 % des hommes). Ensuite, 8,9 % des enseignants travaillent dans les deux secteurs et ces enseignants sont proportionnellement plus souvent de sexe masculin. Finalement, les enseignants qui occupent un poste dans le secteur pour les adultes (4,6 %) se répartissent en proportions à peu près égales entre les deux sexes.

L'analyse du tableau 42 permet également de constater que le secteur et l'ordre d'enseignement sont très liés. Les tests statistiques confirment qu'il existe une corrélation entre l'ordre et le secteur d'enseignement et que la force d'association est de 1. Les deux variables sont donc parfaitement corrélées. Ainsi, nous avons choisi de ne pas approfondir notre étude sur le secteur d'enseignement; seul l'ordre d'enseignement a donc principalement été utilisé dans ce travail.

Le tableau 42 montre par ailleurs que les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à enseigner à l'éducation préscolaire et l'enseignement primaire. En effet, 62,2 % des femmes enseignent à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire tandis que 25,2 % des hommes enseignent à cet ordre. Ensuite, une proportion pratiquement équivalente entre les hommes et les femmes occupe des postes à l'enseignement en formation générale des adultes. Il y a proportionnellement plus d'hommes que de femmes à l'enseignement en formation générale des jeunes et l'enseignement en formation professionnelle (jeunes et adultes). À l'enseignement en formation générale des jeunes, la proportion des hommes est presque le double de celle des femmes et à l'enseignement en formation professionnelle (jeunes et adultes) la proportion des hommes est près de quatre fois plus élevée que celle des femmes. Les tests statistiques révèlent qu'il existe une corrélation entre l'ordre d'enseignement et le sexe. La force d'association entre ces deux variables est de 0,4, ce qui est tout de même considérable.

Le tableau suivant montre de quelle façon est réparti le personnel des commissions scolaires selon l'ordre d'enseignement et la langue de travail. Il semble qu'à l'éducation préscolaire et enseignement primaire, à l'enseignement en formation générale des jeunes ainsi qu'à l'enseignement en formation générale des adultes, il y ait une proportion à peu près équivalente d'enseignants travaillant dans un milieu francophone que dans un milieu anglophone. Par contre, il semble qu'il y ait proportionnellement plus d'enseignants en formation professionnelle (jeunes et adultes) dans le milieu francophone que dans le milieu anglophone. Les tests statistiques indiquent qu'il existe une corrélation entre l'ordre d'enseignement et la langue de travail. La force d'association entre ces variables est de 0,05. La corrélation est donc négligeable.

Le tableau 44 décrit de quelle façon est réparti le personnel enseignant selon l'ordre d'enseignement et la langue maternelle. Il semble qu'à l'éducation préscolaire et enseignement primaire, il y ait proportionnellement plus d'enseignants dont la langue maternelle est le français. La même situation apparaît en enseignement en formation professionnelle (jeunes et adultes). Par contre,

en enseignement en formation générale des jeunes, de même qu'en enseignement en formation générale des adultes, ce sont les enseignants dont la langue maternelle est autre que l'anglais ou le français qui sont, proportionnellement, les plus nombreux. Les tests statistiques montrent que la corrélation entre la langue maternelle et l'ordre d'enseignement est négligeable. En effet, les tests dévoilent qu'il existe une corrélation entre ces variables, mais que la force d'association est de 0,05.

Le tableau 45 illustre la répartition du personnel en fonction de l'ordre d'enseignement et de l'âge. En éducation préscolaire et en enseignement primaire, ce sont les moins de 30 ans qui sont, proportionnellement, les plus nombreux. En enseignement en formation générale des jeunes, ce sont les enseignants âgés entre 50 et 59 ans qui sont, proportionnellement, en plus grand nombre. Il semble que les enseignants de 60 ans et plus soient en plus grande proportion en enseignement en formation générale des adultes et en enseignement en formation professionnelle (jeunes et adultes).

Le champ d'enseignement

Le champ d'enseignement s'applique au personnel enseignant seulement et correspond à la discipline dans laquelle un enseignant œuvre. Le tableau 46 illustre la répartition du personnel des commissions scolaires selon le champ d'enseignement et le sexe. Ainsi, 34,8 % des femmes sont titulaires au primaire et 8,5 % sont suppléantes occasionnelles au préscolaire ou au primaire. Chez les hommes, 13,2 % enseignent les mathématiques et les sciences au secondaire et 10,3 % sont titulaires au primaire.

Le tableau suivant décrit le champ d'enseignement des enseignants selon leur langue de travail. En milieu francophone, 28,4 % des enseignants sont titulaires au primaire et 7,7 % enseignent les mathématiques et les sciences au secondaire. En milieu anglophone, 21,4 % sont titulaires au primaire et 10,9 % font de la suppléance occasionnelle au secondaire.

Les tableaux correspondants

La catégorie d'emploi et la fonction

Tableau 36 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon la catégorie d'emploi et le sexe

Catégorie d'emploi		Sexe		Total
		Hommes	Femmes	
Directeurs de commission scolaire	N	595	227	822
	%	9,8%	1,8%	4,3%
Directeurs d'école	N	665	513	1178
	%	11,0%	4,0%	6,2%
Professionnels non-enseignants	N	319	681	1 000
	%	5,3 %	5,3 %	5,3 %
Enseignants	N	4 356	10 644	15 000
	%	72,0 %	82,2 %	78,9 %
Personnel de soutien technique et paratechnique	N	116	884	1 000
	%	1,9 %	6,8 %	5,3 %
Total	N	6 051	12 949	19 000
	%	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Corrélation : La force d'association entre la catégorie d'emploi et le sexe est de 0,3.

Tableau 37 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon la catégorie d'emploi, la fonction et le sexe

<i>Catégorie d'emploi et fonction</i>		Sexe		<i>Total</i>
		<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	
Directeurs de commission scolaire				
directeur général	N	50	13	63
	%	8,4%	5,7%	7,7%
directeur des services financiers	N	46	14	60
	%	7,7%	6,2%	7,3%
coordonnateur du service du personnel	N	33	26	59
	%	5,5%	11,5%	7,2%
directeur du service de l'enseignement	N	42	12	54
	%	7,1%	5,3%	6,6%
directeur du service du personnel	N	40	13	53
	%	6,7%	5,7%	6,4%
conseiller en gestion de personnel	N	25	27	52
	%	4,2%	11,9%	6,3%
coordonnateur de l'ens. général	N	25	21	46
	%	4,2%	9,3%	5,6%
directeur général adjoint	N	35	8	43
	%	5,9%	3,5%	5,2%
coordonnateur du service de l'équipement	N	37	1	38
	%	6,2%	0,4%	4,6%
directeur des services à l'éducation des adultes	N	30	6	36
	%	5,0%	2,6%	4,4%
coordonnateur CSDM ou English Montreal	N	19	15	34
	%	3,2%	6,6%	4,1%
secrétaire général	N	22	11	33
	%	3,7%	4,8%	4,0%
directeur du service de l'équipement	N	31	0	31
	%	5,2%	0,0%	3,8%
coordonnateur des services financiers	N	23	8	31
	%	3,9%	3,5%	3,8%
directeur de l'informatique	N	24	0	24
	%	4,0%	0,0%	2,9%

Corrélation : Aucune corrélation n'a pu être établie entre la fonction et le sexe, car les conditions de base des tests statistiques n'étaient pas vérifiées.

Suite du tableau 37

Catégorie d'emploi et fonction		Sexe		Total
		Hommes	Femmes	
Directeurs de commission scolaire (suite)				
coordonnateur de l'informatique	N	20	4	24
	%	3,4%	1,8%	2,9%
coordonnateur à l'adaptation scolaire	N	12	10	22
	%	2,0%	4,4%	2,7%
coordonnateur des services à l'éducation des adultes	N	13	7	20
	%	2,2%	3,1%	2,4%
autres directeurs	N	14	3	17
	%	2,4%	1,3%	2,1%
directeur CSDM ou English Montreal	N	10	6	16
	%	1,7%	2,6%	1,9%
coordonnateur de l'ens. primaire	N	4	9	13
	%	0,7%	4,0%	1,6%
directeur du service aux étudiants	N	7	1	8
	%	1,2%	0,4%	1,0%
coordonnateur es services de formation professionnelle	N	6	2	8
	%	1,0%	0,9%	1,0%
coordonnateur du service du transport	N	6	1	7
	%	1,0%	0,4%	0,9%
directeur des services de formation professionnelle	N	5	1	6
	%	0,8%	0,4%	0,7%
conseiller cadre auprès du directeur	N	4	0	4
	%	0,7%	0,0%	0,5%
directeur du service de l'ens primaire	N	3	1	4
	%	0,5%	0,4%	0,5%
coordonnateur des services complémentaires	N	2	2	4
	%	0,3%	0,9%	0,5%
coordonnateur, moyens d'ens. A	N	1	2	3
	%	0,2%	0,9%	0,4%
coordonnateur au secrétariat général	N	1	1	2
	%	0,2%	0,4%	0,2%
directeur général adjoint (CSDM, English Montreal)	N	1	0	1
	%	0,2%	0,0%	0,1%

Suite du tableau 37

Catégorie d'emploi et fonction		Sexe		Total
		Hommes	Femmes	
Directeurs de commission scolaire (suite)				
directeur du service de l'ens secondaire	N	1	0	1
	%	0,2%	0,0%	0,1%
directeur de l'adaptation scolaire	N	0	1	1
	%	0,0%	0,4%	0,1%
coordonnateur de l'ens. professionnel	N	1	0	1
	%	0,2%	0,0%	0,1%
coordonnateur en mesure et évaluation	N	1	0	1
	%	0,2%	0,0%	0,1%
vérificateur interne	N	0	1	1
	%	0,0%	0,4%	0,1%
coordonnateur en recherche et développement	N	1	0	1
	%	0,2%	0,0%	0,1%
Total (37 fonctions)	N	595	227	822
	%	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Directeurs d'école				
directeur d'école primaire	N	240	241	481
	%	36,1%	47,0%	40,8%
directeur adjoint d'école secondaire	N	122	86	208
	%	18,3%	16,8%	17,7%
directeur d'école secondaire	N	108	31	139
	%	16,2%	6,0%	11,8%
directeur adjoint de centre de formation professionnelle	N	64	38	102
	%	9,6%	7,4%	8,7%
directeur adjoint d'école primaire	N	34	65	99
	%	5,1%	12,7%	8,4%
directeur de centre de formation professionnelle	N	55	21	76
	%	8,3%	4,1%	6,5%

Suite du tableau 37

Catégorie d'emploi et fonction		Sexe		Total
		Hommes	Femmes	
Directeurs d'école (suite)				
directeur de centre à l'éducation des adultes	N	23	20	43
	%	3,5%	3,9%	3,7%
directeur adjoint de centre à l'éducation des adultes	N	19	11	30
	%	2,9%	2,1%	2,5%
Total (8 fonctions)	N	665	513	1178
	%	100,0%	100,0%	100,0%
Professionnels non-enseignants				
conseiller pédagogique	N	89	130	219
	%	27,9 %	19,1 %	21,9 %
agent de réadaptation, psychoéducateur ou orthopédagogue	N	39	152	191
	%	12,2 %	22,3 %	19,1 %
psychologue ou conseiller en rééducation	N	49	136	185
	%	15,4 %	20,0 %	18,5 %
conseiller d'orientation ou conseiller en formation scolaire	N	65	92	157
	%	20,4 %	13,5 %	15,7 %
orthophoniste, audiologiste ou agent de correction du langage	N	2	98	100
	%	0,6 %	14,4 %	10,0 %
animateur de pastorale	N	31	16	47
	%	9,7 %	2,3 %	4,7 %
animateur de vie étudiante	N	14	17	31
	%	4,4 %	2,5 %	3,1 %
animateur de vie spirituelle et d'engagement communautaire	N	10	3	13
	%	3,1 %	0,4 %	1,3 %
travailleur social ou agent de service social	N	3	10	13
	%	0,9 %	1,5 %	1,3 %
conseiller en éducation chrétienne	N	5	5	10
	%	1,6 %	0,7 %	1,0 %
conseiller en information scolaire et professionnelle	N	2	7	9
	%	0,6 %	1,0 %	0,9 %

Suite du tableau 37

Catégorie d'emploi et fonction		Sexe		Total
		Hommes	Femmes	
Professionnels non-enseignants (suite)				
ergothérapeute, physiothérapeute ou agent en réhabilitation	N	2	6	8
	%	0,6 %	0,9 %	0,8 %
bibliothécaire	N	1	6	7
	%	0,3 %	0,9 %	0,7 %
spécialiste en moyens et techniques d'enseignement	N	3	1	4
	%	0,9 %	0,1 %	0,4 %
conseiller en mesure et évaluation	N	2	2	4
	%	0,6 %	0,3 %	0,4 %
conseiller en éducation spirituelle, religieuse et morale	N	2	0	2
	%	0,6 %	0,0 %	0,2 %
Total (16 fonctions)	N	319	681	1 000
	%	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Enseignants				
E Titulaire, primaire	N	450	3 699	4 149
	%	10,3 %	34,8 %	27,7 %
E Suppléants occasionnels, p-p.	N	182	904	1 086
	%	4,2 %	8,5 %	7,2 %
E Math. et sciences, sec.	N	516	514	1 030
	%	11,8 %	4,8 %	6,9 %
E Titulaire, préscolaire	N	16	823	839
	%	0,4 %	7,7 %	5,6 %
E Suppléants occasionnels, sec.	N	242	565	807
	%	5,6 %	5,3 %	5,4 %
E Adaptation scolaire, sec.	N	264	444	708
	%	6,1 %	4,2 %	4,7 %
E Adaptation scolaire, prés-prim.	N	90	615	705
	%	2,1 %	5,8 %	4,7 %
E Langue d'enseignement, sec.	N	180	478	658
	%	4,1 %	4,5 %	4,4 %
E Langue seconde, sec.	N	205	268	473
	%	4,7 %	2,5 %	3,2 %
E Sciences humaines, sec.	N	232	129	361
	%	5,3 %	1,2 %	2,4 %

Suite du tableau 37

Catégorie d'emploi et fonction		Sexe		Total
		Hommes	Femmes	
Enseignants (suite)				
E Éducation physique, primaire	N	221	100	321
	%	5,1 %	0,9 %	2,1 %
E Langue seconde, primaire	N	53	243	296
	%	1,2 %	2,3 %	2,0 %
E Relig,morale,FPS,sec	N	131	147	278
	%	3,0 %	1,4 %	1,9 %
E Éducation physique, sec.	N	189	61	250
	%	4,3 %	0,6 %	1,7 %
E Admi., commerce et secrétariat	N	71	163	234
	%	1,6 %	1,5 %	1,6 %
E Musique, primaire	N	52	124	176
	%	1,2 %	1,2 %	1,2 %
E Langue maternelle, adulte	N	31	132	163
	%	0,7 %	1,2 %	1,1 %
E Arts plastiques, sec.	N	50	102	152
	%	1,1 %	1,0 %	1,0 %
E Math. et sciences, adulte	N	60	76	136
	%	1,4 %	0,7 %	0,9 %
E Santé et serv. sociaux	N	14	119	133
	%	0,3 %	1,1 %	0,9 %
E Initiation à la technologie, sec.	N	99	15	114
	%	2,3 %	0,1 %	0,8 %
E Équipement motorisé	N	104	1	105
	%	2,4 %	0,0 %	0,7 %
E Autre form. gén., sec.	N	45	58	103
	%	1,0 %	0,5 %	0,7 %
E Autres spécialités de FP	N	60	42	102
	%	1,4 %	0,4 %	0,7 %
E Langue seconde, adulte	N	22	77	99
	%	0,5 %	0,7 %	0,7 %
E Musique, sec.	N	54	41	95
	%	1,2 %	0,4 %	0,6 %

Suite du tableau 37

Catégorie d'emploi et fonction		Sexe		Total
		Hommes	Femmes	
Enseignants (suite)				
E Alphabétisation, adulte	N	10	76	86
	%	0,2 %	0,7 %	0,6 %
E Alim., hôtel. et restauration	N	53	25	78
	%	1,2 %	0,2 %	0,5 %
E Accueil, prés-prim.	N	8	66	74
	%	0,2 %	0,6 %	0,5 %
E Économie familiale, sec.	N	5	69	74
	%	0,1 %	0,6 %	0,5 %
E Suppléants réguliers, p-p.	N	16	55	71
	%	0,4 %	0,5 %	0,5 %
E Métallurgie	N	68	2	70
	%	1,6 %	0,0 %	0,5 %
E Fabrication mécanique	N	60	6	66
	%	1,4 %	0,1 %	0,4 %
E Autre formation générale, adulte	N	14	51	65
	%	0,3 %	0,5 %	0,4 %
E Agro-technique	N	40	23	63
	%	0,9 %	0,2 %	0,4 %
E Électronique	N	58	2	60
	%	1,3 %	0,0 %	0,4 %
E Informatique, sec.	N	30	19	49
	%	0,7 %	0,2 %	0,3 %
E Suppléants réguliers, sec.	N	18	28	46
	%	0,4 %	0,3 %	0,3 %
E Arts plastiques, primaire	N	7	39	46
	%	0,2 %	0,4 %	0,3 %
E Accueil, sec.	N	13	30	43
	%	0,3 %	0,3 %	0,3 %
E Insertion vie communautaire, adulte	N	8	35	43
	%	0,2 %	0,3 %	0,3 %
E Mécanique d'entretien indus.	N	39	3	42
	%	0,9 %	0,0 %	0,3 %
E Coiffure	N	6	34	40
	%	0,1 %	0,3 %	0,3 %

Suite du tableau 37

Catégorie d'emploi et fonction		Sexe		Total
		Hommes	Femmes	
Enseignants (suite)				
E Dessin technique	N	26	10	36
	%	0,6 %	0,1 %	0,2 %
E Mécanique du bâtiment	N	28	4	32
	%	0,6 %	0,0 %	0,2 %
E Imprimerie	N	20	11	31
	%	0,5 %	0,1 %	0,2 %
E Foresterie, sciage et papier	N	26	3	29
	%	0,6 %	0,0 %	0,2 %
E Autre et non classé, prés-prim.	N	7	20	27
	%	0,2 %	0,2 %	0,2 %
E Construction	N	25	1	26
	%	0,6 %	0,0 %	0,2 %
E Conduite de camion lourd	N	23	2	25
	%	0,5 %	0,0 %	0,2 %
E Électricité	N	22	1	23
	%	0,5 %	0,0 %	0,2 %
E soins esthétiques	N	0	23	23
	%	0,0 %	0,2 %	0,2 %
E Éducation populaire, adulte	N	10	11	21
	%	0,2 %	0,1 %	0,1 %
E Protection civile	N	20	0	20
	%	0,5 %	0,0 %	0,1 %
E Bois et matériaux connexes	N	14	5	19
	%	0,3 %	0,0 %	0,1 %
E Informatique, adulte	N	10	8	18
	%	0,2 %	0,1 %	0,1 %
E Prod. textile et habillement	N	6	12	18
	%	0,1 %	0,1 %	0,1 %
E Arts appliqués	N	6	12	18
	%	0,1 %	0,1 %	0,1 %
E Non-classé, sec.	N	5	8	13
	%	0,1 %	0,1 %	0,1 %

Suite du tableau 37

Catégorie d'emploi et fonction		Sexe		Total
		Hommes	Femmes	
Enseignants (suite)				
E Sciences humaines, Adulte	N	4	3	7
	%	0,1 %	0,0 %	0,0 %
E Travaux génie et mines	N	5	0	5
	%	0,1 %	0,0 %	0,0 %
E Religion, morale et FPS, adulte	N	0	5	5
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %
E Montage de lignes	N	3	1	4
	%	0,1 %	0,0 %	0,0 %
E Opération machinerie lourde	N	3	0	3
	%	0,1 %	0,0 %	0,0 %
E Mécanique véhicules lourds	N	3	0	3
	%	0,1 %	0,0 %	0,0 %
E Chimie appl. et environnement	N	2	1	3
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %
E Pêches	N	1	0	1
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %
E Transport	N	1	0	1
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Total (68 fonctions)	N	4 356	10 644	15 000
	%	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Personnel de soutien technique et paratechnique				
surveillant d'élèves	N	32	250	282
	%	27,6 %	28,3 %	28,2 %
éducatrice en service de garde	N	21	252	273
	%	18,1 %	28,5 %	27,3 %
technicien en éducation spécialisée	N	16	124	140
	%	13,8 %	14,0 %	14,0 %
secrétaire d'école	N	0	82	82
	%	0,0 %	9,3 %	8,2 %
préposé aux élèves handicapés	N	8	54	62
	%	6,9 %	6,1 %	6,2 %
responsable d'un service de garde	N	1	41	42
	%	0,9 %	4,6 %	4,2 %

Suite du tableau 37

Catégorie d'emploi et fonction		Sexe		Total
		Hommes	Femmes	
Personnel de soutien technique et paratechnique (suite)				
technicien en travaux pratiques	N	7	17	24
	%	6,0%	1,9%	2,4%
technicien en informatique	N	13	6	19
	%	11,2%	0,7%	1,9%
technicien en administration	N	3	11	14
	%	2,6%	1,2%	1,4%
technicien en documentation	N	0	12	12
	%	0,0%	1,4%	1,2%
appareteur	N	4	5	9
	%	3,4%	0,6%	0,9%
technicien organisation scolaire	N	1	7	8
	%	0,9%	0,8%	0,8%
surveillant-sauveteur	N	1	6	7
	%	0,9%	0,7%	0,7%
technicien en travail social	N	0	7	7
	%	0,0%	0,8%	0,7%
technicien en loisirs	N	2	3	5
	%	1,7%	0,3%	0,5%
technicien interprète	N	1	4	5
	%	0,9%	0,5%	0,5%
infirmière auxiliaire	N	1	3	4
	%	0,9%	0,3%	0,4%
technicien en audiovisuel	N	2	0	2
	%	1,7%	0,0%	0,2%
technicien en formation professionnelle	N	2	0	2
	%	1,7%	0,0%	0,2%
technicien en psychométrie	N	1	0	1
	%	0,9%	0,0%	0,1%
Total (20 fonctions)	N	116	884	1 000
	%	100,0 %	100,0 %	100,0 %
TOTAL (149 fonctions)	N	6 051	12 949	19 000
	%	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Tableau 38 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon la catégorie d'emploi et la langue de travail

<i>Catégorie d'emploi</i>		<i>Langue travail</i>		<i>Total</i>
		<i>Français</i>	<i>Anglais</i>	
Directeurs de commission scolaire	N	730	92	822
	%	4,3%	4,8%	4,3%
Directeurs d'école	N	1063	115	1178
	%	6,2%	6,0%	6,2%
Professionnels non-enseignants	N	932	68	1 000
	%	5,5 %	3,6 %	5,3 %
Enseignants	N	13 471	1 529	15 000
	%	78,8 %	79,8 %	78,9 %
Personnel de soutien technique et paratechnique	N	889	111	1 000
	%	5,2 %	5,8 %	5,3 %
Total	N	17 085	1 915	19 000
	%	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Corrélation : La force d'association entre la catégorie d'emploi et la langue de travail est de 0,03.

Tableau 39 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon la catégorie d'emploi, la fonction et la langue de travail

Catégorie d'emploi et fonction		Langue de travail		Total
		Français	Anglais	
Directeurs de commission scolaire				
directeur général	N	57	6	63
	%	7,8%	6,5%	7,7%
directeur des services financiers	N	51	9	60
	%	7,0%	9,8%	7,3%
coordonnateur du service du personnel	N	57	2	59
	%	7,8%	2,2%	7,2%
directeur du service de l'enseignement	N	45	9	54
	%	6,2%	9,8%	6,6%
directeur du service du personnel	N	46	7	53
	%	6,3%	7,6%	6,4%
conseiller en gestion de personnel	N	46	6	52
	%	6,3%	6,5%	6,3%
coordonnateur de l'ens. général	N	44	2	46
	%	6,0%	2,2%	5,6%
directeur général adjoint	N	36	7	43
	%	4,9%	7,6%	5,2%
coordonnateur du service de l'équipement	N	37	1	38
	%	5,1%	1,1%	4,6%
directeur des services à l'éducation des adultes	N	32	4	36
	%	4,4%	4,3%	4,4%
coordonnateur CSDM ou English Montreal	N	29	5	34
	%	4,0%	5,4%	4,1%
secrétaire général	N	31	2	33
	%	4,2%	2,2%	4,0%
directeur du service de l'équipement	N	28	3	31
	%	3,8%	3,3%	3,8%
coordonnateur des services financiers	N	26	5	31
	%	3,6%	5,4%	3,8%
directeur de l'informatique	N	23	1	24
	%	3,2%	1,1%	2,9%

Corrélation : Aucune corrélation n'a pu être établie entre la fonction et la langue de travail, car les conditions de base des tests statistiques n'étaient pas vérifiées.

Suite du tableau 39

Catégorie d'emploi et fonction		Langue de travail		Total
		Français	Anglais	
Directeurs de commission scolaire (suite)				
coordonnateur de l'informatique	N	20	4	24
	%	2,7%	4,3%	2,9%
coordonnateur à l'adaptation scolaire	N	21	1	22
	%	2,9%	1,1%	2,7%
coordonnateur des services à l'éducation des adultes	N	19	1	20
	%	2,6%	1,1%	2,4%
autres directeurs	N	9	8	17
	%	1,2%	8,7%	2,1%
directeur CSDM ou English Montreal	N	13	3	16
	%	1,8%	3,3%	1,9%
coordonnateur de l'ens. primaire	N	13	0	13
	%	1,8%	0,0%	1,6%
directeur du service aux étudiants	N	7	1	8
	%	1,0%	1,1%	1,0%
coordonnateur es services de formation professionnelle	N	8	0	8
	%	1,1%	0,0%	1,0%
coordonnateur du service du transport	N	6	1	7
	%	0,8%	1,1%	0,9%
directeur des services de formation professionnelle	N	5	1	6
	%	0,7%	1,1%	0,7%
conseiller cadre auprès du directeur	N	3	1	4
	%	0,4%	1,1%	0,5%
directeur du service de l'ens. primaire	N	4	0	4
	%	0,5%	0,0%	0,5%
coordonnateur des services complémentaires	N	3	1	4
	%	0,4%	1,1%	0,5%
coordonnateur, moyens d'ens. A	N	2	1	3
	%	0,3%	1,1%	0,4%
coordonnateur au secrétariat général	N	2	0	2
	%	0,3%	0,0%	0,2%
directeur général adjoint(CSDM, English Montreal)	N	1	0	1
	%	0,1%	0,0%	0,1%
directeur du service de l'ens. secondaire	N	1	0	1
	%	0,1%	0,0%	0,1%

Suite du tableau 39

Catégorie d'emploi et fonction		Langue de travail		Total
		Français	Anglais	
Directeurs de commission scolaire (suite)				
directeur de l'adaptation scolaire	N	1	0	1
	%	0,1%	0,0%	0,1%
coordonnateur de l'ens. professionnel	N	1	0	1
	%	0,1%	0,0%	0,1%
coordonnateur en mesure et évaluation	N	1	0	1
	%	0,1%	0,0%	0,1%
vérificateur interne	N	1	0	1
	%	0,1%	0,0%	0,1%
coordonnateur en recherche et développement	N	1	0	1
	%	0,1%	0,0%	0,1%
Total (37 fonctions)	N	730	92	822
	%	100,0%	100,0%	100,0%
Directeurs d'école				
directeur d'école primaire	N	421	60	481
	%	39,6%	52,2%	40,8%
directeur adjoint d'école secondaire	N	196	12	208
	%	18,4%	10,4%	17,7%
directeur d'école secondaire	N	119	20	139
	%	11,2%	17,4%	11,8%
directeur adjoint de centre de formation professionnelle	N	98	4	102
	%	9,2%	3,5%	8,7%
directeur adjoint d'école primaire	N	92	7	99
	%	8,7%	6,1%	8,4%
directeur de centre de formation professionnelle	N	70	6	76
	%	6,6%	5,2%	6,5%
directeur de centre à l'éducation des adultes	N	38	5	43
	%	3,6%	4,3%	3,7%
directeur adjoint de centre à l'éducation des adultes	N	29	1	30
	%	2,7%	0,9%	2,5%
Total (8 fonctions)	N	1063	115	1178
	%	100,0%	100,0%	100,0%

Suite du tableau 39

<i>Catégorie d'emploi et fonction</i>		<i>Langue de travail</i>		<i>Total</i>
		<i>Français</i>	<i>Anglais</i>	
Professionnels non-enseignants				
conseiller pédagogique	N	204	15	219
	%	21,9 %	22,1 %	21,9 %
agent de réadaptation, psychoéducateur ou orthopédagogue	N	188	3	191
	%	20,2 %	4,4 %	19,1 %
psychologue ou conseiller en rééducation	N	175	10	185
	%	18,8 %	14,7 %	18,5 %
conseiller d'orientation ou conseiller en formation scolaire	N	139	18	157
	%	14,9 %	26,5 %	15,7 %
orthophoniste, audiologiste ou agent de correction du langage	N	94	6	100
	%	10,1 %	8,8 %	10,0 %
animateur de pastorale	N	41	6	47
	%	4,4 %	8,8 %	4,7 %
animateur de vie étudiante	N	29	2	31
	%	3,1 %	2,9 %	3,1 %
travailleur social ou agent de service social	N	13	0	13
	%	1,4 %	0,0 %	1,3 %
animateur de vie spirituelle et d'engagement communautaire	N	13	0	13
	%	1,4 %	0,0 %	1,3 %
conseiller en éducation chrétienne	N	10	0	10
	%	1,1 %	0,0 %	1,0 %
conseiller en information scolaire et professionnelle	N	6	3	9
	%	0,6 %	4,4 %	0,9 %
ergothérapeute, physiothérapeute ou agent en réhabilitation	N	5	3	8
	%	0,5 %	4,4 %	0,8 %
bibliothécaire	N	5	2	7
	%	0,5 %	2,9 %	0,7 %

Suite du tableau 39

Catégorie d'emploi et fonction		Langue de travail		Total
		Français	Anglais	
Professionnels non-enseignants (suite)				
conseiller en mesure et évaluation	N	4	0	4
	%	0,4 %	0,0 %	0,4 %
spécialiste en moyens et techniques d'enseignement	N	4	0	4
	%	0,4 %	0,0 %	0,4 %
conseiller en éducation spirituelle, religieuse et morale	N	2	0	2
	%	0,2 %	0,0 %	0,2 %
Total (16 fonctions)	N	932	68	1 000
	%	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Enseignants				
E Titulaire, primaire	N	3 822	327	4 149
	%	28,4 %	21,4 %	27,7 %
E Suppléants occasionnels, p-p.	N	970	116	1 086
	%	7,2 %	7,6 %	7,2 %
E Math. et sciences, sec.	N	921	109	1 030
	%	6,8 %	7,1 %	6,9 %
E Titulaire, préscolaire	N	754	85	839
	%	5,6 %	5,6 %	5,6 %
E Suppléants occasionnels, sec.	N	640	167	807
	%	4,8 %	10,9 %	5,4 %
E Adaptation scolaire, sec.	N	666	42	708
	%	4,9 %	2,7 %	4,7 %
E Adaptation scolaire, prés-prim.	N	643	62	705
	%	4,8 %	4,1 %	4,7 %
E Langue d'enseignement, sec.	N	599	59	658
	%	4,4 %	3,9 %	4,4 %
E Langue seconde, sec.	N	391	82	473
	%	2,9 %	5,4 %	3,2 %
E Sciences humaines, sec.	N	317	44	361
	%	2,4 %	2,9 %	2,4 %
E Éducation physique, primaire	N	291	30	321
	%	2,2 %	2,0 %	2,1 %

Suite du tableau 39

Catégorie d'emploi et fonction		Langue de travail		Total
		Français	Anglais	
Enseignants (suite)				
E Langue seconde, primaire	N	173	123	296
	%	1,3 %	8,0 %	2,0 %
E Relig,morale,FPS,sec	N	256	22	278
	%	1,9 %	1,4 %	1,9 %
E Éducation physique, sec.	N	235	15	250
	%	1,7 %	1,0 %	1,7 %
E Admi., commerce et secrétariat	N	206	28	234
	%	1,5 %	1,8 %	1,6 %
E Musique, primaire	N	171	5	176
	%	1,3 %	0,3 %	1,2 %
E Langue maternelle, adulte	N	152	11	163
	%	1,1 %	0,7 %	1,1 %
E Arts plastiques, sec.	N	141	11	152
	%	1,0 %	0,7 %	1,0 %
E Math. et sciences, adulte	N	116	20	136
	%	0,9 %	1,3 %	0,9 %
E Santé et serv. sociaux	N	123	10	133
	%	0,9 %	0,7 %	0,9 %
E Initiation à la technologie, sec.	N	104	10	114
	%	0,8 %	0,7 %	0,8 %
E Équipement motorisé	N	101	4	105
	%	0,7 %	0,3 %	0,7 %
E Autre form. gén., sec.	N	91	12	103
	%	0,7 %	0,8 %	0,7 %
E Autres spécialités de FP	N	97	5	102
	%	0,7 %	0,3 %	0,7 %
E Langue seconde, adulte	N	92	7	99
	%	0,7 %	0,5 %	0,7 %
E Musique, sec.	N	92	3	95
	%	0,7 %	0,2 %	0,6 %
E Alphabétisation, adulte	N	61	25	86
	%	0,5 %	1,6 %	0,6 %
E Alim., hôtel. et restauration	N	74	4	78
	%	0,5 %	0,3 %	0,5 %

Suite du tableau 39

Catégorie d'emploi et fonction		Langue de travail		Total
		Français	Anglais	
Enseignants (suite)				
E Économie familiale, sec.	N	69	5	74
	%	0,5 %	0,3 %	0,5 %
E Accueil, prés-prim.	N	63	11	74
	%	0,5 %	0,7 %	0,5 %
E Suppléants réguliers, p-p.	N	71	0	71
	%	0,5 %	0,0 %	0,5 %
E Métallurgie	N	65	5	70
	%	0,5 %	0,3 %	0,5 %
E Fabrication mécanique	N	62	4	66
	%	0,5 %	0,3 %	0,4 %
E Autre formation générale, adulte	N	54	11	65
	%	0,4 %	0,7 %	0,4 %
E Agro-technique	N	62	1	63
	%	0,5 %	0,1 %	0,4 %
E Électronique	N	59	1	60
	%	0,4 %	0,1 %	0,4 %
E Infomatique, sec.	N	45	4	49
	%	0,3 %	0,3 %	0,3 %
E Arts plastiques, primaire	N	46	0	46
	%	0,3 %	0,0 %	0,3 %
E Suppléants réguliers, sec.	N	44	2	46
	%	0,3 %	0,1 %	0,3 %
E Accueil, sec.	N	43	0	43
	%	0,3 %	0,0 %	0,3 %
E Insertion vie communautaire, adulte	N	41	2	43
	%	0,3 %	0,1 %	0,3 %
E Mécanique d'entretien indus.	N	41	1	42
	%	0,3 %	0,1 %	0,3 %
E Coiffure	N	36	4	40
	%	0,3 %	0,3 %	0,3 %
E Dessin technique	N	29	7	36
	%	0,2 %	0,5 %	0,2 %
E Mécanique du bâtiment	N	32	0	32
	%	0,2 %	0,0 %	0,2 %

Suite du tableau 39

Catégorie d'emploi et fonction		Langue de travail		Total
		Français	Anglais	
Enseignants (suite)				
E Imprimerie	N	29	2	31
	%	0,2 %	0,1 %	0,2 %
E Foresterie, sciage et papier	N	29	0	29
	%	0,2 %	0,0 %	0,2 %
E Autre et non classé, prés-prim.	N	16	11	27
	%	0,1 %	0,7 %	0,2 %
E Construction	N	26	0	26
	%	0,2 %	0,0 %	0,2 %
E Conduite de camion lourd	N	25	0	25
	%	0,2 %	0,0 %	0,2 %
E Électricité	N	23	0	23
	%	0,2 %	0,0 %	0,2 %
E soins esthétiques	N	19	4	23
	%	0,1 %	0,3 %	0,2 %
E Éducation populaire, adulte	N	19	2	21
	%	0,1 %	0,1 %	0,1 %
E Protection civile	N	20	0	20
	%	0,1 %	0,0 %	0,1 %
E Bois et matériaux connexes	N	17	2	19
	%	0,1 %	0,1 %	0,1 %
E Prod. textile et habillement	N	18	0	18
	%	0,1 %	0,0 %	0,1 %
E Arts appliqués	N	16	2	18
	%	0,1 %	0,1 %	0,1 %
E Informatique, adulte	N	15	3	18
	%	0,1 %	0,2 %	0,1 %
E Non-classé, sec.	N	10	3	13
	%	0,1 %	0,2 %	0,1 %
E Sciences humaines, Adulte	N	4	3	7
	%	0,0 %	0,2 %	0,0 %
E Travaux génie et mines	N	5	0	5
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %
E Religion, morale et FPS, adulte	N	4	1	5
	%	0,0 %	0,1 %	0,0 %

Suite du tableau 39

Catégorie d'emploi et fonction		Langue de travail		Total
		Français	Anglais	
Enseignants (suite)				
E Montage de lignes	N	4	0	4
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %
E Chimie appl. et environnement	N	3	0	3
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %
E Opération machinerie lourde	N	3	0	3
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %
E Mécanique véhicules lourds	N	3	0	3
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %
E Pêches	N	1	0	1
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %
E Transport	N	1	0	1
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Total (68 fonctions)	N	13 471	1 529	15 000
	%	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Personnel de soutien technique et paratechnique				
surveillant d'élèves	N	230	52	282
	%	25,9 %	46,8 %	28,2 %
éducatrice en service de garde	N	253	20	273
	%	28,5 %	18,0 %	27,3 %
technicien en éducation spécialisée	N	134	6	140
	%	15,1 %	5,4 %	14,0 %
secrétaire d'école	N	76	6	82
	%	8,5 %	5,4 %	8,2 %
préposé aux élèves handicapés	N	50	12	62
	%	5,6 %	10,8 %	6,2 %
responsable d'un service de garde	N	37	5	42
	%	4,2 %	4,5 %	4,2 %
technicien en travaux pratiques	N	24	0	24
	%	2,7 %	0,0 %	2,4 %
technicien en informatique	N	18	1	19
	%	2,0 %	0,9 %	1,9 %
technicien en administration	N	13	1	14
	%	1,5 %	0,9 %	1,4 %

Suite du tableau 39

Catégorie d'emploi et fonction		Langue de travail		Total
		Français	Anglais	
Personnel de soutien technique et paratechnique (suite)				
technicien en documentation	N	9	3	12
	%	1,0 %	2,7 %	1,2 %
appareteur	N	9	0	9
	%	1,0 %	0,0 %	0,9 %
technicien organisation scolaire	N	7	1	8
	%	0,8 %	0,9 %	0,8 %
surveillant-sauveteur	N	7	0	7
	%	0,8 %	0,0 %	0,7 %
technicien en travail social	N	5	2	7
	%	0,6 %	1,8 %	0,7 %
technicien en loisirs	N	5	0	5
	%	0,6 %	0,0 %	0,5 %
technicien interprète	N	5	0	5
	%	0,6 %	0,0 %	0,5 %
infirmière auxiliaire	N	4	0	4
	%	0,4 %	0,0 %	0,4 %
technicien en formation professionnelle	N	2	0	2
	%	0,2 %	0,0 %	0,2 %
technicien en audiovisuel	N	0	2	2
	%	0,0 %	1,8 %	0,2 %
technicien en psychométrie	N	1	0	1
	%	0,1 %	0,0 %	0,1 %
Total (20 fonctions)	N	889	111	1 000
	%	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Total général (149 fonctions)	N	17 085	1 915	19 000
	%	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Tableau 40 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon la catégorie d'emploi et l'ordre d'enseignement

<i>Catégorie d'emploi</i>		<i>Ordre d'enseignement</i>				<i>Total</i>
		<i>Éducation préscolaire et enseignement primaire</i>	<i>Enseignement en formation générale des jeunes</i>	<i>Enseignement en formation générale des adultes</i>	<i>Enseignement en formation professionnelle (j et a)</i>	
Directeurs de commission scolaire	N	15	32	7	12	66
	%	0,2%	0,6%	1,0%	0,8%	0,4%
Directeurs d'école	N	259	302	53	73	687
	%	3,2%	5,3%	7,2%	5,1%	4,3%
Professionnels non- enseignants	N	84	56	27	22	189
	%	1,0 %	1,0 %	3,7 %	1,5 %	1,2 %
Enseignants	N	7 790	5 254	643	1 313	15 000
	%	95,3 %	92,8 %	87,8 %	92,3 %	93,8 %
Personnel de soutien technique et paratechnique	N	24	16	2	2	44
	%	0,3 %	0,3 %	0,3 %	0,1 %	0,3 %
Total	N	8 172	5 660	732	1 422	15 986
	%	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Corrélation : La force d'association entre la catégorie d'emploi et l'ordre d'enseignement est de 0,1.

Le secteur et l'ordre d'enseignement

Tableau 41 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon l'ordre d'enseignement

<i>Ordre d'enseignement</i> ²⁰	<i>Fréquence</i>	<i>Pourcentage</i>
Éducation préscolaire et enseignement primaire	8 172	43,0 %
Enseignement en formation générale des jeunes	5 660	29,8 %
Enseignement en formation générale des adultes	732	3,9 %
Enseignement en formation professionnelle (j et a)	1 422	7,5 %
Total	15 986	84,1 %
<i>Personnes absentes</i>	3 014	15,9 %
Total	19 000	100,0 %

Tableau 42 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon le secteur, l'ordre d'enseignement et le sexe

<i>Secteur</i>	<i>Ordre d'enseignement</i>		<i>Sexe</i>		<i>Total</i>
			<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	
jeune	Éducation préscolaire et enseignement primaire	N	1 207	6 965	8 172
		%	25,2 %	62,2 %	51,1 %
	Enseignement en formation générale des jeunes	N	2 503	3 157	5 660
		%	52,3 %	28,2 %	35,4 %
Total secteur « jeune »		N	3 710	10 122	13 832
		%	77,5 %	90,4 %	86,5 %
adulte	Enseignement en formation générale des adultes	N	197	535	732
		%	4,1 %	4,8 %	4,6 %
les deux secteurs (j et a)	Enseignement en formation professionnelle (j et a)	N	878	544	1 422
		%	18,3 %	4,9 %	8,9 %
Tous	Total des quatre ordres d'enseignements	N	4 785	11 201	15 986
		%	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Corrélation :

- 1) La force d'association entre l'ordre et le secteur d'enseignement est de 1.
- 2) La force d'association entre l'ordre d'enseignement et le sexe est de 0,4.

²⁰ L'ordre d'enseignement s'applique aux enseignants et aux non-enseignants qui ont déjà enseigné.

Tableau 43 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon le secteur, l'ordre d'enseignement et la langue de travail

Secteur	Ordre d'enseignement		Langue travail		Total
			Français	Anglais	
jeune	Éducation préscolaire et enseignement primaire	N	7 358	814	8 172
		%	51,3 %	49,8 %	51,1 %
	Enseignement en formation générale des jeunes	N	5 024	636	5 660
		%	35,0 %	38,9 %	35,4 %
	Total secteur « jeune »	N	12 382	1 450	13 832
		%	86,3 %	88,7 %	96,4 %
adulte	Enseignement en formation générale des adultes	N	641	91	732
		%	4,5 %	5,6 %	4,6 %
les deux secteurs (j et a)	Enseignement en formation professionnelle (j et a)	N	1 329	93	1 422
		%	9,3 %	5,7 %	8,9 %
Tous	Total des quatre ordres d'enseignements	N	14 352	1 634	15 986
		%	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Corrélation : La force d'association entre l'ordre d'enseignement et la langue de travail est de 0,05.

Tableau 44 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon le secteur, l'ordre d'enseignement et la langue maternelle

Secteur	Ordre d'enseignement		Langue maternelle			Total
			Français	Anglais	Autre	
jeune	Éducation préscolaire et enseignement primaire	N	7 557	533	82	8 172
		%	51,7 %	46,9 %	37,4 %	51,1 %
	Enseignement en formation générale des jeunes	N	5 089	464	107	5 660
		%	34,8 %	40,8 %	48,9 %	35,4 %
	Total secteur « jeune »	N	12 646	997	189	13 832
		%	86,4 %	87,7 %	86,3 %	86,5 %
adulte	Enseignement en formation générale des adultes	N	634	82	16	732
		%	4,3 %	7,2 %	7,3 %	4,6 %
les deux secteurs (j et a)	Enseignement en formation professionnelle (j et a)	N	1 350	58	14	1 422
		%	9,2 %	5,1 %	6,4 %	8,9 %
Tous	Total des quatre ordres d'enseignements	N	14 630	1 137	219	15 986
		%	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Corrélation : La force d'association entre l'ordre d'enseignement et la langue maternelle est de 0,05.

Tableau 45 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon l'ordre d'enseignement et l'âge²¹

Secteur	Ordre d'enseignement		Âge					Total
			Moins de 30 ans	Entre 30 et 39 ans	Entre 40 et 49 ans	Entre 50 et 59 ans	60 ans et plus	
jeune	Éducation préscolaire et enseignement primaire	N	2 100	1 999	1 862	2 104	107	8 172
		%	57,5 %	49,6 %	50,8 %	48,1 %	40,8 %	51,1 %
	Enseignement en formation générale des jeunes	N	1 372	1 463	1 041	1 704	80	5 660
		%	37,6 %	36,3 %	28,4 %	38,9 %	30,5 %	35,4 %
	Total secteur « jeune »	N	3 472	3 462	2 903	3 808	187	13 832
		%	95,1 %	85,8 %	79,2 %	87,0 %	71,4 %	86,5 %
adulte	Enseignement en formation générale des adultes	N	56	162	264	225	25	732
		%	1,5 %	4,0 %	7,2 %	5,1 %	9,5 %	4,6 %
les deux secteurs (j et a)	Enseignement en formation professionnelle (j et a)	N	122	410	498	342	50	1 422
		%	3,3 %	10,2 %	13,6 %	7,8 %	19,1 %	8,9 %
Tous	Total des quatre ordres d'enseignements	N	3 650	4 034	3 665	4 375	262	15 986
		%	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

²¹ L'analyse du tableau 9 a montré qu'il existe des différences significatives entre les moyennes d'âge de certains ordres d'enseignement et que la force d'association entre l'âge et l'ordre d'enseignement est de 0,01.

Le champ d'enseignement

Tableau 46 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon le champ d'enseignement et le sexe

<i>Champ d'enseignement</i>		<i>Sexe</i>		<i>Total</i>
		<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	
Titulaire, prim	N	450	3 699	4 149
	%	10,3 %	34,8 %	27,7 %
Math. et sciences, sec	N	576	590	1 166
	%	13,2 %	5,5 %	7,8 %
Suppléance, p-p (occasionnel)	N	182	904	1 086
	%	4,2 %	8,5 %	7,2 %
Titulaire, prés	N	16	823	839
	%	0,4 %	7,7 %	5,6 %
Langue d'enseignement, sec	N	211	610	821
	%	4,8 %	5,7 %	5,5 %
Suppléance, sec. (occasionnel)	N	242	565	807
	%	5,6 %	5,3 %	5,4 %
Adaptation scolaire, sec	N	264	444	708
	%	6,1 %	4,2 %	4,7 %
Adaptation scolaire, prés-prim.	N	90	615	705
	%	2,1 %	5,8 %	4,7 %
Langue seconde, secondaire	N	205	268	473
	%	4,7 %	2,5 %	3,2 %
Sciences humaines, sec	N	236	132	368
	%	5,4 %	1,2 %	2,5 %
Éducation physique, prim.	N	221	100	321
	%	5,1 %	0,9 %	2,1 %
Langue seconde, prim.	N	53	243	296
	%	1,2 %	2,3 %	2,0 %
Relig, morale, FPS, sec	N	131	152	283
	%	3,0 %	1,4 %	1,9 %
Éducation physique, sec	N	189	61	250
	%	4,3 %	0,6 %	1,7 %

Corrélation : La force d'association entre le champ d'enseignement et le sexe est de 0,5.

Suite du tableau 46

<i>Champ d'enseignement</i>		<i>Sexe</i>		<i>Total</i>
		<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	
Admi., commerce et secrétariat	N	71	163	234
	%	1,6 %	1,5 %	1,6 %
Musique, prim	N	52	124	176
	%	1,2 %	1,2 %	1,2 %
Arts plastiques, sec	N	50	102	152
	%	1,1 %	1,0 %	1,0 %
Santé et serv. sociaux	N	14	119	133
	%	0,3 %	1,1 %	0,9 %
Initiation à la technologie, sec	N	99	15	114
	%	2,3 %	0,1 %	0,8 %
Équipement motorisé	N	104	1	105
	%	2,4 %	0,0 %	0,7 %
Autre form. gén., sec	N	45	58	103
	%	1,0 %	0,5 %	0,7 %
Autres spécialités de FP	N	60	42	102
	%	1,4 %	0,4 %	0,7 %
Math. et sciences, adulte	N	22	77	99
	%	0,5 %	0,7 %	0,7 %
Musique, sec	N	54	41	95
	%	1,2 %	0,4 %	0,6 %
Alphabétisation, adulte	N	10	76	86
	%	0,2 %	0,7 %	0,6 %
Alim., hôtel. et restauration	N	53	25	78
	%	1,2 %	0,2 %	0,5 %
Accueil, prés-prim	N	8	66	74
	%	0,2 %	0,6 %	0,5 %
Économie familiale, sec	N	5	69	74
	%	0,1 %	0,6 %	0,5 %
Suppléance, p-p. (régulier)	N	16	55	71
	%	0,4 %	0,5 %	0,5 %
Métallurgie	N	68	2	70
	%	1,6 %	0,0 %	0,5 %
Informatique, sec	N	40	27	67
	%	0,9 %	0,3 %	0,4 %
Fabrication mécanique	N	60	6	66
	%	1,4 %	0,1 %	0,4 %

Suite du tableau 46

<i>Champ d'enseignement</i>		<i>Sexe</i>		<i>Total</i>
		<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	
Autre formation générale, adulte	N	14	51	65
	%	0,3 %	0,5 %	0,4 %
Agro-technique	N	40	23	63
	%	0,9 %	0,2 %	0,4 %
Électronique	N	58	2	60
	%	1,3 %	0,0 %	0,4 %
Arts plastiques, prim	N	7	39	46
	%	0,2 %	0,4 %	0,3 %
Suppléance, sec. (régulier)	N	18	28	46
	%	0,4 %	0,3 %	0,3 %
Accueil, sec	N	13	30	43
	%	0,3 %	0,3 %	0,3 %
Insertion vie communautaire, adulte	N	8	35	43
	%	0,2 %	0,3 %	0,3 %
Mécanique d'entretien indus.	N	39	3	42
	%	0,9 %	0,0 %	0,3 %
Coiffure	N	6	34	40
	%	0,1 %	0,3 %	0,3 %
Dessin technique	N	26	10	36
	%	0,6 %	0,1 %	0,2 %
Mécanique du bâtiment	N	28	4	32
	%	0,6 %	0,0 %	0,2 %
Imprimerie	N	20	11	31
	%	0,5 %	0,1 %	0,2 %
Foresterie, sciage et papier	N	26	3	29
	%	0,6 %	0,0 %	0,2 %
Autre et non-classé, prés-prim	N	7	20	27
	%	0,2 %	0,2 %	0,2 %
Construction	N	25	1	26
	%	0,6 %	0,0 %	0,2 %
Conduite de camion lourd	N	23	2	25
	%	0,5 %	0,0 %	0,2 %
Électricité	N	22	1	23
	%	0,5 %	0,0 %	0,2 %

Suite du tableau 46

<i>Champ d'enseignement</i>		Sexe		Total
		Hommes	Femmes	
Soins esthétiques	N	0	23	23
	%	0,0 %	0,2 %	0,2 %
Éducation populaire, adulte	N	10	11	21
	%	0,2 %	0,1 %	0,1 %
Protection civile	N	20	0	20
	%	0,5 %	0,0 %	0,1 %
Bois et matériaux connexes	N	14	5	19
	%	0,3 %	0,0 %	0,1 %
Prod. textile et habillement	N	6	12	18
	%	0,1 %	0,1 %	0,1 %
Arts appliqués	N	6	12	18
	%	0,1 %	0,1 %	0,1 %
Non classé, sec	N	5	8	13
	%	0,1 %	0,1 %	0,1 %
Travaux génie et mines	N	5	0	5
	%	0,1 %	0,0 %	0,0 %
Montage de lignes	N	3	1	4
	%	0,1 %	0,0 %	0,0 %
Chimie appl. et environnement	N	2	1	3
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Opération machinerie lourde	N	3	0	3
	%	0,1 %	0,0 %	0,0 %
Mécanique véhicules lourds	N	3	0	3
	%	0,1 %	0,0 %	0,0 %
Pêches	N	1	0	1
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Transport	N	1	0	1
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Total (63 champs d'enseignement)	N	4 356	10 644	15 000
	%	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Tableau 47 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon le champ d'enseignement et la langue de travail

<i>Champ d'enseignement</i>		<i>Langue travail</i>		<i>Total</i>
		<i>Français</i>	<i>Anglais</i>	
Titulaire, prim	N	3 822	327	4 149
	%	28,4 %	21,4 %	27,7 %
Math. et sciences, sec	N	1 037	129	1 166
	%	7,7 %	8,4 %	7,8 %
Suppléance, p-p (occasionnel)	N	970	116	1 086
	%	7,2 %	7,6 %	7,2 %
Titulaire, prés	N	754	85	839
	%	5,6 %	5,6 %	5,6 %
Langue d'enseignement, sec	N	751	70	821
	%	5,6 %	4,6 %	5,5 %
Suppléance, sec. (occasionnel)	N	640	167	807
	%	4,8 %	10,9 %	5,4 %
Adaptation scolaire, sec	N	666	42	708
	%	4,9 %	2,7 %	4,7 %
Adaptation scolaire, prés-prim.	N	643	62	705
	%	4,8 %	4,1 %	4,7 %
Langue seconde, sec.	N	391	82	473
	%	2,9%	5,4%	3,2%
Sciences humaines, sec	N	321	47	368
	%	2,4 %	3,1 %	2,5 %
Éducation physique, prim	N	291	30	321
	%	2,2 %	2,0 %	2,1 %
Langue seconde, prim	N	173	123	296
	%	1,3 %	8,0 %	2,0 %
Relig.morale,FPS, sec	N	260	23	283
	%	1,9 %	1,5 %	1,9 %
Éducation physique, sec	N	235	15	250
	%	1,7 %	1,0 %	1,7 %
Admi., commerce et secrétariat	N	206	28	234
	%	1,5 %	1,8 %	1,6 %
Musique, prim	N	171	5	176
	%	1,3 %	0,3 %	1,2 %

Corrélation : Aucune corrélation n'a pu être établie entre le champ d'enseignement et la langue de travail, car les conditions de base des tests statistiques n'étaient pas vérifiées.

Suite du tableau 47

<i>Champ d'enseignement</i>		<i>Langue travail</i>		<i>Total</i>
		<i>Français</i>	<i>Anglais</i>	
Arts plastiques, sec	N	141	11	152
	%	1,0 %	0,7 %	1,0 %
Santé et serv. sociaux	N	123	10	133
	%	0,9 %	0,7 %	0,9 %
Initiation à la technologie, sec	N	104	10	114
	%	0,8 %	0,7 %	0,8 %
Équipement motorisé	N	101	4	105
	%	0,7 %	0,3 %	0,7 %
Autre form. gén., sec	N	91	12	103
	%	0,7 %	0,8 %	0,7 %
Autres spécialités de FP	N	97	5	102
	%	0,7 %	0,3 %	0,7 %
Math. et sciences, adultes	N	92	7	99
	%	0,7%	0,5%	0,7%
Musique, sec	N	92	3	95
	%	0,7 %	0,2 %	0,6 %
Alphabétisation, adulte	N	61	25	86
	%	0,5 %	1,6 %	0,6 %
Alim., hôtel. et restauration	N	74	4	78
	%	0,5 %	0,3 %	0,5 %
Accueil, prés-prim	N	63	11	74
	%	0,5 %	0,7 %	0,5 %
Économie familiale, sec	N	69	5	74
	%	0,5 %	0,3 %	0,5 %
Suppléance, p-p. (régulier)	N	71	0	71
	%	0,5 %	0,0 %	0,5 %
Métallurgie	N	65	5	70
	%	0,5 %	0,3 %	0,5 %
Informatique, sec	N	60	7	67
	%	0,4 %	0,5 %	0,4 %
Fabrication mécanique	N	62	4	66
	%	0,5 %	0,3 %	0,4 %
Autre formation générale, adulte	N	54	11	65
	%	0,4 %	0,7 %	0,4 %
Agro-technique	N	62	1	63
	%	0,5 %	0,1 %	0,4 %

Suite du tableau 47

<i>Champ d'enseignement</i>		<i>Langue travail</i>		<i>Total</i>
		<i>Français</i>	<i>Anglais</i>	
Électronique	N	59	1	60
	%	0,4 %	0,1 %	0,4 %
Arts plastiques, prim	N	46	0	46
	%	0,3 %	0,0 %	0,3 %
Suppléance, sec. (régulier)	N	44	2	46
	%	0,3 %	0,1 %	0,3 %
Accueil, sec	N	43	0	43
	%	0,3 %	0,0 %	0,3 %
Insertion vie communautaire, adulte	N	41	2	43
	%	0,3 %	0,1 %	0,3 %
Mécanique d'entretien indus.	N	41	1	42
	%	0,3 %	0,1 %	0,3 %
Coiffure	N	36	4	40
	%	0,3 %	0,3 %	0,3 %
Dessin technique	N	29	7	36
	%	0,2 %	0,5 %	0,2 %
Mécanique du bâtiment	N	32	0	32
	%	0,2 %	0,0 %	0,2 %
Imprimerie	N	29	2	31
	%	0,2 %	0,1 %	0,2 %
Foresterie, sciage et papier	N	29	0	29
	%	0,2 %	0,0 %	0,2 %
Autre et non-classé, prés-prim	N	16	11	27
	%	0,1 %	0,7 %	0,2 %
Construction	N	26	0	26
	%	0,2 %	0,0 %	0,2 %
Conduite de camion lourd	N	25	0	25
	%	0,2 %	0,0 %	0,2 %
Électricité	N	23	0	23
	%	0,2 %	0,0 %	0,2 %
Soins esthétiques	N	19	4	23
	%	0,1 %	0,3 %	0,2 %
Éducation populaire, adulte	N	19	2	21
	%	0,1 %	0,1 %	0,1 %

Suite du tableau 47

<i>Champ d'enseignement</i>		<i>Langue travail</i>		<i>Total</i>
		<i>Français</i>	<i>Anglais</i>	
Protection civile	N	20	0	20
	%	0,1 %	0,0 %	0,1 %
Bois et matériaux connexes	N	17	2	19
	%	0,1 %	0,1 %	0,1 %
Prod. textile et habillement	N	18	0	18
	%	0,1 %	0,0 %	0,1 %
Arts appliqués	N	16	2	18
	%	0,1 %	0,1 %	0,1 %
Non classé, sec	N	10	3	13
	%	0,1 %	0,2 %	0,1 %
Travaux génie et mines	N	5	0	5
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Montage de lignes	N	4	0	4
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Chimie appl. et environnement	N	3	0	3
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Opération machinerie lourde	N	3	0	3
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Mécanique véhicules lourds	N	3	0	3
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Pêches	N	1	0	1
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Transport	N	1	0	1
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Total (63 champs d'enseignement)	N	13 471	1 529	15 000
	%	100,0 %	100,0 %	100,0 %

4. Le statut professionnel

Cette section porte sur le statut professionnel du personnel des commissions scolaires au Québec. Les variables que nous allons étudier sont principalement le statut d'emploi, la permanence et l'expérience.

Le statut d'emploi

Le statut d'emploi se divise selon trois catégories : le personnel régulier à temps complet, le personnel régulier à temps partiel et le personnel d'appoint²². Le tableau 48 montre que 63,4 % du personnel des commissions scolaires occupe un emploi régulier à temps complet, 17,1 % un emploi régulier à temps partiel alors que 19,5 % appartiennent à la catégorie du personnel d'appoint.

La répartition du personnel selon le statut d'emploi est plutôt semblable entre les hommes et les femmes (tableau 49). Toutefois, une plus grande proportion d'hommes que de femmes occupe un emploi dont le statut est régulier à temps complet. Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à occuper un poste régulier à temps partiel ou un poste d'appoint. Les tests statistiques indiquent qu'il existe une corrélation entre le statut d'emploi et le sexe, mais que la force d'association est relativement faible (0,09).

En ce qui concerne le personnel à la direction des commissions scolaires et à la direction d'école, presque la totalité du personnel, homme ou femme, occupe un poste régulier à temps complet (tableau 50). Chez les professionnels non-enseignants, 65,8 % occupent un emploi régulier à temps complet, 8,2 % un emploi régulier à temps partiel et 26 % un poste d'appoint. Dans cette catégorie, les hommes sont proportionnellement plus nombreux à occuper un poste régulier à temps complet que les femmes; par contre, celles-ci sont proportionnellement plus nombreuses à occuper les postes d'appoint ou les postes réguliers à temps partiel. Chez les enseignants, 61 % des enseignants occupent un poste régulier à temps complet, 20,4 % occupent un poste régulier à temps partiel et 18,7 % occupent un poste d'appoint. La situation des enseignants est similaire pour les hommes et les femmes. Enfin, le personnel de soutien technique et paratechnique est majoritairement formé d'un personnel d'appoint (61,2 %) et les femmes y sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes. Par ailleurs, 28,1 % du personnel de soutien occupe un emploi régulier à temps complet. Dans ce cas, ce sont les

²² Le personnel d'appoint inclut le personnel engagé à la leçon, à taux horaire et les suppléants occasionnels (c'est-à-dire de moins de 20 jours et de 20 jours consécutifs et plus).

hommes qui sont proportionnellement plus nombreux que les femmes. Puis, environ 10,7 % du personnel de soutien, homme ou femme, occupe un emploi régulier à temps partiel.

Le tableau 51 présente la répartition du personnel selon le statut d'emploi et la langue de travail. Environ 63,4 % du personnel des commissions scolaires occupe un poste régulier à temps complet. Cette proportion est similaire pour les milieux francophones et anglophones. En milieu francophone, 17,4 % du personnel occupe un emploi régulier à temps partiel par rapport à 14,2 % en milieu anglophone. Inversement, 18,9 % du personnel en milieu francophone occupe un poste d'appoint par rapport à 24,5 % en milieu anglophone. Les tests statistiques révèlent qu'il existe une corrélation entre le statut d'emploi et la langue de travail, mais que la force d'association est négligeable (0,05).

Pour les directeurs de commissions scolaires et les directeurs d'école les proportions de chaque statut d'emploi sont semblables, que la langue de travail soit le français ou l'anglais (tableau 52). Pour les professionnels non-enseignants, il y a une différence entre la proportion de statut régulier à temps complet et régulier à temps partiel. Une plus grande proportion du personnel travaillant en langue française a un statut régulier à temps complet alors que ceux qui travaillent en langue anglaise sont proportionnellement plus nombreux à occuper un poste régulier à temps partiel. Les enseignants détiennent à peu près dans les mêmes proportions un emploi régulier à temps complet, qu'ils travaillent en français ou en anglais. Par contre, les enseignants employés dans les commissions scolaires francophones détiennent proportionnellement plus souvent un emploi régulier temps partiel alors que ceux travaillant dans les commissions scolaires anglophones occupent en plus grande proportion un poste d'appoint. Parmi le personnel de soutien technique et paratechnique, une plus grande proportion du personnel qui travaille dans un milieu francophone a un statut d'emploi régulier à temps complet et régulier à temps partiel que le personnel travaillant dans un milieu anglophone. Celui-ci occupe, proportionnellement, plus souvent un poste d'appoint.

Le tableau 53 montre la répartition du personnel des commissions scolaires selon le statut d'emploi et l'ordre d'enseignement. En éducation préscolaire et en enseignement primaire, 67,7 % du personnel occupe un poste régulier à temps complet, 18,4 % occupe un poste régulier à temps partiel et 13,9 % font partie du personnel d'appoint. La situation est à peu près la même pour le personnel lié à l'enseignement en formation générale des jeunes. En enseignement en formation générale des adultes, 31,7 % du personnel occupe un poste régulier à temps complet, 28,8 % occupe un poste régulier à temps partiel et 39,5 % forme le personnel d'appoint. En enseignement en formation professionnelle

(jeunes et adultes), 36,2 % du personnel occupe un poste régulier à temps complet, 19,6 % occupe un poste régulier à temps partiel et 44,2 % forme le personnel d'appoint. Les tests statistiques indiquent qu'il existe une corrélation entre le statut d'emploi et l'ordre d'enseignement. La force d'association entre ces deux variables est de 0,2, ce qui est relativement faible.

Le tableau suivant illustre le statut d'emploi du personnel selon l'âge. Pour le personnel de moins de 30 ans, 25,4 % occupe un emploi régulier à temps complet, 35,6 % occupe un emploi régulier à temps partiel et 39,1 % fait partie du personnel d'appoint. La proportion d'emplois réguliers semble augmenter avec l'âge. En effet, 62,7 % du personnel âgé entre 30 et 39 ans occupe un emploi régulier à temps partiel, 19,6 % un emploi régulier à temps partiel et 17,6 % un poste d'appoint. Entre 40 et 49 ans, ces proportions sont respectivement de 73,2 %, 11,9 % et 14,8 %. Ensuite, entre 50 et 59 ans, ces proportions sont de 84,2 %, 6,2 % et 9,6 %. Enfin, la situation change à nouveau pour les gens âgés de plus de 60 ans. Dans ce cas, 52,2 % du personnel occupe un poste régulier à temps complet, 11,6 % occupe un poste régulier à temps partiel et 36,3 % un poste d'appoint.

Le tableau 55 indique le statut d'emploi du personnel en fonction de la scolarité. Ainsi, 60,9 % du personnel ayant 14 années de scolarité ou moins occupe un poste régulier à temps complet par rapport à 38,4 % qui occupe un poste régulier à temps partiel et 0,7% étant personnel d'appoint. Parmi le personnel ayant 15 années de scolarité, 83,0 % occupe un poste régulier à temps complet par rapport à 16,6 % qui occupe un poste régulier à temps partiel et 0,4% étant personnel d'appoint. La proportion d'emploi à temps complet diminue pour le personnel ayant 16 années de scolarité. En effet, 70,9 % du personnel est engagé à temps complet alors que 28,6 % est engagé à temps partiel et 0,4% est personnel d'appoint. La situation est assez similaire pour le personnel ayant 17 années de scolarité. La proportion d'emploi à temps complet augmente ensuite selon le niveau de scolarité du personnel. Ainsi, la proportion de postes à temps complet passe à 85,6 % pour le personnel ayant 18 années de scolarité et enfin, à 89,6 % pour le personnel ayant 19 années de scolarité ou plus. Les tests statistiques révèlent qu'il existe une corrélation entre le statut d'emploi et la scolarité. La force d'association entre ces deux variables est de 0,1. La corrélation est donc faible.

Le tableau 56 présente le statut d'emploi du personnel des commissions scolaires selon l'année d'obtention du permis d'enseignement. Pour le personnel ayant obtenu leur permis d'enseignement entre 1950 et 1954, 25 % occupe (en 2000) un emploi régulier à temps complet, 25 % occupe un emploi régulier à temps partiel et l'autre 50 % un poste d'appoint. Parmi le personnel ayant obtenu

leur permis d'enseignement entre 1955 et 1959, 73,1 % occupe un poste régulier à temps complet à, 11,5 % occupe un poste régulier à temps partiel et 15,4 % occupe un emploi d'appoint. La proportion de personnel occupant un emploi régulier à temps complet augmente ensuite progressivement pour atteindre un sommet de 93,2 % pour le personnel des commissions scolaires ayant obtenu leur permis d'enseignement entre 1970 et 1974. Inversement, les proportions d'emplois réguliers à temps partiel et de personnel d'appoint diminuent progressivement pour atteindre 3,5 % et 3,7 % respectivement. La proportion d'emplois réguliers à temps complet diminue ensuite graduellement alors que, de façon générale, la proportion d'emplois réguliers à temps complet et d'emplois d'appoint augmentent. Ainsi, pour le personnel ayant obtenu leur permis d'enseignement entre 1990 et 1994 par exemple, 74,1 % occupe un emploi régulier à temps complet, 19,2 % occupe un emploi régulier à temps partiel et 6,8 % occupe un emploi d'appoint. Pour le personnel ayant obtenu leur permis d'enseignement entre 1995 et 1999, 41,8 % occupe un emploi régulier à temps complet, 47,1 % occupe un emploi régulier à temps partiel et 11,2 % occupe un emploi d'appoint.

Le tableau 57 révèle que la proportion d'emplois réguliers à temps complet augmente avec le nombre d'années d'expérience. Parmi le personnel ayant 4 ans ou moins d'expérience, 26,3 % occupe un poste régulier à temps complet, 72,5 % occupe un emploi régulier à temps partiel et 1,2 % occupant un poste d'appoint. Pour le personnel ayant entre 30 et 34 ans d'expérience, ces proportions deviennent plutôt 99,2 %, 0,6 % et 0,1 % respectivement. Pour le personnel de plus de 35 ans d'expérience, 97,4 % occupe un emploi régulier à temps complet et 2,6 % occupe un emploi régulier à temps partiel.

La permanence

Selon la convention collective du personnel des commissions scolaires, « la permanence est le statut acquis par l'enseignante ou l'enseignant qui a terminé au moins deux années complètes de service continu à la commission soit à titre d'enseignante ou d'enseignant à temps plein, soit à titre d'employée ou d'employé régulier à temps plein dans une autre fonction à la commission et ce, depuis son engagement à la commission » (p. 24).

Ainsi, cette variable s'applique au personnel enseignant et au personnel non-enseignant qui a un statut régulier à temps complet et indique si la personne a obtenu le statut de permanent ou s'il est en voie de l'obtenir. La permanence se divise selon trois niveaux : la personne est permanente, la

personne est dans sa première année du processus et la personne est dans sa deuxième année du processus.

Le tableau 58 montre la répartition du personnel des commissions scolaires selon la permanence. Ainsi, 52 % du personnel ont obtenu leur permanence, 6,8 % sont dans la première année du processus et 2,8 % sont dans la deuxième année du processus. Les hommes qui ont obtenu leur permanence sont proportionnellement plus nombreux que les femmes (tableau 59). La proportion de femmes en première et en deuxième année du processus de permanence est toutefois plus grande que celle des hommes. Les tests statistiques indiquent qu'il existe une corrélation entre la permanence et le sexe. La force d'association est toutefois négligeable (0,08).

Chez les directeurs de commission scolaire, 90,9 % des hommes sont permanents, 6,8 % sont dans la première année du processus de permanence et 2,3 % sont dans la deuxième année du processus (tableau 60). La situation est assez similaire pour les femmes : 89,6 % sont permanentes et 5,5 % sont dans la première année du processus. Toutefois, une petite différence se présente pour la deuxième année du processus de permanence où les femmes sont un peu plus de deux fois plus nombreuses que les hommes. Chez les directeurs d'école, les hommes sont plus souvent permanents que les femmes, donc ces dernières sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes en première ou deuxième année du processus de permanence. Chez les professionnels non-enseignants, 85,7 % des hommes sont permanents, 11,2 % sont en première année du processus et 3,2 % sont en deuxième année du processus. Chez les femmes, ces proportions sont de 79,5 %, 16,5 % et 3,9% respectivement. Chez les enseignants, 87,7 % des hommes sont permanents par rapport à 82,4 % chez les femmes. Cependant, 12 % des femmes sont en première année du processus de permanence et 5,6 % sont dans la deuxième année. Pour les hommes, ces proportions sont respectivement de 8,7 % et de 3,6 %. Chez le personnel de soutien technique et paratechnique, 77,1 % des hommes sont permanents, 20 % sont en première année du processus et 2,9 % sont en deuxième année du processus. Chez les femmes, 64 % sont permanentes, 32,7 % sont en première année du processus et 3,3 % sont en deuxième année du processus.

Le tableau 61 illustre le niveau de permanence du personnel selon la langue de travail. De façon générale, la situation est similaire entre le personnel dont le milieu de travail est francophone et celui dont le milieu est anglophone. Environ 84,4 % du personnel est permanent, 11 % est en première année du processus et 4,6 % est en deuxième année du processus de permanence. Les tests statistiques

montrent qu'il existe une corrélation entre la permanence et la langue de travail, mais que la force d'association est négligeable (0,03).

Les directeurs de commissions scolaires qui travaillent dans un milieu francophone sont proportionnellement plus nombreux à être permanents (tableau 62). Tandis que les directeurs de commissions scolaires anglophones sont plus nombreux en première ou deuxième année du processus de permanence. À l'inverse, les directeurs d'école travaillant en milieu anglophone sont proportionnellement un peu plus nombreux que ceux travaillant en milieu francophone à être permanents. Par conséquent, les directeurs d'école travaillant en français sont proportionnellement plus nombreux à être en première et en deuxième année du processus de permanence. Pour les professionnels non-enseignants travaillant en milieu francophone, 82,3 % sont permanents, 14,5 % sont en première année du processus et 3,2 % sont en deuxième année du processus. En milieu anglophone, 76,3 % sont permanents, 13,2 % sont en première année du processus et 10,5 % sont en deuxième année du processus. Chez les enseignants, 83,8 % du personnel en milieu francophone est permanent ce qui est similaire à la proportion trouvée pour le personnel travaillant en milieu anglophone (85,9 %). Ensuite, 11,3 % du personnel dont la langue de travail est le français est en première année du processus par rapport à 4,9 % en deuxième année. Inversement, 8,2 % du personnel dont la langue de travail est l'anglais est en première année du processus par rapport à 5,8 % en deuxième année. Pour le personnel de soutien technique et paratechnique, 67,4 % du personnel travaillant en milieu francophone est permanent, 29 % est en première année et 3,6 % est en deuxième année du processus. En milieu anglophone, les données indiquent que 50 % du personnel est permanent et que l'autre 50 % est en première année du processus (la proportion du personnel en deuxième année du processus est donc nulle).

L'analyse du niveau de permanence du personnel en fonction de l'ordre d'enseignement (tableau 63) montre que 84,4 % du personnel travaillant en éducation préscolaire et en enseignement primaire a obtenu sa permanence, que 10,9 % du personnel est en première année du processus et que 4,8 % est en deuxième année. La situation est similaire pour l'enseignement en formation générale des jeunes où les proportions sont de 86,2 %, 8,7 % et 5,1 % respectivement. Pour l'enseignement en formation générale des adultes, 64,4 % du personnel a obtenu sa permanence, 30,3 % est en première année et 5,3 % est en deuxième année du processus. La situation est assez semblable pour l'enseignement en formation professionnelle (jeunes et adultes) où les proportions sont respectivement

de 70,7 %, 24,6 % et 4,7 %. Les tests statistiques dévoilent qu'il existe une corrélation entre le niveau de permanence et l'ordre d'enseignement. La force d'association est cependant relativement faible (0,1).

Le tableau 64 présente le niveau de permanence du personnel selon l'âge. Pour le personnel de moins de 30 ans, 47,6 % du personnel a obtenu sa permanence, 35,3 % du personnel est dans la première année du processus et 17,1 % du personnel est dans la deuxième année du processus. Pour le personnel âgé entre 30 et 39 ans, 74 % ont obtenu leur permanence, 18,3 % sont dans la première année du processus et 7,7 % sont dans la deuxième année. Pour chacune des catégories d'âge suivantes, la proportion de personnes permanentes augmente alors que celle des personnes en première ou en deuxième année du processus diminue. Ainsi, chez les personnes âgées de 60 ans et plus, 97,5 % ont obtenu leur permanence, 1,9 % sont en première année du processus et 0,6 % sont en deuxième année du processus.

Le tableau 65 illustre le niveau de permanence du personnel selon la scolarité. La proportion d'employés permanents est la plus faible pour le personnel ayant 16 années de scolarité avec 74,8 %. C'est également le personnel ayant atteint 16 années de scolarité qui possède les proportions de personnes en première et en deuxième année du processus de permanence les plus fortes avec 17,3 % et 7,9 % respectivement. À l'opposé, les proportions d'employés permanents sont les plus élevées pour le personnel ayant 15 années de scolarité et 19 années de scolarité ou plus. En effet, dans ces deux cas, les proportions sont assez semblables et le tableau 65 révèle que, par exemple, 92,9 % du personnel ayant atteint 19 années de scolarité ou plus a obtenu sa permanence, 4,8 % est en première année du processus et 2,3 % est en deuxième année du processus.

L'analyse du niveau de permanence du personnel des commissions scolaires en fonction de l'année d'obtention du permis d'enseignement (tableau 66) dévoile que la proportion de personnes permanentes la plus forte correspond à la catégorie de personnes ayant obtenu leur permis d'enseignement entre 1970 et 1974. Cette dernière catégorie est également celle où les proportions de personnel en première et en deuxième année du processus de permanence sont les plus faibles. Par la suite, la proportion de personnes permanentes diminue progressivement alors que les proportions de personnes en première et en deuxième année du processus de permanence augmentent. Ainsi, parmi le personnel ayant obtenu leur permis d'enseignement entre 1995 et 1999, 45,2 % sont permanents, 36,7 % sont dans la première année du processus et 18 % sont dans la deuxième année du processus.

Le tableau 67 montre que la proportion de personnes ayant obtenu leur permanence augmente avec l'expérience. En effet, 30,2 % du personnel ayant 4 ans d'expérience ou moins est permanent. Pour cette même tranche de personnel, la proportion de personnes en première année du processus est alors de 48,6 % et celle en deuxième année de 21,2 %. Enfin, 100 % du personnel possédant plus de 35 années d'expérience est permanent.

L'expérience

Le nombre d'années d'expérience s'applique aux enseignants réguliers à temps complet, aux enseignants réguliers à temps partiel et aux non-enseignants ayant déjà enseigné. Nous avons choisi d'étudier le statut professionnel du personnel des commissions scolaires en utilisant cette variable plutôt que de travailler avec l'ancienneté. En effet, l'ancienneté correspond à la période d'emploi d'une personne à une commission scolaire. Lorsque cette personne change de commission scolaire, le nombre d'années d'ancienneté est remis à zéro. Ainsi, l'ancienneté ne nous permettait pas de brosser un portrait précis du parcours professionnel du personnel des commissions scolaires au Québec.

Le tableau 68 présente la répartition du personnel des commissions scolaires selon l'expérience. Ainsi, 14,1 % du personnel possède 4 années d'expérience ou moins, 11,6 % a entre 5 et 9 ans d'expérience et 8,9 % possède entre 10 et 14 années d'expérience.

Le tableau suivant illustre que l'expérience des enseignants varie selon le sexe. En effet, pour le personnel ayant 24 années d'expérience ou moins, la proportion de femmes est supérieure à celle des hommes. Inversement, pour le personnel possédant plus de 25 années d'expérience, les hommes sont proportionnellement plus nombreux que les femmes.

L'expérience des enseignants semble également varier selon la langue de travail. De façon générale, les enseignants travaillant dans un milieu francophone semblent proportionnellement moins expérimentés que ceux travaillant dans un milieu anglophone (voir le tableau 70). En effet, les enseignants travaillant dans un milieu francophone sont proportionnellement plus nombreux à posséder 14 années d'expérience ou moins. Inversement, les enseignants travaillant en milieu anglophone sont proportionnellement plus nombreux à avoir entre 15 et 29 années d'expérience.

Le tableau 71 présente la répartition du personnel selon l'expérience et l'ordre d'enseignement. En éducation préscolaire et en enseignement primaire, 41,5 % du personnel possède 9 années

d'expérience ou moins. En enseignement en formation générale des jeunes, la proportion est assez similaire (40,9 %). Pour l'enseignement en formation générale des adultes, 53,2 % du personnel possède entre 10 et 19 ans d'expérience. Enfin, pour l'enseignement en formation professionnelle (jeunes et adultes), c'est 43,8 % du personnel qui possède entre 10 et 19 années d'expérience.

L'expérience moyenne de l'ensemble du personnel est de 15,1 années (tableau 72). En moyenne, les hommes ont 17,9 années d'expérience comparativement aux femmes qui en ont 14,0. Cette différence apparaît pour tous les ordres d'enseignement. Les tests statistiques indiquent que la différence entre le nombre moyen d'années d'expérience chez les hommes et chez les femmes est significative. La force d'association entre l'expérience et le sexe est de 0,4 ce qui est tout de même considérable.

Par ailleurs, l'expérience moyenne du personnel des commissions scolaires travaillant dans un milieu francophone est de 15,1 ans alors que celle du personnel travaillant dans un milieu anglophone est de 15,8 ans. Cette différence apparaît chez les enseignants en éducation préscolaire et en enseignement primaire, de même que chez les enseignants en enseignement en formation générale des jeunes. La situation est toutefois inversée pour les enseignants en enseignement en formation générale des adultes et en enseignement en formation professionnelle (jeunes et adultes). Les tests statistiques dévoilent que la différence entre le nombre moyen d'années d'expérience pour le personnel en milieu anglophone et celui en milieu francophone n'est pas significative. La force d'association entre l'expérience et la langue de travail est négligeable (0,07).

Le nombre d'années d'expérience moyen semble également varier selon l'ordre d'enseignement. Le personnel qui travaille en éducation préscolaire et en enseignement primaire possède, en moyenne, 14,6 ans d'expérience. Le personnel qui travaille en enseignement en formation générale des jeunes, possède en moyenne 15,2 ans d'expérience. Pour l'enseignement en formation générale des adultes, la moyenne d'années d'expérience est de 16,2 ans. La moyenne est de 19,1 ans pour l'enseignement en formation professionnelle (jeunes et adultes). Les tests statistiques révèlent qu'il existe des différences significatives entre les nombres moyens d'années d'expérience de certains ordres d'enseignement. La force d'association entre l'expérience et l'ordre d'enseignement est cependant négligeable (0,01).

Le tableau 73 présente l'expérience moyenne du personnel des commissions scolaires selon le statut d'emploi. En moyenne, le personnel occupant un emploi régulier à temps complet possède 18,3 années d'expérience. Le personnel occupant un emploi régulier à temps partiel possède 6,0 ans d'expérience et le personnel d'appoint possède 17,8 années d'expérience. Les tests statistiques indiquent qu'il existe des différences significatives entre les statuts d'emploi. La force d'association est de 0,2.

Le tableau suivant montre que l'expérience moyenne du personnel permanent est de 20,3 ans. En moyenne, l'expérience du personnel en première année du processus de permanence est d'environ 9,1 ans alors que celui du personnel en deuxième année du processus est de 8,5 ans. Les tests statistiques confirment qu'il existe des différences significatives entre les nombres moyens d'années d'expérience de certains niveaux de permanence. La force d'association entre l'expérience et la permanence est perceptible (0,2).

Le tableau 75 présente l'expérience moyenne du personnel des commissions scolaires selon la scolarité. L'expérience moyenne la plus élevée est de 23,9 ans et se retrouve chez le personnel ayant atteint 15 années de scolarité. Le personnel ayant 19 années de scolarité ou plus suit de près avec une expérience moyenne de 21,1 ans. L'expérience moyenne la plus faible est de 10,8 ans pour le personnel possédant 16 années de scolarité. Les tests statistiques dévoilent qu'il existe des différences significatives entre les nombres moyens d'années d'expérience de certains niveaux de scolarité. La force d'association entre l'expérience et la scolarité est appréciable (0,2).

Les tableaux correspondants

Le statut d'emploi

Tableau 48 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon le statut d'emploi

Statut d'emploi	Fréquence	Pourcentage
régulier temps complet	12 047	63,4 %
régulier temps partiel	3 251	17,1 %
personnel d'appoint	3 702	19,5 %
Total	19 000	100,0 %

Tableau 49 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon le statut d'emploi et le sexe

Statut d'emploi		Sexe		Total
		Hommes	Femmes	
régulier temps complet	N	4 221	7 826	12 047
	%	69,8 %	60,4 %	63,4 %
régulier temps partiel	N	836	2 415	3 251
	%	13,8 %	18,7 %	17,1 %
personnel d'appoint	N	994	2 708	3 702
	%	16,4 %	22,1 %	19,5 %
Total	N	6 051	12 949	19 000
	%	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Corrélation : La force d'association entre le statut d'emploi et le sexe est de 0,09.

Tableau 50 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon le statut d'emploi, la catégorie d'emploi et le sexe²³

<i>Statut d'emploi</i>		<i>Sexe</i>		<i>Total</i>
		<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	
Directeurs de commission scolaire				
régulier temps complet	N	588	220	808
	%	98,8%	96,9%	98,3%
régulier temps partiel	N	2	1	3
	%	0,3%	0,4%	0,4%
personnel d'appoint	N	5	6	11
	%	0,8%	2,6%	1,3%
Total	N	595	227	822
	%	100,0 %	100,0%	100,0%
Directeurs d'école				
régulier temps complet	N	651	505	1156
	%	97,9%	98,4%	98,1%
régulier temps partiel	N	2	3	5
	%	0,3%	0,6%	0,4%
personnel d'appoint	N	12	5	17
	%	1,8%	1,0%	1,4%
Total	N	665	513	1178
	%	100,0 %	100,0%	100,0%
Professionnels non-enseignants				
régulier temps complet	N	260	398	658
	%	81,5 %	58,4 %	65,8 %
régulier temps partiel	N	15	67	82
	%	4,7 %	9,8 %	8,2 %
personnel d'appoint	N	44	216	260
	%	13,8 %	31,7 %	26,0 %
Total	N	319	681	1 000
	%	100,0 %	100,0 %	100,0 %

²³ L'analyse du tableau 36 a montré que la force d'association entre la catégorie d'emploi et le sexe est de 0,3.

Suite du tableau 50

<i>Statut d'emploi</i>		<i>Sexe</i>		<i>Total</i>
		<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	
Enseignants				
régulier temps complet	N	2 683	6 461	9 144
	%	61,6 %	61,7 %	61,0 %
régulier temps partiel	N	806	2 248	3 054
	%	18,5 %	21,1 %	20,4 %
personnel d'appoint	N	867	1 935	2 802
	%	19,9 %	18,2 %	18,7 %
Total	N	4 356	10 644	15 000
	%	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Personnel de soutien technique et paratechnique				
régulier temps complet	N	39	242	281
	%	33,6 %	27,4 %	28,1 %
régulier temps partiel	N	11	96	107
	%	9,5 %	10,9 %	10,7 %
personnel d'appoint	N	66	546	612
	%	56,9 %	61,8 %	61,2 %
Total	N	116	884	1 000
	%	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Tableau 51 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon le statut d'emploi et la langue de travail

<i>Statut d'emploi</i>		<i>Langue travail</i>		<i>Total</i>
		<i>Français</i>	<i>Anglais</i>	
régulier temps complet	N	10 874	1 173	12 047
	%	63,6 %	61,3 %	63,4 %
régulier temps partiel	N	2 979	272	3 251
	%	17,4 %	14,2 %	17,1 %
personnel d'appoint	N	3 232	470	3 702
	%	18,9 %	24,5 %	19,5 %
Total	N	17 085	1 915	19 000
	%	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Corrélation : La force d'association entre le statut d'emploi et la langue de travail est de 0,05.

Tableau 52 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon le statut d'emploi, la catégorie d'emploi et la langue de travail²⁴

<i>Statut d'emploi</i>		<i>Langue travail</i>		<i>Total</i>
		<i>Français</i>	<i>Anglais</i>	
Directeurs de commission scolaire				
régulier temps complet	N	717	91	808
	%	98,2%	98,9%	98,3%
régulier temps partiel	N	3	0	3
	%	,4%	,0%	,4%
personnel d'appoint	N	10	1	11
	%	1,4%	1,1%	1,3%
Total	N	730	92	822
	%	100,0 %	100,0%	100,0%
Directeurs d'école				
régulier temps complet	N	1041	115	1156
	%	97,9%	100,0%	98,1%
régulier temps partiel	N	5	0	5
	%	0,5%	0%	0,4%
personnel d'appoint	N	17	0	17
	%	1,6%	0%	1,4%
Total	N	1063	115	1178
	%	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Professionnels non-enseignants				
régulier temps complet	N	620	38	658
	%	66,5 %	55,9 %	65,8 %
régulier temps partiel	N	70	12	82
	%	7,5 %	17,6 %	8,2 %
personnel d'appoint	N	242	18	260
	%	26,0 %	26,5 %	26,0 %
Total	N	932	68	1 000
	%	100,0 %	100,0 %	100,0 %

²⁴ L'analyse du tableau 38 a montré que la force d'association entre la catégorie d'emploi et la langue de travail est de 0,03.

Suite du tableau 52

<i>Statut d'emploi</i>		<i>Langue travail</i>		<i>Total</i>
		<i>Français</i>	<i>Anglais</i>	
Enseignants				
régulier temps complet	N	8 238	906	9 144
	%	61,2 %	59,3 %	61,0 %
régulier temps partiel	N	2 799	255	3 054
	%	20,8 %	16,7 %	20,4 %
personnel d'appoint	N	2 434	368	2 802
	%	18,1 %	24,1 %	18,7 %
Total	N	13 471	1 529	15 000
	%	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Personnel de soutien technique et paratechnique				
régulier temps complet	N	258	23	281
	%	29,0 %	20,7 %	28,1 %
régulier temps partiel	N	102	5	107
	%	11,5 %	4,5 %	10,7 %
personnel d'appoint	N	529	83	612
	%	59,5 %	74,8 %	61,2 %
Total	N	889	111	1 000
	%	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Tableau 53 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon le statut d'emploi et l'ordre d'enseignement

<i>Statut d'emploi</i>		<i>Ordre d'enseignement</i>				<i>Total</i>
		<i>Éducation préscolaire et enseignement primaire</i>	<i>Enseignement en formation générale des jeunes</i>	<i>Enseignement en formation générale des adultes</i>	<i>Enseignement en formation professionnelle (j et a)</i>	
régulier temps complet	N	5 531	3 712	232	515	9 990
	%	67,7 %	65,6 %	31,7 %	36,2 %	62,5 %
régulier temps partiel	N	1 504	1 097	211	279	3 091
	%	18,4 %	19,4 %	28,8 %	19,6 %	19,3 %
personnel d'appoint	N	1 137	851	289	628	2 905
	%	13,9 %	15,0 %	39,5 %	44,2 %	18,2 %
Total	N	8 172	5 660	732	1 422	15 986
	%	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Corrélation : La force d'association entre le statut d'emploi et l'ordre d'enseignement est de 0,2.

Tableau 54 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon le statut d'emploi et l'âge²⁵

<i>Statut d'emploi</i>		<i>Âge</i>					<i>Total</i>
		<i>Moins de 30 ans</i>	<i>Entre 30 et 39 ans</i>	<i>Entre 40 et 49 ans</i>	<i>Entre 50 et 59 ans</i>	<i>60 ans et plus</i>	
régulier temps complet	N	1 023	2 850	3 318	4 689	167	12 047
	%	25,4 %	62,7 %	73,2 %	84,2 %	52,2 %	63,4 %
régulier temps partiel	N	1 435	892	541	346	37	3 251
	%	35,6 %	19,6 %	11,9 %	6,2 %	11,6 %	17,1 %
personnel d'appoint	N	1 576	802	672	536	116	3 702
	%	39,1 %	17,6 %	14,8 %	9,6 %	36,3 %	19,5 %
Total	N	4 034	4 544	4 531	5 571	320	19 000
	%	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

²⁵ L'analyse du tableau 10 a montré qu'il existe des différences significatives entre les moyennes d'âge de certains statuts d'emploi et que la force d'association entre l'âge et le statut d'emploi est de 0,2.

Tableau 55 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon le statut d'emploi et la scolarité

<i>Statut d'emploi</i>		<i>Scolarité reconnue</i>					<i>19 années ou plus (avec ou sans doctorat de 3e cycle)</i>	<i>Total</i>
		<i>14 années ou moins</i>	<i>15 années</i>	<i>16 années</i>	<i>17 années</i>	<i>18 années</i>		
régulier temps complet	N	534	424	2 890	2 580	1 736	1 811	9 975
	%	60,9%	83,0%	70,9%	72,1%	85,6%	89,6%	76,2%
régulier temps partiel	N	337	85	1 167	968	286	199	3 042
	%	38,4%	16,6%	28,6%	27,1%	14,1%	9,8%	23,2%
personnel d'appoint	N	6	2	17	28	5	12	70
	%	0,7%	0,4%	0,4%	0,8%	0,2%	0,6%	0,5%
Total	N	877	511	4 074	3 576	2 027	2 022	13 087
	%	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Corrélation : La force d'association entre le statut d'emploi et la scolarité est de 0,1.

Tableau 56 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon le statut d'emploi et l'année d'obtention du permis d'enseignement²⁶

<i>Année d'obtention du permis d'enseignement</i>		<i>Statut d'emploi</i>			<i>Total</i>
		<i>régulier temps complet</i>	<i>régulier temps partiel</i>	<i>personnel d'appoint</i>	
Entre 1950 et 1954	N	1	1	2	4
	%	25,0 %	25,0 %	50,0 %	100,0 %
Entre 1955 et 1959	N	19	3	4	26
	%	73,1 %	11,5 %	15,4 %	100,0 %
Entre 1960 et 1964	N	187	30	29	246
	%	76,0 %	12,2 %	11,8 %	100,0 %
Entre 1965 et 1969	N	755	38	24	817
	%	92,4 %	4,7 %	2,9 %	100,0 %
Entre 1970 et 1974	N	815	26	33	874
	%	93,2 %	3,0 %	3,8 %	100,0 %
Entre 1975 et 1979	N	1 971	74	78	2 123
	%	92,8 %	3,5 %	3,7 %	100,0 %
Entre 1980 et 1984	N	1 204	105	69	1 378
	%	87,4 %	7,6 %	5,0 %	100,0 %
Entre 1985 et 1989	N	1 215	156	74	1 445
	%	84,1 %	10,8 %	5,1 %	100,0 %
Entre 1990 et 1994	N	2 008	519	183	2 710
	%	74,1 %	19,2 %	6,8 %	100,0 %
Entre 1995 et 1999	N	1 163	1 310	311	2 784
	%	41,8 %	47,1 %	11,2 %	100,0 %
Entre 2000 et 2004	N	30	560	1 048	1 638
	%	1,8 %	34,2 %	64,0 %	100,0 %
Total	N	9 368	2 822	1 855	14 045
	%	66,7 %	20,1 %	13,2 %	100,0 %

²⁶ L'analyse du tableau 33 a montré qu'il existe des différences significatives entre les nombres moyens d'années écoulées depuis l'obtention du permis et certains statuts d'emploi et que la force d'association entre l'année d'obtention du permis et le statut d'emploi est de 0,3.

Tableau 57 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon le statut d'emploi et l'expérience²⁷

<i>Statut d'emploi</i>		<i>Permanence</i>			<i>Total</i>
		<i>régulier temps complet</i>	<i>régulier temps partiel</i>	<i>personnel d'appoint</i>	
Entre 0 et 4 ans	N	704	1 945	32	2 681
	%	26,3 %	72,5 %	1,2 %	100,0 %
Entre 5 et 9 ans	N	1 673	520	9	2 202
	%	76,0 %	23,6 %	0,4 %	100,0 %
Entre 10 et 14 ans	N	1 427	258	13	1 698
	%	84,0 %	15,2 %	0,8 %	100,0 %
Entre 15 et 19 ans	N	1 222	227	5	1 454
	%	84,0 %	15,6 %	0,3 %	100,0 %
Entre 20 et 24 ans	N	1 183	86	2	1 271
	%	93,1 %	6,8 %	0,2 %	100,0 %
Entre 25 et 29 ans	N	1 473	22	1	1 496
	%	98,5 %	1,5 %	0,1 %	100,0 %
Entre 30 et 34 ans	N	1 438	9	2	1 449
	%	99,2 %	0,6 %	0,1 %	100,0 %
Plus de 35 ans	N	221	6	0	227
	%	97,4 %	2,6 %	0,0 %	100,0 %
Total	N	9 341	3 073	64	12 478
	%	74,9 %	24,6 %	0,5 %	100,0 %

²⁷ La corrélation entre le statut d'emploi et l'expérience est étudiée au tableau 73.

La permanence

Tableau 58 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon la permanence

Permanence ²⁸	Fréquence	Pourcentage
la personne est permanente	9 878	52,0 %
1e année du processus	1 291	6,8 %
2e année du processus	553	2,8 %
Total	11 702	61,6 %
<i>Données manquantes</i>	7 298	38,4 %
Total	19 000	100,0 %

Tableau 59 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon la permanence et le sexe

Permanence		Sexe		Total
		Hommes	Femmes	
La personne est permanente	N	3 613	6 265	9 878
	%	88,4 %	82,3 %	84,4 %
Première année du processus	N	345	946	1 291
	%	8,4 %	12,4 %	11,0 %
Deuxième année du processus	N	129	404	533
	%	3,2 %	5,3 %	4,6 %
Total	N	4 087	7 615	11 702
	%	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Corrélation : La force d'association entre la permanence et le sexe est de 0,08.

²⁸ La permanence s'applique au personnel régulier à temps plein.

Tableau 60 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon la permanence, la catégorie d'emploi et le sexe²⁹

<i>Catégorie d'emploi et permanence</i>		<i>Sexe</i>		<i>Total</i>
		<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	
Directeurs de commission scolaire				
La personne est permanente	N	509	180	689
	%	90,9%	89,6%	90,5%
Première année du processus	N	38	11	49
	%	6,8%	5,5%	6,4%
Deuxième année du processus	N	13	10	23
	%	2,3%	5,0%	3,0%
Total	N	560	201	761
	%	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Directeurs d'école				
La personne est permanente	N	571	427	998
	%	90,8%	87,1%	89,2%
Première année du processus	N	46	44	90
	%	7,3%	9,0%	8,0%
Deuxième année du processus	N	12	19	31
	%	1,9%	3,9%	2,8%
Total	N	629	490	1119
	%	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Professionnels non-enseignants				
La personne est permanente	N	215	303	518
	%	85,7 %	79,5 %	82,0 %
Première année du processus	N	28	63	91
	%	11,2 %	16,5 %	14,4 %
Deuxième année du processus	N	8	15	23
	%	3,2 %	3,9 %	3,6 %
Total	N	251	381	632
	%	100,0 %	100,0 %	100,0 %

²⁹ L'analyse du tableau 36 a montré que la force d'association entre la catégorie d'emploi et le sexe est de 0,3.

Suite du tableau 60

<i>Catégorie d'emploi et permanence</i>		<i>Sexe</i>		<i>Total</i>
		<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	
Enseignants				
La personne est permanente	N	2 291	5 220	7 511
	%	87,7 %	82,4 %	84,0 %
Première année du processus	N	226	759	985
	%	8,7 %	12,0 %	11,0 %
Deuxième année du processus	N	95	353	448
	%	3,6 %	5,6 %	5,0 %
Total	N	2 612	6 332	8 944
	%	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Personnel de soutien technique et paratechnique				
La personne est permanente	N	27	135	162
	%	77,1 %	64,0 %	65,9 %
Première année du processus	N	7	69	76
	%	20,0 %	32,7 %	30,9 %
Deuxième année du processus	N	1	7	8
	%	2,9 %	3,3 %	3,3 %
Total	N	35	211	246
	%	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Tableau 61 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon la permanence et la langue de travail

<i>Permanence</i>		<i>Langue travail</i>		<i>Total</i>
		<i>Français</i>	<i>Anglais</i>	
La personne est permanente	N	8 914	964	9 878
	%	84,3 %	85,9 %	84,4 %
Première année du processus	N	1 192	99	1 291
	%	11,3 %	8,8 %	11,0 %
Deuxième année du processus	N	474	59	533
	%	4,5 %	5,3 %	4,6 %
Total	N	10 580	1 122	11 702
	%	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Corrélation : La force d'association entre la permanence et la langue de travail est de 0,03.

Tableau 62 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon la permanence, la catégorie d'emploi et la langue de travail³⁰

<i>Catégorie d'emploi et permanence</i>		<i>Langue travail</i>		<i>Total</i>
		<i>Français</i>	<i>Anglais</i>	
Directeurs de commission scolaire				
La personne est permanente	N	611	78	689
	%	90,8%	88,6%	90,5%
Première année du processus	N	43	6	49
	%	6,4%	6,8%	6,4%
Deuxième année du processus	N	19	4	23
	%	2,8%	4,5%	3,0%
Total	N	673	88	761
	%	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Directeurs d'école				
La personne est permanente	N	892	106	998
	%	88,7%	93,8%	89,2%
Première année du processus	N	84	6	90
	%	8,3%	5,3%	8,0%
Deuxième année du processus	N	30	1	31
	%	3,0%	0,9%	2,8%
Total	N	1006	113	1119
	%	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Professionnels non-enseignants				
La personne est permanente	N	489	29	518
	%	82,3 %	76,3 %	82,0 %
Première année du processus	N	86	6	91
	%	14,5 %	13,2 %	14,4 %
Deuxième année du processus	N	19	4	23
	%	3,2 %	10,5 %	3,6 %
Total	N	594	38	632
	%	100,0 %	100,0 %	100,0 %

³⁰ L'analyse du tableau 38 a montré que la force d'association entre la catégorie d'emploi et la langue de travail est de 0,03.

Suite du tableau 62

<i>Catégorie d'emploi et permanence</i>		<i>Langue travail</i>		<i>Total</i>
		<i>Français</i>	<i>Anglais</i>	
Enseignants				
La personne est permanente	N	6 771	740	7 511
	%	83,8 %	85,9 %	84,0 %
Première année du processus	N	914	71	985
	%	11,3 %	8,2 %	11,0 %
Deuxième année du processus	N	398	50	448
	%	4,9 %	5,8 %	5,0 %
Total	N	8 083	861	8 944
	%	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Personnel de soutien technique et paratechnique				
La personne est permanente	N	151	11	162
	%	67,4 %	50,0 %	65,9 %
Première année du processus	N	65	11	76
	%	29,0 %	50,0 %	30,9 %
Deuxième année du processus	N	8	0	8
	%	3,6 %	0,0 %	3,3 %
Total	N	224	22	8
	%	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Tableau 63 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon la permanence et l'ordre d'enseignement

<i>Permanence</i>		<i>Ordre d'enseignement</i>				<i>Total</i>
		<i>Éducation préscolaire et enseignement primaire</i>	<i>Enseignement en formation générale des jeunes</i>	<i>Enseignement en formation générale des adultes</i>	<i>Enseignement en formation professionnelle (j et a)</i>	
La personne est permanente	N	4 615	3 162	121	316	8 214
	%	84,4 %	86,2 %	64,4 %	70,7 %	84,1 %
Première année du processus	N	594	318	57	110	1 079
	%	10,9 %	8,7 %	30,3 %	24,6 %	11,0 %
Deuxième année du processus	N	260	187	10	21	478
	%	4,8 %	5,1 %	5,3 %	4,7 %	4,9 %
Total	N	5 469	3 667	188	447	9 771
	%	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Corrélation : La force d'association entre la permanence et l'ordre d'enseignement est de 0,1.

Tableau 64 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon la permanence et l'âge³¹

<i>Permanence</i>		<i>Âge</i>					<i>Total</i>
		<i>Moins de 30 ans</i>	<i>Entre 30 et 39 ans</i>	<i>Entre 40 et 49 ans</i>	<i>Entre 50 et 59 ans</i>	<i>60 ans et plus</i>	
La personne est permanente	N	460	2 045	2 847	4 373	153	9 878
	%	47,6 %	74,0 %	88,1 %	95,5 %	97,5 %	84,4 %
Première année du processus	N	341	506	289	152	3	1 291
	%	35,3 %	18,3 %	8,9 %	3,3 %	1,9 %	11,0 %
Deuxième année du processus	N	165	214	97	56	1	533
	%	17,1 %	7,7 %	3,0 %	1,2 %	0,6 %	4,6 %
Total	N	966	2 765	3 233	4 581	157	11 702
	%	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

³¹ L'analyse du tableau 11 a montré qu'il existe des différences significatives entre les moyennes d'âge de certains niveaux de permanence et que la force d'association entre l'âge et la permanence est de 0,1.

Tableau 65 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon la permanence et la scolarité³²

<i>Permanence</i>		<i>Scolarité reconnue</i>						<i>Total</i>
		<i>14 années ou moins</i>	<i>15 années</i>	<i>16 années</i>	<i>17 années</i>	<i>18 années</i>	<i>19 années ou plus (avec ou sans doctorat de 3e cycle)</i>	
La personne est permanente	N	428	378	2 113	2 118	1 517	1 654	8 208
	%	84,4%	92,6%	74,8%	83,8%	88,7%	92,9%	84,1%
Première année du processus	N	61	21	489	281	135	85	1 072
	%	12,0%	5,1%	17,3%	11,1%	7,9%	4,8%	11,0%
Deuxième année du processus	N	18	9	223	128	58	41	477
	%	3,6%	2,2%	7,9%	5,1%	3,4%	2,3%	4,9%
Total	N	507	408	2 825	2 527	1 710	1 780	9 757
	%	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

³² L'analyse du tableau 24 a montré que la force d'association entre la scolarité et la permanence est de 0,1.

Tableau 66 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon la permanence et l'année d'obtention du permis d'enseignement³³

<i>Année d'obtention du permis d'enseignement</i>		<i>Permanence</i>			<i>Total</i>
		<i>La personne est permanente</i>	<i>Première année du processus</i>	<i>Deuxième année du processus</i>	
Entre 1950 et 1954	N	1	0	0	1
	%	100,0 %	0,0 %	0,0 %	100,0 %
Entre 1955 et 1959	N	18	0	1	19
	%	94,7 %	0,0 %	5,3 %	100,0 %
Entre 1960 et 1964	N	171	10	3	184
	%	92,9 %	5,4 %	1,6 %	100,0 %
Entre 1965 et 1969	N	719	21	8	748
	%	96,1 %	2,8 %	1,1 %	100,0 %
Entre 1970 et 1974	N	795	9	5	809
	%	98,3 %	1,1 %	0,6 %	100,0 %
Entre 1975 et 1979	N	1 913	36	10	1 959
	%	97,7 %	1,8 %	0,5 %	100,0 %
Entre 1980 et 1984	N	1 078	82	31	1 191
	%	90,5 %	6,9 %	2,6 %	100,0 %
Entre 1985 et 1989	N	1 019	121	64	1 204
	%	84,6 %	10,0 %	5,3 %	100,0 %
Entre 1990 et 1994	N	1 407	371	151	1 929
	%	72,9 %	19,2 %	7,8 %	100,0 %
Entre 1995 et 1999	N	491	399	196	1 086
	%	45,2 %	36,7 %	18,0 %	100,0 %
Entre 2000 et 2004	N	2	16	2	20
	%	10,0 %	80,0 %	10,0 %	100,0 %
Total	N	7 614	1 065	471	9 150
	%	83,2 %	11,6 %	5,1 %	100,0 %

³³ L'analyse du tableau 34 a montré qu'il existe des différences significatives entre les nombres moyens d'années écoulées depuis l'obtention du permis d'enseignement de certains niveaux de permanence et que la force d'association entre l'année du permis d'enseignement et la permanence est de 0,2.

Tableau 67 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon la permanence et l'expérience³⁴

<i>Expérience</i>		<i>Permanence</i>			<i>Total</i>
		<i>La personne est permanente</i>	<i>Première année du processus</i>	<i>Deuxième année du processus</i>	
Entre 0 et 4 ans	N	195	314	137	646
	%	30,2 %	48,6 %	21,2 %	100,0 %
Entre 5 et 9 ans	N	1 129	339	178	1 646
	%	68,6 %	20,6 %	10,8 %	100,0 %
Entre 10 et 14 ans	N	1 167	158	77	1 402
	%	83,2 %	11,3 %	5,5 %	100,0 %
Entre 15 et 19 ans	N	1 019	121	37	1 177
	%	86,6 %	10,3 %	3,1 %	100,0 %
Entre 20 et 24 ans	N	1 078	63	17	1 158
	%	93,1 %	5,4 %	1,5 %	100,0 %
Entre 25 et 29 ans	N	1 420	22	10	1 452
	%	97,8 %	1,5 %	0,7 %	100,0 %
Entre 30 et 34 ans	N	1 427	5	2	1 434
	%	99,5 %	0,3 %	0,1 %	100,0 %
Plus de 35 ans	N	219	0	0	219
	%	100,0 %	0,0 %	0,0 %	100,0 %
Total	N	7 654	1 022	458	9 134
	%	83,8 %	11,2 %	5,0 %	100,0 %

³⁴ La corrélation entre le nombre d'années d'expérience et la permanence est étudiée au tableau 74.

L'expérience

Tableau 68 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon l'expérience

<i>Expérience</i> ³⁵	<i>Fréquence</i>	<i>Pourcentage</i>
Entre 0 et 4 ans	2 681	14,1%
Entre 5 et 9 ans	2 202	11,6%
Entre 10 et 14 ans	1 698	8,9%
Entre 15 et 19 ans	1 454	7,7%
Entre 20 et 24 ans	1 271	6,7%
Entre 25 et 29 ans	1 496	7,9%
Entre 30 et 34 ans	1 449	7,6%
Plus de 35 ans	227	1,2%
Total	12 478	65,7%
<i>Données manquantes</i>	6 522	34,3%
Total	19 000	100,0 %

³⁵ Le nombre d'années d'expérience dans l'enseignement est significatif seulement pour les enseignants réguliers à temps complet, pour les enseignants réguliers à temps partiel et pour les non-enseignants qui ont déjà enseigné.

Tableau 69 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon l'expérience et le sexe³⁶

<i>Expérience</i>		<i>Sexe</i>		<i>Total</i>
		<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	
Entre 0 et 4 ans	N	554	2 127	2 681
	%	15,4 %	24,0 %	21,5 %
Entre 5 et 9 ans	N	529	1 673	2 202
	%	14,7 %	18,8 %	17,6 %
Entre 10 et 14 ans	N	432	1 266	1 698
	%	12,0 %	14,3 %	13,6 %
Entre 15 et 19 ans	N	421	1 033	1 454
	%	11,7 %	11,6 %	11,7 %
Entre 20 et 24 ans	N	359	912	1 271
	%	10,0 %	10,3 %	10,2 %
Entre 25 et 29 ans	N	584	912	1 496
	%	16,2 %	10,3 %	12,0 %
Entre 30 et 34 ans	N	619	830	1 449
	%	17,2 %	9,4 %	11,6 %
Plus de 35 ans	N	104	123	227
	%	2,9 %	1,4 %	1,8 %
Total	N	3 602	8 876	12 478
	%	100,0 %	100,0 %	100,0 %

³⁶ La corrélation entre le nombre d'années d'expérience et le sexe est étudiée au tableau 72. La corrélation entre le nombre d'années d'expérience et la langue de travail (contenu du tableau 70) et celle entre le nombre d'années d'expérience et l'ordre d'enseignement (contenu du tableau 71) sont également étudiées au tableau 72.

Tableau 70 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon l'expérience et la langue de travail

<i>Expérience</i>		<i>Langue travail</i>		<i>Total</i>
		<i>Français</i>	<i>Anglais</i>	
Entre 0 et 4 ans	N	2 412	269	2 681
	%	21,4 %	22,4 %	21,5 %
Entre 5 et 9 ans	N	2 032	170	2 202
	%	18,0 %	14,1 %	17,6 %
Entre 10 et 14 ans	N	1 571	127	1 698
	%	13,9 %	10,6 %	13,6 %
Entre 15 et 19 ans	N	1 303	151	1 454
	%	11,6 %	12,6 %	11,7 %
Entre 20 et 24 ans	N	1 120	151	1 271
	%	9,9 %	12,6 %	10,2 %
Entre 25 et 29 ans	N	1 301	195	1 496
	%	11,5 %	16,2 %	12,0 %
Entre 30 et 34 ans	N	1 337	112	1 449
	%	11,9 %	9,3 %	11,6 %
Plus de 35 ans	N	199	28	227
	%	1,8 %	2,3 %	1,8 %
Total	N	11 275	1 203	12 478
	%	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Tableau 71 : Répartition du personnel des commissions scolaires selon l'expérience et l'ordre d'enseignement

<i>Expérience</i>		<i>Ordre d'enseignement</i>				<i>Total</i>
		<i>Éducation préscolaire et enseignement primaire</i>	<i>Enseignement en formation générale des jeunes</i>	<i>Enseignement en formation générale des adultes</i>	<i>Enseignement en formation professionnelle (j et a)</i>	
Entre 0 et 4 ans	N	1 624	1 006	17	19	2 666
	%	23,8 %	22,2 %	4,4 %	2,6 %	21,4 %
Entre 5 et 9 ans	N	1 209	866	51	75	2 201
	%	17,7 %	19,1 %	13,3 %	10,3 %	17,7 %
Entre 10 et 14 ans	N	837	629	92	140	1 698
	%	12,3 %	13,9 %	24,0 %	19,3 %	13,6 %
Entre 15 et 19 ans	N	768	395	113	178	1 454
	%	11,3 %	8,7 %	29,4 %	24,5 %	11,7 %
Entre 20 et 24 ans	N	758	329	54	130	1 271
	%	11,1 %	7,2 %	14,1 %	17,9 %	10,2 %
Entre 25 et 29 ans	N	802	586	38	70	1 496
	%	11,8 %	12,9 %	9,9 %	9,6 %	12,0 %
Entre 30 et 34 ans	N	711	645	17	76	1 449
	%	10,4 %	14,2 %	4,4 %	10,5 %	11,6 %
Plus de 35 ans	N	104	83	2	38	227
	%	1,5 %	1,8 %	0,5 %	5,2 %	1,8 %
Total	N	6 813	4 539	384	726	12 462
	%	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Tableau 72 : Expérience moyenne du personnel des commissions scolaires selon le secteur, l'ordre d'enseignement, la langue de travail et le sexe

Secteur	Ordre	Langue travail	Sexe	N	Moyenne	Écart-type
jeune	Éducation préscolaire et enseignement primaire	Français	Hommes	859	17,12	10,693
			Femmes	5 279	14,19	10,456
			Total	6 138	14,60	10,538
		Anglais	Hommes	90	16,88	11,886
			Femmes	585	14,73	10,517
			Total	675	15,02	10,725
		Total	Hommes	949	17,10	10,805
			Femmes	5 864	14,24	10,462
			Total	6 813	14,64	10,556
	Enseignement en formation générale des jeunes	Français	Hommes	1 899	17,84	11,426
			Femmes	2 205	12,57	10,084
			Total	4 104	15,01	11,043
		Anglais	Hommes	195	18,63	11,476
			Femmes	240	15,35	10,781
			Total	435	16,82	11,205
		Total	Hommes	2 094	17,92	11,430
			Femmes	2 445	12,84	10,186
			Total	4 539	15,18	11,070
	Total secteur « jeune »	<i>Français</i>	<i>Hommes</i>	2 758	17,62	11,206
			<i>Femmes</i>	7 484	13,71	10,373
Total			10 242	14,76	10,744	
<i>Anglais</i>		<i>Hommes</i>	285	18,08	11,615	
		<i>Femmes</i>	825	14,91	10,592	
		Total	1 110	15,72	10,946	
Total		Hommes	3 043	17,66	11,244	
		Femmes	8 309	13,83	10,401	
		Total	11 352	14,86	10,768	

Suite du tableau 72

Secteur	Ordre	Langue travail	Sexe	N	Moyenne	Écart-type
adulte	Enseignement en formation générale des adultes	Français	Hommes	86	17,12	7,869
			Femmes	255	15,87	7,333
			Total	341	16,18	7,479
		Anglais	Hommes	11	15,45	6,471
			Femmes	32	16,13	7,422
			Total	43	15,95	7,121
		Total	Hommes	97	16,93	7,711
			Femmes	287	15,90	7,330
			Total	384	16,16	7,431
les deux secteurs (j et a)	Enseignement en formation professionnelle (j et a)	Français	Hommes	438	19,37	8,857
			Femmes	240	18,67	8,416
			Total	678	19,12	8,704
		Anglais	Hommes	23	18,57	9,908
			Femmes	25	17,52	7,682
			Total	48	18,02	8,738
		Total	Hommes	461	19,33	8,903
			Femmes	265	18,56	8,342
			Total	726	19,05	8,705
Tous les secteurs	Total des quatre ordres d'enseignement	Français	Hommes	3 282	17,84	10,860
			Femmes	7 979	13,93	10,276
			Total	11 261	15,07	10,600
		Anglais	Hommes	319	18,02	11,351
			Femmes	882	15,03	10,426
			Total	1 201	15,82	10,756
		Total	Hommes	3 601	17,86	10,903
			Femmes	8 861	14,04	10,296
			Total	12 462	15,14	10,617

Corrélation :

- 1) La différence entre le nombre moyen d'années d'expérience chez les hommes et chez les femmes est significative. La force d'association entre l'expérience et le sexe est de 0,4.
- 2) La différence entre le nombre moyen d'années d'expérience pour le personnel dont la langue de travail est le français et celui dont la langue de travail est l'anglais n'est pas significative. La force d'association entre l'expérience et la langue de travail est de 0,07.
- 3) Il existe des différences significatives entre les nombres moyens d'années d'expérience de certains ordres d'enseignement. La force d'association entre l'expérience et l'ordre d'enseignement est de 0,01.

Tableau 73 : Expérience moyenne du personnel des commissions scolaires selon le statut d'emploi, la l

<i>Statut d'emploi</i>	<i>Langue travail</i>	<i>Sexe</i>	<i>N</i>	<i>Moyenne</i>	<i>Écart-type</i>
régulier temps complet	Français	Hommes	2 515	21,23	9,579
		Femmes	5 887	17,01	9,739
		Total	8 402	18,27	9,882
	Anglais	Hommes	260	20,69	10,289
		Femmes	679	17,91	9,735
		Total	939	18,68	9,964
	Total	Hommes	2 775	21,18	9,648
		Femmes	6 566	17,10	9,741
		Total	9 341	18,31	9,890
régulier temps partiel	Français	Hommes	751	6,61	6,430
		Femmes	2 063	5,22	5,796
		Total	2 814	5,59	6,002
	Anglais	Hommes	60	6,20	7,785
		Femmes	199	5,35	5,861
		Total	259	5,54	6,352
	Total	Hommes	811	6,58	6,535
		Femmes	2 262	5,23	5,801
		Total	3 073	5,59	6,032
personnel d'appoint	Français	Hommes	16	12,13	8,663
		Femmes	43	5,91	7,348
		Total	59	7,59	8,141
	Anglais	Hommes	5	5,80	6,611
		Femmes	5	5,80	6,611
		Total	16	12,13	8,663
	Total	Hommes	48	5,90	7,209
		Femmes	64	7,45	8,002
		Total	3 282	17,84	10,860
Total	Français	Hommes	7 993	13,91	10,281
		Femmes	11 275	15,05	10,604
		Total	320	17,97	11,369
	Anglais	Hommes	883	15,01	10,431
		Femmes	1 203	15,80	10,763
		Total	3 602	17,85	10,905
	Total	Hommes	8 876	14,02	10,301
		Femmes	12 478	15,12	10,621
		Total	16	12,13	8,663

Corrélation : Il existe des différences significatives entre les nombres moyens d'années d'expérience de certains statuts d'emploi. La force d'association entre l'expérience et le statut d'emploi est de 0,2.

Tableau 74 : Expérience moyenne du personnel des commissions scolaires selon la permanence, la langue de travail et le sexe

<i>Permanence</i>	<i>Langue travail</i>	<i>Sexe</i>	<i>N</i>	<i>Moyenne</i>	<i>Écart-type</i>
La personne est permanente	Français	Hommes	2 145	22,84	9,009
		Femmes	4 738	19,00	9,353
		Total	6 883	20,19	9,416
	Anglais	Hommes	215	23,34	8,929
		Femmes	556	20,12	8,925
		Total	771	21,02	9,036
	Total	Hommes	2 360	22,88	9,001
		Femmes	5 294	19,12	9,314
		Total	7 654	20,28	9,381
	Première année du processus	Français	Hommes	222	10,90
Femmes			727	8,68	6,220
Total			949	9,20	6,331
Anglais		Hommes	22	8,68	6,986
		Femmes	51	6,55	5,626
		Total	73	7,19	6,098
Total		Hommes	244	10,70	6,475
		Femmes	778	8,54	6,202
		Total	1 022	9,06	6,333
Deuxième année du processus		Français	Hommes	85	9,89
	Femmes		323	8,15	5,801
	Total		408	8,51	5,900
	Anglais	Hommes	14	7,79	5,381
		Femmes	36	9,22	6,029
		Total	50	8,82	5,837
	Total	Hommes	99	9,60	6,025
		Femmes	359	8,25	5,825
		Total	458	8,54	5,888
	Total	Français	Hommes	2 452	21,31
Femmes			5 788	17,10	9,729
Total			8 240	18,35	9,883
Anglais		Hommes	251	21,19	10,083
		Femmes	643	18,44	9,579
		Total	894	19,21	9,796
Total		Hommes	2 703	21,30	9,653
		Femmes	6 431	17,23	9,722
		Total	9 134	18,43	9,877

Corrélation : Il existe des différences significatives entre les nombres moyens d'années d'expérience de certains niveaux de permanence. La force d'association entre l'expérience et la permanence est de 0,2.

Tableau 75 : Expérience moyenne du personnel des commissions scolaires selon la scolarité, la langue de travail et le sexe

<i>Scolarité reconnue</i>	<i>Langue travail</i>	<i>Sexe</i>	<i>N</i>	<i>Moyenne</i>	<i>Écart-type</i>
14 années ou moins	Français	Hommes	260	17,78	9,870
		Femmes	497	21,09	10,981
		Total	757	19,95	10,722
	Anglais	Hommes	18	15,17	11,521
		Femmes	74	17,66	11,987
		Total	92	17,17	11,876
	Total	Hommes	278	17,61	9,982
		Femmes	571	20,64	11,165
		Total	849	19,65	10,880
15 années	Français	Hommes	110	21,90	9,261
		Femmes	343	24,46	8,580
		Total	453	23,84	8,809
	Anglais	Hommes	7	18,43	9,467
		Femmes	31	25,19	10,741
		Total	38	23,95	10,730
	Total	Hommes	117	21,69	9,268
		Femmes	374	24,52	8,765
		Total	491	23,85	8,959
16 années	Français	Hommes	788	12,56	10,369
		Femmes	2 809	9,96	8,655
		Total	3 597	10,53	9,120
	Anglais	Hommes	72	14,99	11,302
		Femmes	268	13,00	9,671
		Total	340	13,42	10,054
	Total	Hommes	860	12,76	10,465
		Femmes	3 077	10,23	8,789
		Total	3 937	10,78	9,239
17 années	Français	Hommes	775	16,05	10,696
		Femmes	2 273	12,31	9,586
		Total	3 048	13,26	10,011
	Anglais	Hommes	67	15,52	11,095
		Femmes	252	13,92	10,023
		Total	319	14,26	10,260
	Total	Hommes	842	16,01	10,723
		Femmes	2 525	12,47	9,640
		Total	3 367	13,36	10,038

Suite du tableau 75

<i>Scolarité reconnue</i>	<i>Langue travail</i>	<i>Sexe</i>	<i>N</i>	<i>Moyenne</i>	<i>Écart-type</i>
18 années	Français	Hommes	550	19,61	10,266
		Femmes	1 115	16,74	9,422
		Total	1 665	17,69	9,800
	Anglais	Hommes	82	19,11	10,355
		Femmes	134	16,15	9,644
		Total	216	17,27	10,001
	Total	Hommes	632	19,55	10,271
		Femmes	1 249	16,67	9,444
		Total	1 881	17,64	9,821
19 années ou plus (avec ou sans doctorat de 3e cycle)	Français	Hommes	788	23,35	9,156
		Femmes	907	19,43	9,580
		Total	1 695	21,25	9,585
	Anglais	Hommes	72	23,07	11,141
		Femmes	117	17,06	10,330
		Total	189	19,35	11,013
	Total	Hommes	860	23,33	9,331
		Femmes	1 024	19,16	9,693
		Total	1 884	21,06	9,751
Total	Français	Hommes	3 271	17,90	10,830
		Femmes	7 944	13,99	10,259
		Total	11 215	15,13	10,579
	Anglais	Hommes	318	18,08	11,324
		Femmes	876	15,12	10,401
		Total	1 194	15,90	10,730
	Total	Hommes	3 589	17,92	10,873
Femmes		8 820	14,10	10,278	
Total		12 409	15,20	10,595	

Corrélation : Il existe des différences significatives entre les nombres moyens d'années d'expérience de certains niveaux de scolarité. La force d'association entre l'expérience et la scolarité est de 0,2.

5. La cessation d'emploi

La cessation d'emploi correspond à la raison pour laquelle une personne a cessé d'être employée par une commission scolaire. Cette variable s'applique à l'ensemble du personnel enseignant et non-enseignant, mais elle ne s'applique pas aux suppléants. Notons également que certaines valeurs ne sont valables que pour le personnel régulier à temps complet (par exemple : la retraite). D'autres concernent seulement le personnel régulier à temps partiel (par exemple : une fin de contrat).

Le tableau de la page suivante (tableau 76) brosse le portrait de la nature de la cessation d'emploi pour le personnel des commissions scolaires pour les années allant de 2000 à 2003. L'analyse du tableau montre que la raison principale de la cessation d'emploi est la fin d'un contrat. De plus, le tableau laisse entrevoir une proportion grandissante de départs à la retraite sans prime ou non précédée d'une préretraite. Il en est de même pour les démissions sans prime de séparation ou pour les non-réengagement en raison de surplus.

Tableau 76 : Cessation d'emploi du personnel des commissions scolaires

<i>Cessation d'emploi</i>		A00	A01	A02	A03
en poste	N	4 776	3 825	3 847	4 251
	%	60,1 %	48,2 %	48,4 %	53,6 %
démission sans prime de séparation	N	38	99	98	108
	%	0,5 %	1,2 %	1,2 %	1,4 %
démission avec prime de séparation	N	1	3	2	4
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,1 %
démission avec transfert des droits	N	5	2	4	4
	%	0,1 %	0,0 %	0,1 %	0,1 %
retraite sans prime ou non précédée d'une préretraite	N	43	538	618	642
	%	0,5 %	6,8 %	7,8 %	8,1 %
retraite précédée d'une préretraite	N		9	17	9
	%		0,1 %	0,2 %	0,1 %
retraite avec prime	N	1	39	27	23
	%	0,0 %	0,5 %	0,3 %	0,3 %
décès	N		16	21	19
	%		0,2 %	0,3 %	0,2 %
fin de contrat, ...	N	3 078	3 408	3 293	2 857
	%	38,7 %	42,9 %	41,5 %	36,0 %
non-réengagement pour surplus	N	5	4	15	19
	%	0,1 %	0,1 %	0,2 %	0,2 %
Total	N	7 947	7 943	7 942	7 936
	%	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Conclusion

En résumé, le milieu de l'enseignement demeure largement féminin à l'exception des catégories des directeurs de commission scolaire et des directeurs d'école où le personnel est davantage masculin. Les enseignants sont en majorité des femmes et elles sont nombreuses à occuper des postes à l'éducation préscolaire et l'enseignement primaire, tandis que les hommes sont nombreux à enseigner en formation professionnelle (jeunes et adultes).

En ce qui concerne l'âge du personnel des commissions scolaires, deux groupes se distinguent. Les directeurs de commission scolaire et les directeurs d'école sont en moyenne plus âgés que les enseignants, les professionnels non-enseignants et le personnel de soutien technique et paratechnique. De plus, les hommes sont en moyenne plus âgés que les femmes sauf pour le personnel de soutien technique et paratechnique où les hommes sont plus jeunes que les femmes. Finalement, la langue maternelle du personnel de commission scolaire est le français à 91,6 %, l'anglais à 7,1 % et une autre langue à 1,3 %.

En ce qui a trait à la scolarité du personnel, les hommes sont proportionnellement plus scolarisés que les femmes. Les formations complétées par la plus grande partie du personnel des commissions scolaires sont en enseignement au primaire, en adaptation scolaire, en éducation physique ainsi qu'en français langue maternelle. Parmi les employés des commissions scolaires de 2000, 29 % d'entre eux ont obtenu leur première autorisation légale d'enseigner entre 1990 et 1999.

Les principales fonctions occupées par les enseignants, qui sont à 68,2 % des femmes et à 31,8 % des hommes, sont celles d'enseignant titulaire au primaire, d'enseignant suppléant occasionnel au préscolaire-primaire, d'enseignant en mathématiques et en sciences au secondaire et d'enseignant titulaire au préscolaire. Le personnel à la direction d'une commission scolaire, en majorité masculin, occupe souvent des postes de directeur général, de directeur des services financiers et de coordonnateur du service du personnel. Le personnel à la direction d'école est également très masculin et ses principales fonctions sont celles de directeur d'école primaire, de directeur adjoint d'école secondaire et de directeur d'école secondaire. Chez les professionnels non-enseignants, les hommes et les femmes sont, proportionnellement, en nombres équivalents et leurs principales fonctions sont celles de conseiller pédagogique, agent de réadaptation, psychoéducateur ou orthopédagogue et psychologue ou conseiller en rééducation. Finalement, les principales fonctions du personnel de soutien technique et

paratechnique, occupées en majorité par les femmes, sont des postes de surveillant d'élèves, éducateur en service de garde et technicien en éducation spécialisée. Parmi les divers ordres d'enseignement, celui qui regroupe le plus d'enseignants est l'éducation préscolaire et l'enseignement primaire. En effet, 43 % des enseignants se trouvent à cet ordre. De plus, le secteur d'enseignement où l'on retrouve le plus d'enseignants est le secteur des jeunes avec 72,8 % des enseignants.

En terminant, les emplois dans les catégories de directeurs de commission scolaire et de directeurs d'écoles, fortement occupés par des hommes, sont principalement des postes réguliers à temps plein. De même, chez les professionnels non-enseignants, où les hommes et les femmes sont représentés de façon proportionnellement égale, ainsi que chez les enseignants, où les femmes sont proportionnellement plus nombreuses, les emplois sont principalement des postes réguliers à temps complets. Par contre, chez le personnel de soutien technique et paratechnique, fortement occupé par des femmes, les emplois réguliers à temps complet sont moins nombreux. En effet, les postes sont principalement occupés par du personnel d'appoint. De plus, l'expérience du personnel est plus élevée chez les hommes que chez les femmes. Les hommes sont également proportionnellement plus nombreux à détenir leur permanence parmi le personnel régulier à temps complet.

Voici donc le portrait descriptif du personnel des commissions scolaires en 2000. À partir des bases de données fournies par le ministère de l'Éducation, il sera possible de comparer le personnel dans le temps, à la fois en ce qui a trait à la mobilité du même groupe de personnel suivi sur plusieurs années ainsi qu'au plan des différences entre les divers échantillons.

Annexe A

Tableaux complémentaires

Tableau 77 : Représentativité de l'échantillon selon le sexe

Catégorie		Population		Proportion de la population		Échantillon		Proportion de l'échantillon	
		F	M	F	M	F	M	F	M
1	Direction CS	309	795	28%	72%	227	595	28%	72%
2	Direction École	1791	2186	45%	55%	513	665	44%	56%
3	Non-enseignants	3 286	1 609	67 %	33 %	681	319	68 %	32 %
4	Enseignants	66 957	27 600	71 %	29 %	10 644	4 356	71 %	29 %
6	Soutien	34 292	4 919	87 %	13 %	884	116	88 %	12 %
Total		106 635	37 109			12 949	6 051		

Tableau 78 : Représentativité de l'échantillon selon le statut d'emploi

Catégorie		Population			Proportion de la population			Échantillon			Proportion de l'échantillon		
		1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3
1	Direction CS	1087	4	13	98%	0%	1%	808	3	11	98%	0%	1%
2	Direction École	3920	18	39	99%	0%	1%	1156	5	17	98%	0%	1%
3	PNE	3 258	414	1 223	67 %	8 %	25 %	658	82	260	66 %	8 %	26 %
4	Enseignants	57 399	19 657	17 501	61 %	21 %	19 %	9 144	3 054	2 802	61 %	20 %	19 %
6	Soutien	10 667	4 346	24 198	27 %	11 %	62 %	281	107	612	28 %	11 %	61 %
Total		76 331	24 439	42 974				12 047	3 251	3 702			

(1 = régulier temps complet, 2 = régulier temps partiel, 3 = personnel d'appoint)

Tableau 79 : Représentativité de l'échantillon selon l'âge

Catégorie d'emploi		Âge moyen de la population	Âge moyen de l'échantillon
1	Direction CS	50,38891	50,154513
2	Direction École	48,58217	48,620637
3	PNE	42,69665	42,01962
4	Enseignants	40,39945	40,5208647
6	Soutien	38,88941	38,95062

Tableau 80 : Représentativité de l'échantillon selon le statut d'emploi en fonction de la scolarité et de l'expérience

	Population		Échantillon	
	Temps complet	Temps partiel	Temps complet	Temps partiel
Scolarité moyenne	16,9832	16,253497	16,9738	16,2145
Expérience moyenne	18,355	5,70947	18,395	5,58251

Tableau 81 : Représentativité de l'échantillon d'enseignants selon la fonction

Code Fonction ³⁷	Population		Échantillon		Écart
	N	%	N	%	
3001	4 473	4,7 %	705	4,7 %	0,0 %
3002	5 171	5,5 %	839	5,6 %	0,1 %
3003	26 165	27,7 %	4 149	27,7 %	0,0 %
3004	1 978	2,1 %	296	2,0 %	-0,1 %
3005	2 092	2,2 %	321	2,1 %	-0,1 %
3006	1 240	1,3 %	176	1,2 %	-0,1 %
3007	268	0,3 %	46	0,3 %	0,0 %
3008	517	0,5 %	74	0,5 %	-0,1 %
3009	468	0,5 %	71	0,5 %	0,0 %
3010	7 025	7,4 %	1 086	7,2 %	-0,2 %
3011	121	0,1 %	27	0,2 %	0,1 %
3012	4 260	4,5 %	708	4,7 %	0,2 %
3013	2 883	3,0 %	473	3,2 %	0,1 %
3014	1 550	1,6 %	250	1,7 %	0,0 %
3015	668	0,7 %	95	0,6 %	-0,1 %
3016	930	1,0 %	152	1,0 %	0,0 %
3017	4 333	4,6 %	658	4,4 %	-0,2 %
3018	6 300	6,7 %	1 030	6,9 %	0,2 %
3019	1 798	1,9 %	278	1,9 %	0,0 %
3020	524	0,6 %	74	0,5 %	-0,1 %
3021	708	0,7 %	114	0,8 %	0,0 %
3022	2 263	2,4 %	361	2,4 %	0,0 %
3023	461	0,5 %	49	0,3 %	-0,2 %
3024	637	0,7 %	103	0,7 %	0,0 %
3025	228	0,2 %	43	0,3 %	0,0 %
3026	263	0,3 %	46	0,3 %	0,0 %
3027	4 796	5,1 %	807	5,4 %	0,3 %
3028	52	0,1 %	13	0,1 %	0,0 %
FP	8 112	8,6 %	1 313	8,8 %	0,2 %
Adultes	4 273	4,5 %	643	4,3 %	-0,2 %
Total	94 557	100,0 %	15 000	100,0 %	

³⁷ Les fonctions associées aux codes présentés dans ce tableau sont détaillées dans l'annexe B, à la page 168.

Annexe B

Données de l'étude

Bases de données (enseignants et non-enseignants)

Extraction des données

Les données sont extraites du fichier de la tâche principale créé à partir du système d'information sur le personnel des commissions scolaires (PERCOS). Ce sont les **données annuelles** et non les données du 30 septembre.

Pour les catégories de personnel de direction de commission scolaire, de direction d'école et enseignants, aucune sélection particulière n'a été effectuée.

La catégorie du personnel professionnel non-enseignant regroupe du personnel affecté soit à des services administratifs, soit à des services éducatifs ou soit à des services complémentaires. Pour les besoins de l'étude, seules les personnes affectées aux services éducatifs et aux services complémentaires sont retenues.

Voici la liste des corps d'emploi (code de fonction) de la catégorie **professionnel non-enseignant** retenus pour l'étude :

Code de fonction	Nom du corps d'emploi
2102	Bibliothécaire
2103	Conseiller en mesure et évaluation
2104	Conseiller pédagogique
2105	Spécialiste en moyens et techniques d'enseignement
2106	Agent de réadaptation, psychoéducateur ou orthopédagogue
2107	Animateur de vie étudiante
2108	Animateur de pastorale
2109	Conseiller d'orientation ou conseiller en formation scolaire
2110	Conseiller en éducation chrétienne
2111	Travailleur social ou agent de service social
2112	Orthophoniste, audiologiste ou agent de correction du langage et de l'audition
2113	Psychologue ou conseiller en rééducation
2114	Conseiller en information scolaire et professionnelle
2116	Ergothérapeute, physiothérapeute ou agent en réhabilitation

Parmi les différents types d'emploi de la catégorie du personnel de soutien, on ne retient que le personnel technique et paratechnique qui travaille avec les enseignants ou auprès des jeunes élèves.

Voici la liste des corps d'emploi de la catégorie **soutien** retenus pour l'étude :

Code de fonction	Nom du corps d'emploi
4116	Secrétaire d'école
4204	Technicien en informatique
4205	Technicien en documentation
4206	Infirmière
4207	Technicien en éducation spécialisée
4208	Technicien en travail social
4209	Technicien en travaux pratiques
4211	Technicien en administration
4212	Technicien en audiovisuel
4214	Technicien en loisirs
4215	Technicien organisation scolaire
4216	Technicien en psychométrie
4217	Infirmière auxiliaire
4218	Appariteur
4223	Surveillant d'élèves
4226	Surveillant-sauveteur
4228	Technicien en écriture braille
4230	Technicien interprète
4231	Technicien en toxicomanie
4281	Technicien en formation professionnelle
4284	Éducatrice en service de garde
4285	Responsable d'un service de garde
4286	Préposé aux élèves handicapés

Une erreur s'est produite lors de l'échantillonnage, initialement les catégories Direction de commission scolaire et Direction d'école devaient inclure également 1 000 employés.

Échantillonnage

Pour procéder à l'échantillonnage, 5 fichiers ont été créés (un pour chaque catégorie de personnel) en attribuant à chaque dossier une variable aléatoire (fonction intégrée au logiciel ACCES : numérotation automatique aléatoire). Ensuite, chacun des fichiers a été trié sur cette variable aléatoire et choisi le nombre de dossiers requis selon les catégories de personnel (15000 dossiers pour les enseignants, 1000 dossiers pour chacune des autres catégories³⁸).

³⁸ Suite à une erreur d'échantillonnage, l'échantillon de 2000 comprend 822 dossiers pour les directions de commissions scolaires et 1 178 dossiers pour les directions d'écoles.

Description des variables des fichiers pour l'étude de la mobilité de la main-d'œuvre en éducation

Numéro d'identification

Le numéro d'assurance sociale a été remplacé par un numéro matricule unique. Lors de l'extraction de nouveaux échantillons, tel que prévu, on s'assure que les dossiers déjà échantillonnés précédemment aient toujours le même numéro séquentiel.

Catégorie

Catégorie de personnel l'année de l'échantillon.

Les valeurs de cette catégorie sont :

- 1 - Direction de la commission scolaire
- 2 - Direction d'école
- 3 - Professionnel non-enseignant
- 4 - Enseignant
- 6 - Soutien technique et paratechnique

Année échantillon

Année scolaire de laquelle l'échantillon a été tiré.

Année scolaire dans le format XXXX-YYYY.

Année suivie

Année scolaire des données présentées.

Année scolaire dans le format XXXX-YYYY.

Code CS

Code utilisé au ministère pour l'identification des commissions scolaires.

Une table en annexe donne la signification des codes soit le nom de la commission scolaire.

Le code spécial 999999 est utilisé pour les personnes absentes lors des années de suivi.

Âge

L'âge de la personne.

L'âge est calculé au 30 septembre de l'année d'échantillonnage.

Sexe

Le sexe de la personne.

0 – masculin

1 – féminin.

Langue maternelle

La langue maternelle de la personne.

Voir en annexe la table des langues maternelles.

Fonction

Le code de la fonction principale exercée par la personne.

Une table en annexe donne la signification de ces codes.

Le code spécial 9999 est utilisé pour les personnes absentes lors des années de suivi.

Champ d'enseignement

Code donnant pour le personnel enseignant seulement le champ d'enseignement dans lequel la personne œuvre.

Une table en annexe donne la signification de ces codes.

Le code spécial 999999 est utilisé pour les personnes absentes lors des années de suivi.

Statut

Code identifiant le statut d'emploi de la personne.

Trois statuts sont possibles :

- 1 - régulier temps complet
- 2 - régulier temps partiel
- 3 - personnel d'appoint.

Le code spécial 9 est utilisé pour les personnes absentes lors des années de suivi.

Ordre

Un code donnant l'ordre d'enseignement pour les enseignants et les non-enseignants qui ont déjà enseigné.

Les valeurs possibles sont :

- 1 - Éducation préscolaire
- 2 - Enseignement primaire
- 3 - Enseignement en formation générale des jeunes
- 4 - Enseignement en formation générale des adultes
- 5 - Enseignement en formation professionnelle (jeunes et adultes)
- 6 - Éducation préscolaire et enseignement primaire³⁹.

Le code spécial 9 est utilisé pour les personnes absentes lors des années de suivi.

Pour les fins de l'analyse, les catégories 1, 2 et 6 ont été regroupées dans la catégorie Éducation préscolaire et enseignement primaire.

Scolarité reconnue

Nombre d'années de scolarité reconnues aux fins de traitement.

À partir de 2000-2001, le domaine des valeurs possibles s'étend de 16 à 20 alors qu'auparavant les valeurs possibles allaient de 14 à 20.

Cette variable n'est significative que pour les enseignants dont le statut est 1 - régulier temps complet et 2 - régulier temps partiel et pour les non-enseignants qui ont déjà enseigné.

Selon la convention collective (p. 87),

- 14 ans – 14 années de scolarité ou moins
- 15 ans – 15 années de scolarité
- 16 ans – 16 années de scolarité
- 17 ans – 17 années de scolarité
- 18 ans – 18 années de scolarité
- 19 ans – 19 années de scolarité ou plus sans doctorat de 3^e cycle
- 20 ans – 19 années de scolarité ou plus avec doctorat de 3^e cycle.

Expérience

Nombre d'années d'expérience dans l'enseignement.

Cette variable n'est significative que pour les enseignants dont le statut est 1 - régulier temps complet et 2 - régulier temps partiel et pour les non-enseignants qui ont déjà enseigné.

Formation initiale

Code donnant la discipline de formation initiale de la personne.

Une table en annexe donne la signification de ces codes.

Cette variable n'est présente que pour les fonctions à caractère pédagogique (enseignants et direction d'école *principalement*). Il s'agit en fait de la discipline de formation associée à l'autorisation d'enseigner détenue par la personne. Une absence de valeur pour cette variable ne signifie pas que la personne ne détienne pas de formation

³⁹ Les enseignants appartenant à cette catégorie occupent des fonctions en adaptation scolaire préscolaire-primaire (enseignement pour les élèves ayant des difficultés, ayant des handicaps physiques, etc.), accueil préscolaire-primaire, suppléance préscolaire-primaire (réguliers et occasionnels) et la fonction autre et non classé au préscolaire-primaire. La catégorie « éducation préscolaire et enseignement primaire » de la variable ordre peut faire référence à des spécialistes en arts, musique, éducation physique, langue seconde enseignant à la fois au préscolaire et au primaire. Comme la durée de la tâche éducative du titulaire est inférieure au temps d'enseignement que les élèves reçoivent, l'enseignement est fait par ces autres enseignants. La durée de la tâche éducative du titulaire est de 23 heures au préscolaire et de 20h30 au primaire alors que le temps que les élèves passent en classe est de 23h30 (au préscolaire et au primaire). Cette catégorie peut également s'expliquer par l'existence de classe à degrés multiples.

initiale, cela signifie que cette formation initiale n'a pas été recensée (le fichier de la qualification des enseignants d'où cette variable est issue n'est exhaustif que depuis l'année 1980 ; pour les années antérieures, bien qu'on connaisse plusieurs qualifications, on ne peut affirmer que le fichier source soit exhaustif).

Peu importe le statut d'emploi, si la personne détient une autorisation légale, elle a forcément une « formation initiale » (mais pas nécessairement en pédagogie d'où les autorisations provisoires).

Année d'obtention du permis

Année d'émission de la première autorisation légale d'enseigner décernée à cette personne peu importe la catégorie d'emploi.

Si une personne obtient une autorisation provisoire avant son permis pour enseigner, l'année de l'autorisation légale d'enseigner sera celle de son autorisation provisoire.

Comme cette variable provient d'une autre base de données, la catégorie d'emploi n'est pas une condition de sélection. Par exemple, les suppléants ne sont pas tenus d'avoir un permis.

Tolérance d'engagement (par ex. en cas de pénurie) : les gens n'ont pas de formation, permis, brevet, etc.

Cette variable est exhaustive depuis 1980.

Langue de travail

La langue de travail ou langue d'enseignement.

1 – français

2 – anglais.

Le code spécial 9 est utilisé pour les personnes absentes lors des années de suivi.

Secteur

Code donnant le secteur d'enseignement pour les enseignants et les non-enseignants qui ont déjà enseigné.

1 – le secteur jeune

2 – le secteur adulte

3 – les deux secteurs.

Le code spécial 9 est utilisé pour les personnes absentes lors des années de suivi.

Ancienneté

L'ancienneté signifie la période d'emploi à la commission scolaire.

Lorsqu'une personne change de commission scolaire, le nombre d'années d'ancienneté est remis à zéro.

Cette variable est significative pour le personnel enseignant régulier temps plein et non régulier temps plein (non légalement qualifié) (lorsque le statut est 1). L'ancienneté des enseignants réguliers à temps partiel et du personnel d'appoint ne serait pas déclarée dans cette base de données. Si l'information est disponible pour les enseignants réguliers à temps partiel et pour le personnel d'appoint, cela peut être dû à des retours à l'enseignement après la retraite ou à des enseignants ayant déjà eu un statut régulier temps complet.

Pour les non-enseignants, comme l'ancienneté ne touche pas aux cadres ni aux gérants, le personnel de direction de la commission scolaire et le personnel de direction d'école ne sera pas traité. Par contre, l'ancienneté du personnel professionnel et du personnel de soutien (lorsque le statut est 1 - régulier temps plein et 2 - régulier à temps partiel) et du personnel de soutien régulier à temps partiel, 15 heures ou moins (CSN, FISA) (SH dans Percos) est un renseignement obligatoire à fournir dans la base de données qui sera analysé.

Indicateur de permanence

Code indiquant si la personne a obtenu le statut de permanent ou est en voie de l'obtenir.

Valeurs :

1 - La personne est permanente

2 - Première année du processus

3 - Deuxième année du processus.

Le code spécial 9 est utilisé pour les personnes absentes lors des années de suivi.

Cette variable est significative pour les enseignants et non-enseignants qui ont un statut régulier à temps plein.

Selon la convention collective, « la permanence est le statut acquis par l'enseignante ou l'enseignant qui a terminé au moins deux années complètes de service continu à la commission soit à titre d'enseignante ou d'enseignant à temps plein, soit à titre d'employée ou d'employé régulier à temps plein dans une autre fonction à la commission et ce, depuis son engagement à la commission » (p. 24).

Nature de la cessation d'emploi

Il s'agit de la raison pour laquelle une personne a cessé d'être employée par une commission scolaire pour l'ensemble du personnel enseignant et non-enseignant sauf pour les suppléants.

Cependant, certaines valeurs ne sont valables que pour les temps complet (ex. retraite) ou pour les temps partiel (ex. fin de contrat).

La démission d'une employée ou d'un employé permanent régulier doit être inscrite avec les codes 1, 2, 3 ou B et celle d'une employée ou d'un employé à statut précaire (non régulier) avec le code 8.

- 1 – démission sans prime de séparation
- 2 – démission avec prime de séparation
- 3 – démission avec transfert des droits
- 4 – retraite sans prime ou non précédée d'une préretraite
- 5 – retraite précédée d'une préretraite
- 6 – retraite avec prime
- 7 – décès
- 8 – fin de contrat incluant la fin d'un emploi cyclique
- 9 – non réengagement pour surplus
- A – congédiement
- B – démission avec mobilité volontaire

Obligatoire pour tous les statuts, sauf pour les suppléants occasionnel (moins de 20 jours) (E6) et les suppléants occasionnel (20 jours consécutifs et plus) (E7) si l'employée ou l'employé quitte la commission scolaire.

Appendice

Données supplémentaires du MEQ

Liste des commissions scolaires du MEQ

824000	CS des Navigateurs	722000	CS du Lac-Saint-Jean
831000	CS de Laval	723000	CS des Rives-du-Saguenay
841000	CS des Affluents	724000	CS De La Jonquière
842000	CS des Samares	731000	CS de Charlevoix
851000	CS de la Seigneurie-des-Mille-Îles	732000	CS de la Capitale
852000	CS de la Rivière-du-Nord	733000	CS des Découvreurs
853000	CS des Laurentides	734000	CS des Premières-Seigneuries
854000	CS Pierre-Neveu	735000	CS de Portneuf
861000	CS de Sorel-Tracy	741000	CS du Chemin-du-Roy
862000	CS de Saint-Hyacinthe	742000	CS de l'Énergie
863000	CS des Hautes-Rivières	751000	CS des Hauts-Cantons
864000	CS Marie-Victorin	752000	CS de la Région-de-Sherbrooke
865000	CS des Patriotes	753000	CS des Sommets
866000	CS Val-des-Cerfs	761000	CS de la Pointe de l'Île
867000	CS des Grandes-Seigneuries	762000	CS de Montréal
868000	CS de la Vallée-des-Tisserands	763000	CS Marguerite-Bourgeoys
869000	CS des Trois-Lacs	771000	CS des Draveurs
871000	CS de La Riveraine	772000	CS des Portages-de-l'Outaouais
872000	CS des Bois-Francs	773000	CS au Cœur-des-Vallées
873000	CS des Chênes	774000	CS des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
884000	CS Riverside	781000	CS du Lac-Témiscamingue
885000	CS Sir-Wilfrid-Laurier	782000	CS de Rouyn-Noranda
887000	CS English-Montréal	783000	CS Harricana
888000	CS Lester-B.-Pearson	784000	CS de l'Or-et-des-Bois
889000	CS New Frontiers	785000	CS du Lac-Abitibi
881000	CS Central Québec	791000	CS de l'Estuaire
882000	CS Eastern Shore	792000	CS du Fer
883000	CS Eastern Townships	793000	CS de la Moyenne-Côte-Nord
886000	CS Western Québec	801000	CS de la Baie-James
689000	CS du Littoral	811000	CS des Îles
759000	CS Crie	812000	CS des Chic-Chocs
769000	CS Kativik	813000	CS René-Lévesque
711000	CS des Monts-et-Marées	821000	CS de la Côte-du-Sud
712000	CS des Phares	822000	CS de L'Amiante
713000	CS du Fleuve-et-des-lacs	823000	CS de la Beauce-Etchemin
714000	CS de Kamouraska - Rivière-du-Loup	999999	Absent (année de suivie)
721000	CS du Pays-des-Bleuets		

Liste des langues maternelles du MEQ

001	Français	048	Islandais
002	Anglais	049	Norvégien
003	Inuktitut, Inuttitut, Eskimo ou Esquimau	050	Suédois
004	Italien	051	Albanais
005	Grec	052	Biélorusse
006	Allemand	053	Bulgare
007	Polonais	054	Croate
008	Hébreu	055	Macédonien
009	Espagnol	056	Russe
010	Portugais	057	Serbe
011	Arabe	058	Serbo-Croate
012	Créole	059	Slovaque
013	Chinois, Cantonais, Hakka, Shan, Wu, Yu ou Zhuang	060	Slovène
014	Vietnamien	061	Tchèque
015	Khmer ou Cambodgien	062	Ukrainien
016	Lao ou Laotien	063	Arménien
017	Thaï	064	Basque
018	Turc	065	Breton
019	Yiddish	066	Catalan
020	Tamoul ou Tamil	067	Écossais
021	Acadien	068	Estonien
022	Cri	069	Finnois
023	Malécite	070	Flamand
024	Micmac	071	Frison
025	Montagnais	072	Gaélique
026	Ojibway	073	Gallois
027	Pied-Noir	074	Géorgien
028	Chilcotin	075	Groenlandais ou Faroésien
029	Chipewyan	076	Hongrois ou Magyar
030	Esclave	077	Irlandais
031	Flanc-De-Chien	078	Lapon
032	Kaska ou Nahani	079	Lette, Letton ou Lettonien
033	Kutchin ou Loucheux	080	Lithuanien ou Lituanien
034	Peau-De-Lièvre	081	Luxembourgeois
035	Porteur	082	Maltais
036	Tahltan	083	Moldave
037	Tutchone	084	Néerlandais ou Hollandais
038	Yellowknife	085	Occitan
039	Dakota	086	Romanche
040	Haïda	087	Roumain
041	Kutenai	088	Amharique ou Amhara
042	Mohawk	089	Assyrien
043	Salishenne	090	Baluchi
044	Tlingit	091	Berbère
045	Tsimshiam	092	Copte
046	Wakashane	093	Dari
047	Danois	094	Galla, Oromo ou Oromingue
		095	Kabyle

096	Kurde	148	Uzbek ou Ouzbek
097	Pachto, Pashto, Pashtou ou Pushtu	149	Brahoui ou Brahui
098	Persan, Farsi, Iranien, Parsi, Pehlevi ou Zend	150	Kanara, Kannara ou Kannada
099	Syriaque	151	Malayalam
100	Tadjik	152	Télugu ou Télougou
101	Tamazirt, Tamahaq ou Tamasaq	153	Batak
102	Tigré ou Tigrinya	154	Bikol
103	Touareg, Imuhag ou Imusag	155	Fidjien
104	Aymara	156	Ilocano
105	Guarani	157	Indonésien
106	Maya	158	Javanais
107	Nahuatl	159	Madurais
108	Navaho	160	Malais
109	Papiamento	161	Malgache
110	Quechua	162	Maori
111	Assamais	163	Mélanésien
112	Baloutche	164	Motu
113	Bengali	165	Papou
114	Cinghalais ou Singhalais	166	Samoan
115	Gujarati	167	Tagal, Tagalog ou Pilipino
116	Hindi	168	Vizayan
117	Kasmiri, Kashmiri ou Cachemiri	169	Afar
118	Marathi ou Marathe-Konkani	170	Afrikaans
119	Népalais ou Népal	171	Bambara
120	Oriya	172	Bantou
121	Ourdou ou Urdu	173	Bateke
122	Pendjabi, Panjabi, Pandjabi ou Punjabi	174	Bembe
123	Santali	175	Bochiman
124	Sindhi	176	Bubi
125	Tsigane ou Romani	177	Calabar ou Éfik
126	Abkhaze	178	Chichewa
127	Adygué ou Adyghé	179	Crioulo
128	Azéris	180	Dendi
129	Bachkir	181	Dinka
130	Birman	182	Dioula
131	Coréen	183	Djerma ou Songhai
132	Dzongkha	184	Éton
133	Japonais	185	Éwé
134	Kabarde	186	Éwondo ou Bulu
135	Karen	187	Fang
136	Kazakh ou Kazak	188	Fula
137	Kirghiz ou Kirghize	189	Haoussa ou Hausa
138	Lolo ou Yi	190	Hottentot
139	Miao ou Yao	191	Ibo
140	Mongol	192	Kamba
141	Munda	193	Kanouri
142	Ouigour, Ouighur ou Uighur	194	Kikongo ou Kongo
143	Taïwannais	195	Kikuyu
144	Tatar	196	Kimbundu
145	Tibétain ou Jonkha	197	Kinyarwanda
146	Toungouse	198	Kirundi
147	Turkmène	199	Kiswahili
		200	Krio

201	Lingala	225	Swahili
202	Luganda	226	Swazi
203	Luo	227	Tchiluba
204	Malinké	228	Temné
205	Mandigué ou Mandingo	229	Tiv
206	Mankinka	230	Toucouleur
207	Maure ou More	231	Tshiluba
208	Mendé	232	Tswana
209	Mossi ou Mose	233	Twi
210	Myène	234	Xhosa
211	Nyanja	235	Yoruba ou Yorouba
212	Ouolof ou Wolof	236	Zoulou
213	Peul	237	Abénaquis
214	Pidgin	238	Algonquin
215	Pulaar	239	Atikamekw
216	Sango ou Sangho	240	Naskapi
217	Sarakolé	241	Huron
218	Sesotho	242	Comorien
219	Setswana	243	Tahitien
220	Shona	244	Tupi
221	Sindebele	245	Bosniaque
222	Siswati	246	Mandarin
223	Somali	999	Autres
224	Sotho		

Liste des fonctions du MEQ

5330	Journalière ou journalier responsable de groupe (CSDM)
5334	Aide de métier
5335	Opératrice ou opérateur de chaudières et d'appareils frigorifiques
5336	Déménageuse ou déménageur (CECM)
5398	Autre personnel de soutien manuel d'entretien et de service
1191	Directrice générale adjointe ou directeur général adjoint ((CSDM, English Montreal))
1230	Directrice adjointe ou directeur adjoint du service du personnel
1297	Directrice ou directeur CSDM ou English Montreal
1298	Autres directrices ou directeurs
1299	Directrice ou directeur à la formation professionnelle
1321	Coordonnatrice ou coordonnateur, service aux étudiants
1397	Coordonnatrice ou coordonnateur CSDM ou English Montreal
1398	Autres coordonnatrices ou coordonnateurs
1405	Directrice ou directeur des services à l'enseignement professionnel
1406	Coordonnatrice ou coordonnateur de la formation professionnelle, secteur jeune-adulte
1399	Coordonnatrice ou coordonnateur à l'enseignement professionnel
1618	Adjointe administrative ou adjoint administratif de centre
1617	Régisseuse ou régisseur des services administratifs
1691	Régisseuse ou régisseur CSDM ou English Montreal
1692	Contremaître CSDM ou English Montreal
4231	Technicien en toxicomanie
1190	Directrice générale ou directeur général (CSDM, English Montreal)
1101	Directrice générale ou directeur général
1102	Directrice générale adjointe ou directeur général adjoint
1103	Conseillère cadre ou conseiller cadre auprès de la directrice ou du directeur
1201	Directrice ou directeur du service de l'enseignement
1202	Directrice ou directeur du service de l'enseignement primaire
1203	Directrice ou directeur du service de l'enseignement secondaire
1204	Directrice ou directeur du service aux étudiants
1205	Directrice ou directeur des services financiers
1206	Directrice ou directeur du service de l'équipement
1207	Directrice ou directeur du service du personnel
1208	Secrétaire générale ou secrétaire général
1211	Directrice ou directeur de l'informatique
1212	Directrice ou directeur des services complémentaires, de l'adaptation scolaire et du transport
1213	Directrice ou directeur des services du secrétariat général et des communications
1214	Directrice ou directeur du service de l'organisation scolaire et du transport scolaire
1215	Directrice ou directeur de regroupement
1216	Directrice ou directeur de l'organisation scolaire
1217	Directrice ou directeur des communications
1218	Directrice ou directeur des services juridiques
1219	Directrice ou directeur de région
1220	Directrice ou directeur de l'adaptation scolaire
1301	Coordonnatrice ou coordonnateur de l'ens. général
1302	Coordonnatrice ou coordonnateur de l'ens. professionnel
1303	Coordonnatrice ou coordonnateur de l'ens. primaire
1304	Coordonnatrice ou coordonnateur à l'adaptation scolaire
1305	Coordonnatrice ou coordonnateur en mesure et évaluation
1306	Coordonnatrice ou coordonnateur, moyens d'ens. A

1307	Coordonnatrice ou coordonnateur, moyens d'ens. B
1308	Coordonnatrice ou coordonnateur du service du personnel
1309	Coordonnatrice ou coordonnateur des services financiers
1310	Coordonnatrice ou coordonnateur du service de l'équipement
1311	Coordonnatrice ou coordonnateur de l'informatique
1314	Coordonnatrice ou coordonnateur des services complémentaires
1315	Coordonnatrice ou coordonnateur du service du transport
1316	Conseillère ou conseiller en gestion de personnel
1317	Coordonnatrice ou coordonnateur en organisation scolaire
1318	Coordonnatrice ou coordonnateur au Secrétariat général
1319	Vérificatrice ou vérificateur interne
1320	Coordonnatrice ou coordonnateur en recherche et développement
1401	Directrice ou directeur des services à l'éducation des adultes
1402	Directrice ou directeur de centre à l'éducation des adultes
1403	Directrice adjointe ou directeur adjoint de centre à l'éducation des adultes
1404	Coordonnatrice ou coordonnateur des services à l'éducation des adultes
1501	Directrice ou directeur d'école primaire
1502	Directrice ou directeur d'école secondaire
1503	Directrice adjointe ou directeur adjoint d'école primaire
1504	Directrice adjointe ou directeur adjoint d'école secondaire
1505	Directrice adjointe ou directeur adjoint d'école secondaire - DA1
1506	Directrice adjointe ou directeur adjoint d'école secondaire - DA2
1601	Régisseuse ou régisseur du service de l'équipement
1602	Régisseuse ou régisseur du service du transport
1603	Adjointe administrative ou adjoint administratif d'établissement
1604	Régisseuse ou régisseur du service de l'entretien
1605	Régisseuse ou régisseur du service de l'approvisionnement
1606	Régisseuse ou régisseur des services alimentaires
1607	Régisseuse ou régisseur des services communautaires
1608	Régisseuse adjointe ou régisseur adjoint du service du transport
1609	Contremaître, entretien spéc.
1610	Contremaître, entretien gén.
1612	Agente ou agent d'administration
1613	Chef de secrétariat, chef de cuisine et de cafétéria
1614	Régisseuse ou régisseur à l'éducation des adultes
1615	Régisseuse ou régisseur des services de garde
1616	Régisseuse ou régisseur à la rémunération
1701	Directrice ou directeur des services de formation professionnelle
1702	Directrice ou directeur de centre de formation professionnelle
1703	Directrice adjointe ou directeur adjoint de centre de formation professionnelle
1704	Coordonnatrice ou coordonnateur des services de formation professionnelle
2102	Bibliothécaire
2103	Conseillère ou conseiller en mesure et évaluation
2104	Conseillère ou conseiller pédagogique
2105	Spécialiste en moyens et techniques d'enseignement
2106	Agente ou agent de réadaptation, psychoéducatrice ou psychoéducateur ou orthopédagogue
2107	Animatrice ou animateur de vie étudiante
2108	Animatrice ou animateur de pastorale
2109	Conseillère ou conseiller d'orientation ou conseillère ou conseiller en formation scolaire
2110	Conseillère ou conseiller en éducation chrétienne
2111	Travailleuse sociale ou travailleur social ou agente ou agent de service social
2112	Orthophoniste, audiologiste ou agente ou agent de correction du langage et de l'audition

2113	Psychologue ou conseillère ou conseiller en rééducation
2114	Conseillère ou conseiller en information scolaire et professionnelle
2115	Diététiste ou conseillère ou conseiller en alimentation
2116	Ergothérapeute, physiothérapeute ou agente ou agent en réhabilitation
2118	Agente ou agent de la gestion financière
2119	Agente ou agent d'information
2120	Analyste
2121	Attachée ou attaché d'administration
2122	Ingénieure ou ingénieur
2127	Préposée ou préposé à l'ordonnancement (CSDM)
2128	Chargée ou chargé de projet (CSDM)
2129	Aviseuse ou aviseur légal (CSDM) (anciennes employées et anciens employés)
2131	Agente ou agent de protection (CSDM)
2133	Préposée ou préposé au personnel (CSDM)
2135	Médecin (CSDM)
2136	Conseillère ou conseiller en enseignement religieux et moral
2137	Aumônier (protestant)
2138	Aviseuse ou aviseur légal (CSDM) (nouvelles employées et nouveaux employés)
2140	Traductrice ou traducteur
2141	Animatrice ou animateur de vie spirituelle et d'engagement communautaire
2142	Conseillère ou conseiller en éducation spirituelle, religieuse et morale
2198	Autre professionnelle ou professionnel
4101	Agente ou agent de bureau, classe principale
4102	Agente ou agent de bureau, classe I
4103	Agente ou agent de bureau, classe II
4104	Auxiliaire en informatique
4105	Auxiliaire en informatique, classe principale
4107	Acheteuse ou acheteur
4108	Magasinière ou magasinier, classe principale
4109	Magasinière ou magasinier, classe I
4110	Magasinière ou magasinier, classe II
4111	Secrétaire de gestion
4113	Secrétaire
4114	Auxiliaire de bureau
4115	Téléphoniste
4116	Secrétaire d'école
4161	Acheteuse ou acheteur, classe principale (CSDM)
4162	Secrétaire principale ou secrétaire principal (CSDM)
4163	Secrétaire de direction générale (CSDM)
4198	Autre personnel de soutien administratif
4204	Technicienne ou technicien en informatique
4205	Technicienne ou technicien en documentation
4206	Infirmière ou infirmier
4207	Technicienne ou technicien en éducation spécialisée
4208	Technicienne ou technicien en travail social
4209	Technicienne ou technicien en travaux pratiques
4211	Technicienne ou technicien en administration
4212	Technicienne ou technicien en audiovisuel
4213	Technicienne ou technicien en bâtiment
4214	Technicienne ou technicien en loisirs
4215	Technicienne ou technicien en organisation scolaire
4216	Technicienne ou technicien en psychométrie
4225	Technicienne-relieuse ou technicien-relieur (CSDM)

4228	Technicienne ou technicien en écriture braille
4230	Technicienne ou technicien interprète
4276	Technicienne ou technicien en gestion alimentaire
4277	Technicienne ou technicien en électronique
4278	Technicienne ou technicien en informatique, classe principale
4279	Technicienne ou technicien en arts graphiques
4280	Technicienne ou technicien en transport scolaire
4281	Technicienne ou technicien en formation professionnelle
4201	Opératrice ou opérateur en informatique, classe princ.
4202	Opératrice ou opérateur en informatique, classe I
4203	Opératrice ou opérateur en informatique, classe II
4217	Infirmière ou infirmier auxiliaire ³
4218	Apparitrice ou appariteur
4219	Dessinatrice ou dessinateur
4221	Opératrice ou opérateur de duplicateur offset
4222	Photographe
4223	Surveillante ou surveillant d'élèves
4226	Surveillante-sauvetrice ou surveillant-sauveteur
4229	Opératrice ou opérateur de duplicateur offset, classe princ.
4282	Inspectrice ou inspecteur en transport scolaire
4283	Relieuse ou relieur
4284	Éducatrice ou éducateur en service de garde
4285	Responsable d'un service de garde
4286	Préposée ou préposé aux élèves handicapés
4287	Technicienne-conseil ou technicien-conseil en production audiovisuelle (CSDM)
4298	Autre personnel de soutien technique et paratechnique
5101	Briqueteuse-maçonne ou briqueteur-maçon
5102	Ébéniste
5103	Chef-électricienne ou chef-électricien
5104	Électricienne ou électricien
5105	Ferblantière-couvreuse ou ferblantier-couvreur
5106	Mécanicienne ou mécanicien, classe I
5107	Mécanicienne ou mécanicien de machines fixes, classe I
5108	Mécanicienne ou mécanicien de machines fixes, classe II
5109	Mécanicienne ou mécanicien de machines fixes, classe III
5110	Mécanicienne ou mécanicien de machines fixes, classe IV
5114	Maître-mécanicienne ou maître-mécanicien en tuyauterie
5115	Tuyauteuse ou tuyauteur
5116	Menuisière ou menuisier
5117	Ouvrière certifiée ou ouvrier certifié d'entretien
5118	Peintre
5119	Plâtrière ou plâtrier
5120	Serrurière ou serrurier
5121	Soudeuse ou soudeur
5122	Mécanicienne ou mécanicien de machines de bureau
5125	Spécialiste en mécanique d'ajustage
5126	Vitrière-monteuse-mécanicienne ou vitrier-monteur-mécanicien
5127	Préposée ou préposé au service d'alarme (English Montréal)
5129	Resp. groupe-peintre (CSDM)
5130	Menuisière ou menuisier responsable de groupe (CSDM)
5131	Électricienne ou électricien responsable de groupe (CSDM)
5133	Apprentie ou apprenti de métier - 1re année

5134	Apprentie ou apprenti de métier - 2e année
5135	Apprentie ou apprenti de métier - 3e année
5136	Apprentie ou apprenti de métier - 4e année
5137	Mécanicienne ou mécanicien, classe II
5198	Autre personnel de soutien qualifié
5301	Concierge (9275 m2 et plus)
5302	Concierge (moins de 9275 m2)
5303	Concierge de nuit (9275 m2 et plus)
5304	Concierge de nuit (moins de 9275 m2)
5306	Aide gén. de cuisine
5307	Buandière ou buandier
5308	Conductrice ou conducteur de véhicules lourds
5309	Aide-conductrice ou aide-conducteur de véhicules lourds
5310	Conductrice ou conducteur de véhicules légers
5311	Cuisinière ou cuisinier, classe I
5312	Cuisinière ou cuisinier, classe II
5313	Cuisinière ou cuisinier, classe III
5314	Pâtissière ou pâtissier
5315	Bouchère ou boucher
5316	Gardienne ou gardien
5317	Ouvrière ou ouvrier d'entretien, classe I
5318	Ouvrière ou ouvrier d'entretien, classe II
5319	Ouvrière ou ouvrier d'entretien, classe III (aide-domestique)
5321	Jardinière ou jardinier
5322	Journalière ou journalier-graisseur (CSDM)
5323	Aide-mécanicienne ou aide-mécanicien (CSDM)
5324	Préposée ou préposé à la fabrication de stores (CSDM)
5328	Aide-concierge responsable de groupe (CSDM)
3001	Enseignant Adaptation scolaire, prés-prim.
3002	Enseignant Titulaire, préscolaire
3003	Enseignant Titulaire, primaire
3004	Enseignant Langue seconde, primaire
3005	Enseignant Éducation physique, primaire
3006	Enseignant Musique, primaire
3007	Enseignant Arts plastiques, primaire
3008	Enseignant Accueil, prés- prim.
3009	Enseignant Suppléants réguliers, prés-prim.
3010	Enseignant Suppléants occasionnels, prés-prim
3011	Enseignant Autre et non classé, prés-prim
3012	Enseignant Adaptation scolaire, secondaire
3013	Enseignant Langue seconde, secondaire
3014	Enseignant Éducation physique, secondaire
3015	Enseignant Musique, secondaire
3016	Enseignant Arts plastiques, secondaire
3017	Enseignant Langue d'enseignement, sec.
3018	Enseignant Math. et sciences, secondaire
3019	Enseignant Relig,morale,FPS, secondaire
3020	Enseignant Économie familiale, secondaire
3021	Enseignant Initiation à la technologie, secondaire
3022	Enseignant Sciences humaines, secondaire
3023	Enseignant Informatique, secondaire
3024	Enseignant Autre form. gén., secondaire
3025	Enseignant Accueil, secondaire

3026	Enseignant Suppléants réguliers, sec.
3027	Enseignant Suppléants occasionnels, sec.
3028	Enseignant Non classé, secondaire
3050	Enseignant Toutes spécial. 1989-1990 FP
3051	Enseignant Admi., commerce et secrétariat
3052	Enseignant Agro-technique
3053	Enseignant Foresterie, sciage et papier
3054	Enseignant Travaux génie et mines
3055	Enseignant Pêches
3056	Enseignant Santé et serv. sociaux
3057	Enseignant Bois et matériaux connexes
3058	Enseignant Construction
3059	Enseignant Électricité
3060	Enseignant Électronique
3061	Enseignant Mécanique du bâtiment
3062	Enseignant Métallurgie
3063	Enseignant Chimie appl. et environnement
3064	Enseignant Dessin technique
3065	Enseignant Équipement motorisé
3066	Enseignant Transport
3067	Enseignant Fabrication mécanique
3068	Enseignant Mécanique d'entretien indus.
3069	Enseignant Alim., hôtel. et restauration
3070	Enseignant Soins esthétiques
3071	Enseignant Coiffure
3072	Enseignant Prod. textile et habillement
3073	Enseignant Protection civile
3074	Enseignant Arts appliqués
3075	Enseignant Imprimerie
3076	Enseignant Opération machinerie lourde
3077	Enseignant Mécanique véhicules lourds
3078	Enseignant Montage de lignes
3079	Enseignant Conduite de camion lourd
3097	Enseignant Autres spécialités de FP
3500	Enseignant Enseignement général, Adulte
3508	Enseignant Langue seconde, Adulte
3512	Enseignant Langue maternelle, Adulte
3513	Enseignant Math. et sciences, Adulte
3514	Enseignant Religion, morale et FPS, Adulte
3517	Enseignant Sciences humaines, Adulte
3518	Enseignant Informatique, Adulte
3540	Enseignant Alphabétisation, Adulte
3541	Enseignant Insertion vie communautaire, Adulte
3542	Enseignant Autre formation générale, Adulte
3599	Enseignant Éducation populaire, Adulte
9999	Absent (année de suivie)

Liste des champs d'enseignement du MEQ

01	Adaptation scolaire, prés-prim.	52	Agro-technique
02	Titulaire, préscolaire	53	Foresterie, sciage et papier
03	Titulaire, primaire	54	Travaux génie et mines
04	Langue seconde, primaire	55	Pêches
05	Éducation physique, primaire	56	Santé et serv. sociaux
06	Musique, primaire	57	Bois et matériaux connexes
07	Arts plastiques, primaire	58	Construction
08	Accueil, prés- prim.	59	Électricité
09	Suppléance, prés-prim (régulière)	60	Électronique
10	Suppléance, prés-prim(occasionnelle)	61	Mécanique du bâtiment
11	Autre et non classé, prés-prim	62	Métallurgie
12	Adaptation scolaire, secondaire	63	Chimie appl. et environnement
13	Langue seconde, secondaire	64	Dessin technique
14	Éducation physique, secondaire	65	Équipement motorisé
15	Musique, secondaire	66	Transport
16	Arts plastiques, secondaire	67	Fabrication mécanique
17	Langue d'enseignement, sec.	68	Mécanique d'entretien indus.
18	Math. et sciences, secondaire	69	Alim., hôtel. et restauration
19	Relig,morale,FPS, secondaire	70	Soins esthétiques
20	Économie familiale, secondaire	71	Coiffure
21	Initiation à la technologie, secondaire	72	Prod. textile et habillement
22	Sciences humaines, secondaire	73	Protection civile
23	Informatique, secondaire	74	Arts appliqués
24	Autre form. gén., secondaire	75	Imprimerie
25	Accueil, secondaire	76	Opération machinerie lourde
26	Suppléance, secondaire (régulière)	77	Mécanique véhicules lourds
27	Suppléance, secondaire (occasionnelle)	78	Montage de lignes
28	Non classé, secondaire	79	Conduite de camion lourd
40	Alphabétisation, Adulte	80	Math. et sciences, adulte
41	Insertion vie communautaire, Adulte	97	Autres spécialités de FP
42	Autre formation générale, Adulte	99	Éducation populaire, Adulte
50	Autres spécialités de FP	98	Absent (année de suivie)
51	Admi., commerce et secrétariat		

Liste des formations initiales du MEQ

010101	adaptation scolaire, J	070701	Bois et mat. con.
020101	prémamanuelle	070702	construction de meubles
020102	préscolaire	070801	Construction
020203	primaire	070901	Électricité
030101	français, lang. Maternelle	071001	Électronique
030102	anglais, lang. maternelle	071101	Mécanique du bâtiment
040101	biologie, J	071201	Métallurgie
040102	écologie, J	071301	Chimie appl. et environn.
040103	géologie, J	071401	Dessin technique
040201	chimie, J	071501	Équipement motorisé
040202	physique, J	071701	Fabrication mécanique
040203	sciences physiques, J	071801	Mécan. d'entretien indust.
040301	sciences générales, J	071901	Alim., hôtel. et restaur.
040401	mathématique, J	072001	Soins esthétiques
050101	sciences religieuses	072201	Prod. textile et habill.
050102	ens. moral et religieux	072301	Protection civile
050103	sciences morales	072401	Arts appliqués
050201	form. pers. et sociale	072501	Imprimerie
050202	sexologie	072601	Transport
050301	économie familiale	072602	génie civil
050401	technologie	072701	Mécanique automobile
050501	histoire, J	072901	Conduite véhicule
050502	géographie, J	073001	Autres spécialités de FP
050503	économie, J	080101	Insertion vie comm., A
050504	sciences sociales, J	090101	Alphabétisation, A
050601	informatique, J	090102	form. gén. présecondaire, A
050701	lang. et cult. autochtones	100101	français, lang. mat., A
050702	autres langues et cult.	100102	anglais, lang. mat., A
050703	disc.non spécifiée, J	110101	biologie, A
050801	information scol. et prof.	110102	écologie, A
060101	éducation physique	110103	géologie, A
060201	français, langue seconde	110201	chimie, A
060202	anglais, langue seconde	110202	physique, A
060203	classes d'immersion	110203	sciences physiques, A
060301	musique	110301	sciences générales, A
060401	arts plastiques	110401	mathématique, A
060501	autres arts visuels	120101	sciences religieuses, A
060502	art dramatique	120102	sciences morales, A
060503	danse	120201	form. pers. et sociale, A
060601	ARTS	120301	information scol. et prof. A
070101	Admin., comm. et secrét.	120401	histoire, A
070201	Agro-technique	120402	géographie, A
070301	Forest., sciage et papier	120403	économie, A
070401	Travaux génie et mines	120404	sciences sociales, A
070501	Pêches	120501	Informatique, A
070601	Santé et serv. sociaux	120601	lang. et cult. autochtones, A
070602	services de la santé	120602	autres langues et cult., A
070603	assistance dentaire	120603	form. prépa. à l'emploi, A

120604	disc.non spécifiée, A	160303	économie, C
129999	xxxxx	160304	autr. sciences humaines, C
130101	français, langue sec., A	160401	Informatique, C
130102	anglais, langue sec., A	160501	autres langues et cult., C
130103	accueil et francisation	160502	autr. disc. de form. gén., C
140101	français, lang. mat., C	160503	disc.non spécifiée, C
140102	anglais, lang. mat., C	170101	éducation physique, C
150101	biologie, C	170201	français, lang. sec., C
150102	écologie, C	170202	anglais, lang. sec., C
150103	géologie, C	170301	Arts, C
150201	chimie, C	180101	Techniques biologiques
150202	physique, C	180102	Techn. infirmières
150203	sciences physiques, C	180201	Techniques physiques
150301	sciences générales, C	180301	Techniques humaines
150401	mathématique, C	180401	Techniques de l'admin.
160101	sciences religieuses, C	180501	Techniques des arts
160201	information scol. et prof., C	180502	Techniques de comm.
160301	histoire, C	999999	Absence de qualification
160302	géographie, C		